

vertu de son lien matrimonial avec un membre de la lignée, demander des terres à cultiver. Toutefois, les épouses ne reçoivent pas automatiquement des terres dans les zones OCP et les modalités de leur accès à la terre varient : elles peuvent recevoir des champs individuels, des petites parcelles dans le champ du chef de famille, ou ne rien recevoir du tout. Les hommes venus de l'extérieur, souvent des chefs de famille, qui veulent des terres arables doivent obtenir du chef de la communauté ou du chef de terre l'autorisation de s'installer et de devenir cultivateurs. Le processus peut comporter la médiation d'un membre de la communauté (son parrain ou son contact), ainsi que des présents, surtout symboliques, aux autorités locales (noix de cola, volailles, de l'argent ou des boissons alcoolisées locales). Outre ces premiers présents, le colon doit parfois aussi verser périodiquement des « tributs ». Ceux-ci consistent d'ordinaire en une petite partie de la récolte annuelle, mais il peut s'agir de prestations de travail gratuit au chef de la communauté, au chef de terre ou au parrain. Si le nouveau venu s'acquitte de ces obligations locales et se comporte selon les normes sociales de la communauté, il peut y résider, exploiter la terre indéfiniment et en léguer l'usufruit à ses héritiers. Toutefois, la terre n'appartient pas au colon; elle appartient à la communauté.

Il existe de nombreux moyens de circonvenir ce modèle, certes idéalisé, des pratiques foncières coutumières. Les migrants qui prétendent à un statut privilégié en vertu de leur ethnie, leur richesse, leur pouvoir ou parce qu'ils connaissent des personnages locaux influents ou sont parrainés par eux, y compris par des représentants des pouvoirs publics, peuvent court-circuiter ou acheter les autorités à l'échelon inférieur. Parfois, ceux qui veulent des terres arables sont des fonctionnaires. Ayant accès à l'Etat (et à ses ressources) et faisant peut-être partie de l'appareil officiel qui régleme l'aménagement et l'utilisation des sols, ils possèdent encore plus d'influence sur les autorités locales. Une fois qu'ils ont obtenu des terres, leurs salaires et leur accès aux banques de développement les mettent en meilleure position pour les mettre en valeur et les garder que les membres de la population d'accueil. Enfin, l'Etat peut intervenir directement, déclarer que toutes les coutumes locales et les dispositions antérieures sont caduques et s'approprier de vastes étendues de terre à différentes fins, pour développer l'infrastructure, créer des

réserves de forêts, des parcs nationaux, construire des aéroports, des barrages, des bases militaires ou coloniser des terres pluviales ou irriguées.

L'intervention de l'Etat dans les zones OCP modifie toujours les conditions d'accès à la terre, surtout quand le gouvernement prend possession de vastes étendues pour des projets de peuplement, bien souvent sans compenser les populations hôtes qui sont déplacées ou perdent le contrôle de leur domaine ancestral. Ceci suscite chez elles un ressentiment vivace envers les autorités et les migrants, ressentiment qui se manifeste fréquemment par des conflits entre hôtes et migrants (incursions et tentatives de recouvrement des terres allouées aux migrants, actes de violence parfois, récoltes incendiées, empoisonnements, sorcellerie, etc.).

On peut parler de « lock-out social » à propos d'une autre forme de résistance des autochtones lorsque l'Etat intervient pour fournir des terres aux migrants en annulant, en ignorant ou en contournant les coutumes foncières locales. Ils peuvent boycotter les nouveaux marchés organisés par les agences d'installation dans les zones de peuplement, ce qui entraîne la stagnation ou l'échec de ces marchés (AVV-Mogtedo et FED-Agbassa). Ils peuvent aussi empêcher les migrants d'avoir accès aux structures d'opportunités locales, par exemple, les bonnes places dans les marchés, le commerce de certaines marchandises ou la participation à certaines activités rémunératrices, comme ce fut le cas du dynamique marché de Mogtedo au Burkina Faso. Les autorités locales peuvent aussi exiger davantage de tributs sous forme d'argent, de présents et de travaux dans leurs champs.

L'intervention de l'Etat introduit dans bien des cas un nouveau niveau de contrôle sur l'utilisation des sols. Une fois que les gouvernements ont revendiqué le droit de remplacer les mécanismes foncières locaux, ils cherchent souvent à contrôler les décisions des migrants en la matière. Ceux-ci se trouvent parfois devant trois systèmes superposés qui régissent l'accès à la terre et son utilisation : les coutumes foncières locales, les lois de l'Etat sur la réforme foncière et les décisions quotidiennes prises par les agences pour le peuplement et le personnel des projets en ce qui concerne l'organisation de la production (comme dans le projet FED-Agbassa au Togo). Il peut en résulter chez les migrants beaucoup d'appréhension à propos de la sécurité foncière et de l'autonomie de leurs décisions, des résistances aux

intrusions gouvernementales, l'abandon des sites d'installation et des pratiques agricoles néfastes pour les sols. C'est pourquoi il est fortement souhaitable d'établir clairement les conditions d'accès à la terre et d'utilisation des sols.

### Conflits fonciers dans les zones OCP

Les études de cas montrent que les conflits relatifs à l'accès à la terre sont fréquents dans les zones de peuplement OCP. Ces conflits opposent les populations d'accueil, les migrants (organisés ou spontanés) et souvent les éleveurs. C'est le cas lorsque l'accès à la terre s'obtient uniquement sur la base des coutumes foncières locales ou grâce à une conjugaison d'interventions d'agences gouvernementales (par exemple, l'AVV au Burkina Faso et le projet FED-Agbassa au Togo) et d'un code foncier national ou rural (comme les réformes et les codes ruraux adoptés au Mali en 1986, au Burkina Faso en 1984 et au Togo en 1974).

Les conflits dans les zones de peuplement spontané naissent notamment lorsque les populations hôtes ont le sentiment que l'immigration dans la région est trop forte et trop rapide; que les terres deviennent difficiles à obtenir, ce qui force les autochtones à défricher de nouveaux champs plus loin (et à couvrir de plus longues distances pour les travailler); et que les modes de culture extensive des migrants exigent des superficies plus étendues, mettent en danger la pratique de la jachère et la disponibilité des terres pour la génération suivante. Une autre source de tension, indirecte celle-là, peut naître dans les communautés d'accueil, petites au départ, où une migration rapide change l'équilibre des forces entre les hôtes et les migrants, ce qui se manifeste parfois par l'accession de migrants aux postes de chef de village et à d'autres positions de pouvoir et d'influence.

Dans les zones de peuplement organisé par l'Etat, les populations d'accueil peuvent éprouver de la rancoeur envers les migrants qui reçoivent des parcelles de terre (accompagnées souvent d'un soutien sous forme d'infrastructure et de services publics) qui faisaient partie des terres ancestrales. La tension est encore plus intense quand le gouvernement s'approprie les terres sans compensation (par exemple, le projet Irrigation de Tono au Ghana, le projet FED-Agbassa au Togo et l'AVV-UP1 au Burkina Faso). Même quand les gouvernements acquièrent la terre après consultation avec les autorités locales, ils se

heurtenant parfois à la résistance des populations autochtones. Ces consultations peuvent être de pure forme ou entachées de corruption. En outre, il est difficile d'imaginer que des chefs de terre puissent s'opposer aux demandes de représentants de l'Etat plus puissants qu'eux, qu'un programme de développement ait été offert ou non à la région.

Les agriculteurs et les éleveurs s'opposent souvent sur les droits fonciers. Les gardiens de troupeaux transhumants traversent depuis très longtemps les zones OCP pour mener leurs bêtes entre les zones soudano-sahéliennes au nord et les savanes au sud. D'autre part, les éleveurs ont souvent préféré les vallées peu peuplées des rivières, excellentes sources de brouet, de pâturages et d'eau. Les migrations dans ces régions, qu'elles soient spontanées ou organisées, bouleversent l'accès coutumier des éleveurs aux pâturages et aux couloirs de transhumance. De même, les troupeaux passent dans les champs cultivés et causent des dégâts, ce qui est une autre source de conflits. Les éleveurs sont soumis à une pression croissante depuis la fin des années 60. Plusieurs grandes sécheresses les ont poussés des régions sahéennes et soudano-sahéliennes vers le sud, à la recherche de meilleurs pâturages. En même temps, les zones de culture se sont étendues vers le nord dans les zones de pâturage et de passage pendant les années plus pluvieuses. De ce fait, les pasteurs ont moins de place pour manoeuvrer et les conflits sont plus nombreux, à mesure que les cultivateurs et les éleveurs revendiquent des ressources de plus en plus rares. La situation s'est aggravée depuis les années 80 : de nombreux éleveurs forcés de quitter la Côte d'Ivoire et le Ghana sont venus grossir les rangs de ceux qui vivent dans les zones OCP du Mali et du Burkina Faso.

Les études de cas révèlent, toutefois, plusieurs exemples où l'intervention du gouvernement a facilité l'accès à la terre pour les migrants sans contrarier ou mécontenter les populations hôtes. Au Mali, le Projet gouvernemental de réinstallation des populations de Manantali (PRM) a servi de liaison entre les villageois et les migrants qui avaient été déplacés par l'inondation de leur région lors de la construction du barrage par l'Organisation de la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS). Le PRM, chargé seulement du transfert des migrants, a facilité les négociations entre les autochtones et les arrivants sur les nouveaux sites de villages. Une fois l'accord fait, les

migrants ont accompli toutes les formalités locales nécessaires et les villages d'accueil leur ont cédé les droits d'utilisation et de contrôle coutumiers.

La facilité avec laquelle les opérations de Manantali se sont déroulées a été attribuée au fait que la population d'accueil était clairsemée et qu'il existait des liens de mariage entre les deux groupes. Des conflits ont toutefois éclaté peu après le début de l'installation à cause d'une planification défectueuse. On avait négligé de prévoir des terres de jachère, certains villages réinstallés étaient trop proches les uns des autres et la nouvelle délimitation des villages ne ménageait pas de zones tampons suffisamment grandes pour l'extension des surfaces cultivées. Cette dernière contrainte se présentera probablement partout tôt ou tard.

### Comment procéder

Les leçons apprises au cours de l'Étude sur l'installation de populations portent sur un certain nombre de procédures qui permettent d'accroître la sécurité foncière et de réduire (sans les éliminer complètement) les risques de conflit. Leur mise en oeuvre exige le concours à la fois des populations locales et des organismes publics, avec ou sans l'aide des ONG.

1. Pendant la phase de planification, les enquêtes sur les systèmes fonciers locaux sont tout aussi nécessaires que les études sur les ressources naturelles.

Discussion : Les planificateurs doivent comprendre les caractéristiques et le mode d'évolution des droits fonciers dans les zones de peuplement. Lorsqu'il existe un écart considérable entre la pratique et les principes des régimes fonciers locaux, ils doivent être disposés à intervenir en faveur d'un accès plus équitable. Les études de cas montrent que les coutumes locales ne constituent qu'un moyen d'accès à la terre. Il en existe d'autres, comme l'ethnie, les relations avec des agents du gouvernement bien placés ou des chefs locaux, et le soudoiment des autorités locales.

Les planificateurs devraient considérer les pratiques foncières locales comme une ressource potentielle pour la gestion des terres plutôt que comme une entrave à contourner ou à remplacer. Ils doivent, dès le début, associer à la fois les populations d'accueil et les populations de migrants à la discussion et à l'élucidation des conditions

d'accès ainsi qu'à la planification des procédures applicables en cas de réclamations et de conflits.

2. Une fois ces études terminées, les hôtes, les migrants et les éleveurs devraient participer à un exercice de zonage, non seulement pour désigner les emplacements destinés au site du village, à la culture, l'élevage et aux réserves de ressources naturelles, mais aussi pour régler les questions d'utilisation des sols et de régime foncier. Comme, dans l'idéal, le droit d'allouer les terres devrait être transféré aux nouvelles communautés d'usagers, le gouvernement ne devrait acquérir la terre qu'après avoir étudié les coutumes foncières et avoir consulté la population hôte. (Une autre solution serait de négocier les droits fonciers; elle est toutefois plus difficile dans les zones OCP où le marché foncier privé est souvent faible. Il peut y avoir des exceptions, comme des petites communautés de migrants encadrés, surtout dans les zones périurbaines autour des centres de marché et des villes.)

Discussion : Une fois que les planificateurs sont au courant des pratiques et des principes fonciers locaux, ils devraient aider les populations hôtes et les migrants à examiner et à amender ce régime pour garantir que tous les intéressés soient au clair et se mettent d'accord sur les conditions d'accès à la terre et d'utilisation des sols dans la zone d'installation.

L'intervention de l'État (surtout l'expropriation) qui remplace ou contourne les autorités locales peut susciter inquiétude et ressentiment parmi les populations d'accueil et de migrants quant à leur sécurité foncière. Même s'il est important que les gouvernements comprennent et élucident les procédures locales afin d'éviter des désaccords au départ, il en faut plus pour garantir la sécurité foncière. Une approche prometteuse consiste à créer des organisations locales pleinement habilitées à prendre des décisions sur la gestion des terres et soutenues par l'État.

On peut citer à titre d'exemple les organisations villageoises de gestion des terroirs (PNGT et GTV) nouvellement créées au Burkina Faso et au Mali. Ces organisations sont confrontées à un problème de taille, à savoir le traitement à accorder aux requérants qui ne sont pas des cultivateurs migrants « typiques ». Parmi ces requérants, figurent l'État lui-même, les propriétaires de grandes exploitations commerciales, les riches marchands influents, les agents de l'État bien placés, agissant parfois de concert avec les chefs de

village ou d'autres autorités locales puissantes (qui peuvent aussi être des parents). Un appui ferme et clair des pouvoirs publics est nécessaire à la réussite de ces organisations locales. Les migrants, dans toutes les régions étudiées où des comités villageois ont été mis en place avec succès, soulignent combien il est important que l'Etat reconnaisse officiellement leur position et leur rôle. Sinon, le transfert *de facto* ou *de jure* des pouvoirs au niveau local, la dévolution, la décentralisation, « la priorité à la base » et autres slogans similaires restent vides de sens.

3. Comme les populations hôtes perdent des terres dans le processus d'aménagement, elles ne peuvent l'accepter que si elles bénéficient elles-mêmes, au même titre que les migrants, du programme mis en place pour accroître la productivité, les revenus disponibles et le niveau de vie.

Discussion : Il est essentiel que les autochtones se considèrent bénéficiaires du développement prévu. Les expériences passées de réinstallation forcée associée à des projets d'aménagement comme la construction d'un barrage montrent que les compensations en espèces ne sont pas satisfaisantes parce qu'elles sont rarement investies dans un développement durable — le résultat étant que les bénéficiaires se retrouvent moins bien lotis (Cernea, 1988). Les populations hôtes

devraient percevoir les avantages que leur apportent des routes améliorées, un accès plus facile aux marchés, un meilleur encadrement de vulgarisation, des intrants pour une technologie éprouvée qui accroît la production et les revenus, et des services sociaux comme les installations médicales et les écoles.

4. Les procédures de règlement de contentieux destinées à résoudre les conflits qui se produiront inévitablement devraient être établies et expliquées dès le début.

Discussion : Les associations de gestion des terroirs recommandées par l'IDA, abordées plus longuement dans les Chapitres 11 et 12, sont analogues aux syndicats d'irrigants dans les projets d'irrigation. Dans les deux cas, les institutions locales devraient être aptes et habilitées à régler les conflits. Cela ne suffit toutefois pas. Si les conflits internes ne peuvent pas être résolus ou s'ils opposent des membres de la communauté et des tiers étrangers au groupe, les communautés doivent avoir accès à un système officiel de règlement des contentieux qui leur vienne en aide au moment voulu. Il peut se révéler nécessaire, pour garantir cet accès, d'adopter de nouvelles lois et de renforcer le système judiciaire afin de pouvoir traiter des problèmes de gestion des terres, de l'eau et des autres ressources naturelles.

# 7

## *Enseignements concernant la production au niveau des ménages et des communautés*

### **Les ménages, pierre angulaire d'un développement économique et social durable dans les zones OCP**

Lorsqu'un développement durable se produit dans une région donnée, il est l'aboutissement de décisions prises par des centaines, voire des milliers, de petits producteurs. Ces derniers réagissent à un ensemble particulier de possibilités sociales, économiques et écologiques et de contraintes au niveau local (communautaire), régional et national, qui sont déterminées dans une grande mesure par les normes foncières et les politiques gouvernementales décrites dans ce document. Les membres des ménages migrants et autochtones agissent aussi en fonction des besoins de leurs propres familles, dans ce contexte local, régional et national.

La forte influence de la famille — dans la détermination des possibilités et des contraintes, ainsi que du bien-être matériel — se reflète dans l'importance du terme « ménage » dans la planification en général et dans celle des zones OCP en particulier. Le ménage est l'unité de base utilisée dans les descriptions et analyses des systèmes d'utilisation des sols et de production rurale. Les statistiques sur la production ou la richesse donnent les revenus des ménages. Les statistiques sur la production par personne sont en général basées sur les moyennes pondérées de tous les ménages ou des ménages classés selon certaines caractéristiques comme le régime foncier, l'ethnie, les revenus ou les pratiques de gestion.

Selon la définition opérationnelle du ménage, il s'agit d'une structure sociale familiale dans laquelle la plupart des membres habitent dans un même lieu et collaborent pour organiser la production, la distribution et la consommation des produits. Parce qu'il est le lieu des activités économiques et le déterminant principal du bien-être culturel et matériel de l'individu, un grand nombre de documents de planification parlent de « ménage agricole » ou de famille plutôt que d'agriculteurs ou emploient ces termes indifféremment.

Dans les zones OCP, le mieux est de considérer la plupart des ménages comme des unités de production et de consommation qui se recouvrent partiellement. Les membres du ménage collaborent au processus de production, mais chacun peut aussi se livrer à des activités rémunératrices personnelles (y compris la production), en échange de revenus réels qu'il contrôle entièrement ou en partie. Ces sources de revenus personnels comprennent la culture et le bétail, la cueillette en forêt, le commerce, le travail salarié et l'artisanat. Les dépenses au titre des revenus personnels ou de ceux dégagés des activités collectives correspondent presque toujours à des aspirations différentes. Quand on parle des objectifs du ménage, on parle en fait d'un équilibre dynamique entre ces objectifs personnels et collectifs de production et de consommation.

En Afrique de l'Ouest, les ménages sont en général réunis en concessions relativement grandes (par comparaison avec l'Afrique de l'Est ou du Sud) sous l'autorité d'un seul homme. Ces

concessions sont souvent à la fois polygames et étendues. Dans les concessions ou ménages polygames, l'unité de base comprend en général une épouse et ses enfants. Une épouse est souvent en concurrence avec les co-épouses pour l'aide et les richesses du mari et, comme partout en Afrique, elle est avant tout dévouée à ses enfants plutôt qu'au ménage ou à la concession. La migration des fils et des autres membres de la famille à la recherche d'un travail les rend en général plus indépendants de l'autorité du chef de famille. Réunis ou non dans des concessions, les ménages sont des unités sociales complexes et dynamiques, caractérisées à la fois par la coopération et les conflits.

#### **Diversité en matière d'organisation des activités économiques des ménages et de modes d'utilisation des terres**

Nos études de cas font ressortir une grande diversité dans les modes d'organisation sociale des ménages, les modes d'utilisation des sols et de production, les objectifs et les contraintes d'un pays à un autre. Dans un pays donné, il existe également des différences marquées entre les populations autochtones et les migrants sur un même site. Sur un site donné, nous avons aussi observé une grande diversité au sein même des groupes que l'on peut définir en gros comme étant « autochtones » ou « migrants ».

Ces variations ont leur origine, entre autres, dans les modèles culturels qui régissent les rôles et les relations économiques au sein des ménages. Un groupe ethnique peut avoir, par exemple, une longue tradition de participation des femmes au commerce ainsi qu'à la production agricole individuelle et collective. Dans un autre groupe, les femmes peuvent cultiver des jardins de case et se livrer au commerce, mais ne pas participer aux travaux agricoles, aux cultures collectives ou au gardiennage du bétail, qui sont la principale source de la nourriture familiale. L'ethnie explique aussi l'intérêt plus ou moins grand pour le commerce et le bétail par opposition aux systèmes de culture — ce qui se reflète dans le déploiement de la main-d'oeuvre familiale et des revenus.

Ces schémas culturels peuvent changer dans un nouveau milieu. L'éloignement physique de la zone de départ et les nouvelles possibilités économiques dans la zone d'installation peuvent amener à reconsidérer les valeurs culturelles et

les systèmes de production traditionnels. Au Mali, par exemple, nous avons observé qu'un grand nombre de femmes migrantes se livraient volontiers à des activités hors exploitation qu'elles n'auraient pas entreprises dans leur région d'origine. Certains groupes Mossi dans les installations organisées par l'AVV semblent aussi s'adonner à l'exploitation de parcelles individuelles beaucoup plus fréquemment que dans leur ancienne région. Au sein du même groupe ethnique, les stratégies des ménages varient aussi selon leurs revenus et leur richesse.

#### **La diversification au coeur des systèmes de production des ménages**

L'un des concepts les plus importants préconisés par l'EIP est celui du système de production des ménages par opposition au système d'exploitation agricole ou de cultures. Au lieu de s'attacher aux modes d'organisation de la production agricole, ce concept met l'accent sur l'organisation des opportunités de revenus réels; il attire l'attention sur l'ensemble des sources de revenus réels qui comptent pour les petits exploitants dans les zones OCP. Il s'agit d'activités dans l'exploitation et hors de l'exploitation, qui concernent les cultures, le bétail, la cueillette des produits sauvages, le commerce, les activités artisanales, le commerce, les affaires et le travail salarié. Dans les zones de peuplement des régions tropicales, les ménages cherchent à diversifier leurs sources de revenus pour diverses raisons. Au niveau du système d'exploitation, la diversification crée « des entreprises agricoles plus résilientes, écologiquement plus stables (et donc plus résistantes aux parasites et aux maladies) et plus productives. Elle fait aussi un meilleur usage de la main-d'oeuvre familiale au long du cycle annuel, améliore le niveau alimentaire des familles agricoles ... et fournit une plus grande variété de denrées alimentaires et de produits agricoles pour les familles non agricoles et les agro-industries » (Scudder et Wimaladharma, 1985).

Dans le système diversifié de production, l'existence de sources de revenus hors exploitation offre une sécurité plus grande face aux risques et — ceci est particulièrement important dans les zones OCP — elle est indispensable pour la motivation des membres du ménage, surtout des femmes et des jeunes de la deuxième génération. La diversification au niveau de la communauté multiplie les occasions d'échanges (entre

hôtes, migrants et éleveurs, par exemple) et favorise le développement de marchés. Il s'ensuit qu'elle est une condition nécessaire à l'apparition d'effets de retombée. Lorsque les décideurs planifient et mettent en oeuvre le peuplement de nouvelles terres sous forme de projets de monoculture, leurs objectifs sont en contradiction avec les aspirations des migrants. En soulignant que les migrants constituent la ressource la plus importante des installations de populations réussies, l'EIP maintient que le développement des zones OCP doit être basé sur des systèmes de production diversifiés au niveau des ménages et des communautés.

Les ménages migrants pratiquent deux types de diversification qui combinent les activités dans l'exploitation et hors de l'exploitation. L'un, caractéristique des ménages les plus pauvres, a pour but la survie, la production agricole ne suffisant pas à elle seule à faire vivre la famille. L'autre est le fait de ménages de migrants qui ont dépassé le cap de la subsistance et se livrent à des activités extra-agricoles plus variées (Scudder, 1986). L'enjeu pour les planificateurs est d'aider les populations de migrants et les populations hôtes à créer des possibilités de diversification du second type, sur lequel l'IDA met l'accent dans le reste de ce rapport.

A travers toute l'Afrique rurale, il est probable que les ménages de migrants tendent à diversifier leurs activités économiques à mesure que leurs revenus augmentent. Reardon, Delgado et Matlon (1992) en ont donné un exemple au Burkina Faso. Leur analyse des données relatives aux revenus de cultures pluviales au cours de quatre campagnes agricoles (de 1981/82 à 1984/85) montre non seulement l'importance de la diversification pour le tiers le plus pauvre et le tiers le plus riche de leur échantillon, mais elle indique aussi que la place des activités hors exploitation croît avec la richesse. En outre, « les travaux non agricoles ... sont plus importants dans la zone qui a la meilleure agriculture — la zone guinéenne », où les activités agro-alimentaires, l'artisanat rural et le commerce constituent 38 % du revenu. « Ces activités sont étroitement liées à l'agriculture locale. Elles représentent un apport substantiel aux revenus des femmes par rapport à celles d'autres zones » (1992 p. 4), ce qui démontre le potentiel des « liaisons intersectorielles de la croissance », comme les appellent Mellor et Johnston (1984).

Les premières études sur le développement des zones OCP soulignaient souvent leur potentiel agricole. Au Burkina Faso, le gouvernement s'est concentré sur les « suppléments » de céréales vivrières que ces zones pourraient produire et la possibilité de combler ainsi d'éventuels déficits céréaliers. De même, les gouvernements prévoyaient qu'une fois l'onchocercose maîtrisée, les cultures de rente et de subsistance offrirait des possibilités aux paysans démunis des régions fortement peuplées de Dogon, Kabye et Fra-Fra au Mali, au Togo et au Ghana. Les planificateurs du Togo considéraient la plaine du Mô comme un « grenier ».

La plupart des cultivateurs interviewés au cours des études de cas ont indiqué qu'ils s'étaient installés dans les zones OCP dans l'espoir d'obtenir des terres nouvelles et meilleures. Ils espéraient, toutefois, trouver quelque chose de plus. Ils voulaient améliorer leurs moyens d'existence et, pour cela, étaient obligés de diversifier. Les migrants, comme les paysans autochtones des zones OCP du Burkina Faso, ont souvent mentionné leur désir d'adopter de nouvelles technologies agricoles pour accroître leurs revenus. Plus souvent, toutefois, la préoccupation la plus urgente pour l'avenir était, à leurs yeux, de diversifier les activités extra-agricoles — surtout par l'élevage, le petit commerce et le travail salarié.

Ces mêmes réponses se sont retrouvées dans d'autres régions. On a observé des taux d'immigration plus élevés dans les régions proches d'un centre administratif, de zones propices aux cultures de contre-saison irriguées ou de zones de cultures pluviales commerciales. Parmi les zones de cultures pluviales à bons rendements, certaines disposaient de programmes d'ensemble de vulgarisation agricole (Solenzo, Dioila, AVV), d'autres n'en avaient pas (plaine du Mô). Les taux de peuplement spontané les plus élevés se rencontraient en général dans les régions qui se prêtaient à la fois aux cultures de rente et à d'autres activités commerciales.

Dans toutes les zones, la préoccupation principale des cultivateurs immigrés, à leur arrivée, était d'atteindre un niveau d'autosuffisance alimentaire égal ou supérieur à celui qu'ils avaient auparavant. Ils pratiquent généralement une culture extensive qui consiste à planter la plus grande superficie possible en cultures céréalières de subsistance. Une fois leur autosuffisance alimentaire assurée, ils se tournent vers un éventail plus large d'activités génératrices de revenus. La

première observée est souvent l'élevage. Dans tous les cas d'installation réussie dans les zones septentrionales plus sèches (Mali, Burkina), nous avons constaté un net accroissement, assez immédiat, de la propriété de bestiaux et de la taille des troupeaux; et, en conséquence, une concurrence plus vive pour les pâturages entre agriculteurs autochtones et migrants et entre agriculteurs et éleveurs. Nous avons noté des exceptions dans le nord du Ghana et au Mali, où les migrants Dogon se sont installés dans des communautés établies qui n'admettaient pas les grands troupeaux. Il y avait aussi des restrictions sur l'élevage à la ferme dans le cas des migrants installés à proximité des projets de barrage (Kompienga, Selingue).

A moins d'un changement radical dans le système bancaire national, l'élevage restera probablement le principal investissement pour les migrants et les producteurs autochtones dans les zones OCP qui sont le plus au nord. Pour les populations d'éleveurs, le bétail est la principale source de revenus et d'aliments (viande et lait, ou échanges contre des céréales). La fumure organique fait partie de toute stratégie à long terme visant à développer des systèmes de culture durables. Le petit bétail est aussi une source de revenus et d'investissements pour les femmes dans certains des sites.

Malgré ses multiples avantages, l'élevage présente toujours des risques pour les agriculteurs et devient de plus en plus difficile pour les éleveurs. Un grand nombre de zones OCP sont éloignées des services vétérinaires. Les maladies qui affectent le petit et le gros bétail sont endémiques dans nombre des sites d'étude (plaine du Mô, par exemple). Dans certaines zones situées près des grandes villes (AVV au Burkina Faso), le vol de bétail est devenu un problème sérieux. A mesure que les densités de populations deviennent plus fortes — à proximité de villes en expansion ou de périmètres d'irrigation, par exemple — la demande et la rentabilité du bétail peuvent augmenter, mais le coût social de l'élevage aussi. A mesure que la densité du bétail s'accroît, les risques de conflit avec les cultivateurs font de même. Bien que tous ces facteurs limitent le potentiel de l'élevage en tant que source croissante de revenus dans la majorité des pays OCP, l'aménagement des terroirs par des associations de gestion, en vue de l'agropastoralisme et de l'élevage, peut améliorer la gestion du bétail et l'intégrer dans les systèmes de culture.

Les migrants croient souvent que les activités extra-agricoles offrent les meilleures possibilités d'accroître leurs revenus à longue échéance. Bien qu'on ait tendance à associer ces activités aux villes, en Afrique et en Asie, plus de la moitié d'entre elles prennent encore place dans les régions rurales. A mesure que les revenus disponibles accrus sont « consacrés aux produits manufacturés et transformés » (Johnston and Kilby, 1975 : 301), les possibilités d'emploi augmentent. Bien que la citation ci-dessus se réfère aux ménages ruraux en général, l'évaluation globale du peuplement en zone rurale faite par l'IDA a fait ressortir un phénomène très intéressant : dans le monde entier, les colons font des achats similaires à mesure que leurs revenus augmentent (Scudder, 1981). Ces achats comprennent toute une série de fournitures, faciles à deviner, pour aménager les habitations; de la bière et autres boissons fabriquées sur place et des produits alimentaires; des charrues et des charrettes à boeufs ainsi que des intrants agricoles; et des bicyclettes et des machines à coudre.

Les plans de développement devraient faciliter l'acquisition de tels articles au moment voulu : la plupart peuvent être produits et/ou réparés sur place. L'aménagement des logements utilise des matériaux locaux (briques, parpaings et bois de construction), tandis que la construction et le mobilier fournissent du travail aux artisans locaux qui peuvent aussi entretenir et réparer les charrues, les bicyclettes et autre matériel simple. Les plans devraient aussi envisager de petites agro-industries utilisant les produits locaux. Des études sont toutefois nécessaires pour identifier celles qui conviennent et formuler des recommandations sur leur ampleur et leur financement. Comme pour les autres recommandations contenues dans ce rapport, le point de départ devrait être les activités de transformation déjà pratiquées, comme la bière de village ou de marché, qui peuvent redistribuer les revenus des hommes aux femmes.

La diversification des activités agricoles et non agricoles élargit les perspectives d'emploi (le travail salarié périodique étant particulièrement important pour les nouveaux arrivants et les ménages pauvres) et de commerce. Ce dernier peut fournir des revenus et une position sociale aux femmes. Les hommes s'y livrent également et les marchands les plus prospères créent souvent de petites entreprises. Au Burkina, les marchands de céréales disposant d'un fonds de roulement (esti-



mé entre 500.000 et 1.000.000 de francs CFA pour les gros commerçants) pouvaient facilement faire des bénéfices mensuels nets de l'ordre de 30.000 à 50.000 francs CFA en sus de leurs revenus agricoles. Ce montant correspond à peu près au salaire mensuel des petits fonctionnaires. Un jeune marchand prospère avait un revenu mensuel net d'environ 50.000 francs CFA. Le magasin d'un colon AVV produisait un revenu annuel net moyen entre 300.000 et 350.000 francs CFA.

Un faible pourcentage seulement des agriculteurs couverts par nos enquêtes était engagé dans des activités lucratives, hors exploitation, toute l'année. La plupart des travaux hors exploitation consistaient en petites entreprises commerciales : ventes de biens de consommation et de produits alimentaires, production et commercialisation de denrées alimentaires (bière, nourriture) et travaux salariés, effectués localement ou non, dans le secteur agricole et extra-agricole. Le petit commerce et les emplois salariés étaient plus importants pour les femmes, les fils et les frères mariés, ainsi que pour les enfants (filles ou garçons) non mariés vivant sur l'exploitation familiale que pour les hommes chefs de famille. Environ la moitié des revenus indépendants des femmes dans les installations AVV les plus diversifiées, à Linoghin (près d'un marché important) et à Mogtedo (près de gisements d'or), provenait d'activités extra-agricoles.

### Liens entre la diversification et la viabilité

Nous avons soutenu qu'une plus grande diversification des sources de revenus, y compris des activités hors exploitation, contribue au développement de systèmes de culture durables. L'analyse préliminaire des données recueillies au Burkina Faso confirme notre thèse. La diversification des sources potentielles de revenus permet de garder la main-d'oeuvre familiale, ce qui est particulièrement important pour les ménages plus pauvres ou plus petits qui n'ont pas les moyens d'embaucher des ouvriers. Nous avons observé un lien étroit entre le développement d'autres sources de revenus pour les hommes jeunes et les femmes mariées et leur empressement à participer aux travaux agricoles collectifs (de subsistance ou de rente) pendant la saison pluvieuse. Les chefs de famille savent, par exemple, qu'en l'absence d'activités non agricoles qui leur fournissent des revenus personnels, les hommes jeunes, mariés ou non, risquent de partir à la recherche

d'emplois dans les villes ou dans les plantations de la côte. Voir partir un fils, c'est perdre une source de travail précieuse.

Les recherches ailleurs dans d'autres régions de l'Afrique occidentale sahélienne soulignent aussi le lien entre la diversité des sources de revenus et une production durable (Reardon et Islam, 1989; Reardon, Matlon et Delgado, 1988). L'expérience dans les zones d'installation les plus réussies de l'Afrique de l'Est (Mwea au Kenya; Gezira et New Halfa au Soudan, par exemple) prouve que la diversification ne se fait pas nécessairement au détriment de la production agricole. En outre, la culture sous contrat des haricots verts à Mwea et l'intégration de l'élevage et des nouvelles cultures à Gezira et à New Halfa montrent que les migrants sont disposés à investir dans les cultures de plus grande valeur s'ils peuvent vendre à bon prix et avoir accès aux réseaux de marchés locaux, régionaux, nationaux et internationaux. En Asie tropicale, l'une des installations les plus réussies est Minneriya, dans la zone sèche de Sri Lanka. Au cours du suivi de l'étude de référence faite dix ans plus tôt, Wimaladharma a constaté, au début des années 80, que plus de 90 % des exploitations du projet initial étaient encore contrôlées par les mêmes familles de colons, y compris des membres de la deuxième génération qui avaient pris la relève (communication à l'IDA). Les fréquents renouvellements de colons qui se produisent dans les basses terres tropicales de l'Amérique latine reflètent le manque d'opportunités ainsi que l'insécurité foncière et le caractère défavorable des politiques nationales.

Privées de sources rentables de revenus non agricoles, les femmes doivent se rabattre sur la culture de champs individuels mais, compte tenu de la situation dans les zones d'installation, elles peuvent avoir des difficultés à cultiver seules et avoir d'autres activités économiques. Les études de cas au Mali et au Togo ont montré que lorsque les femmes s'installaient dans des zones OCP plus isolées, elles avaient beaucoup moins de chances de pouvoir cultiver leurs propres parcelles. Les femmes Dogon installées à Yanfolila, au Mali, par exemple, n'avaient pas accès aux jardins de case, alors que c'était la pratique depuis longtemps dans leur région d'origine. A Finkolo et à Dioila au Mali et dans la plaine du Mô au Togo, les ménages de migrants étaient en butte aux mêmes contraintes. Dans les zones d'installation, on accorde souvent la priorité à la culture des champs de ménages qui sont invariablement gérés par les

hommes chefs de famille. Pourtant, les femmes continuent à avoir besoin de sources de revenus privés et les changements signalés dans la distribution des ressources de la famille — les paiements en espèces ou en nature que les chefs de famille peuvent faire aux femmes, par exemple — ne sont pas une compensation suffisante.

Le défrichement de la brousse dans les zones d'installation peut aussi entraver l'accès des femmes à une autre source de revenu : le ramassage et la transformation des fruits comme les amandes de karité. Ces nouvelles contraintes qui pèsent sur les sources de revenus réels des femmes mènent parfois à des activités rémunératrices peu propices à une production durable. La vente du bois de chauffe étant la principale source de revenu des femmes pauvres à Yanfolila, au Mali, elles contribuent ainsi à la déforestation dans la zone. Comme le note Koenig (1990), ce sont les femmes les plus pauvres qui sont poussées à utiliser des stratégies écologiquement nuisibles pour se procurer un revenu.

Le développement d'un système de production diversifié qui n'est pas basé uniquement sur l'agriculture, encore moins sur une seule culture de rente comme le coton, accroît les possibilités d'activités lucratives pour les familles, en leur permettant de prolonger leurs activités pendant la saison sèche et d'étaler leurs risques au lieu de trop dépendre d'une source unique de revenus; il donne aux petits ménages en particulier, qui manquent peut-être de main-d'oeuvre pour pratiquer des cultures de rente sur une grande échelle, la possibilité d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur niveau de vie. Enfin, il pourrait motiver les ménages à contribuer par leur énergie et leurs ressources financières au développement de systèmes de culture plus durables.

Il est évident que le lien entre la diversification et la durabilité mérite d'être davantage étudié, étant donné son importance pour la planification des peuplements assistés et le développement durable de l'agriculture dans les zones OCP. Il nous faut explorer de manière plus approfondie la nature de ce lien dans différentes situations. Il se peut qu'il soit très faible, par exemple, dans les zones où l'agriculture est très aléatoire, là où les précipitations sont plus faibles, comme c'est souvent le cas dans les régions de départ situées au nord des zones OCP, dans les pays sahéliens (Reardon and Islam, 1989; cf. Painter, 1985 : 457-476; 1987c).

### **Le rôle des femmes dans les stratégies de diversification**

En soulignant que le ménage est l'unité de production capitale, ce rapport met l'accent sur tous les membres de la famille, y compris les femmes, les enfants et les autres membres. Comme la diversification peut fournir des revenus monétaires privés aux femmes, elle peut rehausser leur position en tant que membres productifs du groupe, tout en leur donnant des raisons de se mobiliser pour la création d'économies domestiques plus viables.

Si l'on veut donner plus de chances aux femmes, il faut tenir compte d'un certain nombre de contraintes. Au niveau du ménage, les stratégies de diversification et l'investissement des gains devraient permettre aux femmes d'utiliser leur travail différemment, passer moins de temps à préparer la nourriture, ramasser du bois, se procurer de l'eau et soigner les enfants afin de se livrer à des activités plus productives comme le jardinage, l'élevage, l'artisanat à domicile et le commerce. Le temps de préparation des repas peut être considérablement réduit si les meuneries ou, à défaut, les petits broyeurs de ménage sont d'accès facile (Carr et Sandhu, 1987). L'emploi de fours plus efficaces, l'agroforesterie (Cook et Grut, 1989) et la plantation de bois individuels et communaux, ainsi que la protection communale des forêts classées, contribueront non seulement à la mise en valeur de l'environnement, mais dispenseront également les femmes de la tâche ingrate qui consiste à aller chercher du bois de chauffe toujours plus loin. Un approvisionnement en eau potable insuffisant empêche les femmes de se livrer à des activités plus productives à deux égards : d'une part, en raison du temps passé à aller chercher l'eau au loin et, d'autre part, du temps consacré à soigner les enfants rendus malades par l'eau contaminée, ce qui est courant dans les pays OCP.

Il faut également aborder le problème des préjugés culturels qui existent à tous les niveaux à l'encontre des activités productives et de l'indépendance des femmes. Les études sur les projets de peuplement organisé révèlent souvent, par exemple, que la productivité et la position sociale des femmes migrantes sont en général inférieures à celles des femmes restées dans les régions de départ. Les planificateurs sont en grande mesure responsables de cet état de choses. Ils interrogent rarement les épouses au moment de la sélection

des migrants encadrés : leur choix peut se porter sur des ménages où la femme est peu enthousiaste, alors que d'autres, dans lesquels l'épouse aurait été d'un grand soutien, sont rejetés. De plus, les stratégies de développement — souvent basées sur une seule culture — visent le chef de famille et ne tiennent guère compte des activités économiques des épouses (Basset, 1990; Staudt, 1987; Lieberherr-Gardiol, 1989 : 312-313). La position de la femme en souffre, son rôle se réduit à travailler dans la concession ou le champ du maître au lieu d'être coproductrice. Et, autre obstacle, les agents de vulgarisation, en général des hommes, adressent leurs conseils aux hommes. Toutes ces contraintes réduisent le potentiel de l'installation de populations en limitant l'accès des femmes aux activités économiquement plus productives.

#### **Augmentation progressive des disparités au sein des populations installées**

Les différences observées entre les stratégies adoptées par les ménages prospères et les ménages pauvres ont des implications pour la planification. Les études des plus anciens peuplements au Mali, au Burkina et au Togo (Dioila, Solenzo et AVV, et FED, respectivement) révèlent que si un programme de vulgarisation agricole conduit à une forte hausse des revenus de la production agricole pendant la première phase de l'installation, on voit se former un groupe de migrants dont les objectifs de production sont plus ambitieux. S'ils « accrochent » aux nouvelles techniques et aux possibilités d'investissement, ces migrants peuvent devenir le moteur d'investissements et d'activités lucratives. Sinon, cette même énergie sera dirigée vers une culture extensive poussée au maximum.

Les installations planifiées AVV à Mogtedo et à Mogtedo-Bombore auraient connu un succès encore plus grand si le projet avait su exploiter l'énergie de la première génération de producteurs très prospères (que les agents de vulgarisation AVV appellent souvent, à cause de leurs revenus, « les millionnaires ») pour promouvoir des systèmes de culture intensive durables. Comme les migrants ne voulaient pas s'attirer la colère des services de vulgarisation en violant les règles qui prescrivaient la culture en bandes et comme, par ailleurs, les possibilités d'investissement dans de nouvelles technologies agricoles plus rentables (tracteurs, irrigation) étaient limi-

tées, certains des plus riches d'entre eux ont quitté la zone pour des régions qui avaient un meilleur potentiel de gains.

En revanche, à Solenzo au Burkina et à Dioila au Mali, une première génération de producteurs de coton prospères ont pu satisfaire leur désir d'améliorer plus rapidement leurs revenus agricoles grâce à l'existence d'un programme rentable de cultures et d'un régime foncier plus souple (qui permettait aux migrants et aux hôtes d'augmenter considérablement les superficies cultivées en utilisant la traction animale ou motorisée). Nous pouvons prédire, toutefois, qu'à mesure que l'immigration spontanée dans les régions cotonnières de Solenzo et de Dioila s'intensifiera, les possibilités de hausse spectaculaire des revenus agricole se feront plus rares. Les migrants seront obligés soit d'intensifier leurs cultures, soit d'aller s'installer ailleurs dans des régions moins peuplées. Etant donné qu'il est encore facile d'acquérir de nouvelles terres dans un grand nombre de régions des bassins fluviaux OCP, nous pouvons aussi prédire qu'ils choisiront l'une ou l'autre option selon les perspectives à long terme de diversification des activités hors exploitation qu'ils voient dans une région donnée.

#### **Gisements d'or et diversification**

L'exploitation des gisements aurifères par les petits chercheurs d'or est un phénomène peu étudié dans les pays OCP. Hunting Technical Services Limited (1989) mentionne son existence en Guinée, en Guinée-Bissau et dans la région de Say au Niger. Dames & Moore (1989) parle de lavage et de tamisage de l'or le long de la Falamé au Mali et au Sénégal. L'IDA a découvert des centaines de petits chercheurs d'or dans un camp de mineurs dans le périmètre AVV-UP1 ainsi que des centaines d'autres qui résidaient à proximité dans des villages autochtones ou AVV. Le tamisage est devenu une source de revenus non agricoles importante dans certains villages. Nous avons fait une étude spéciale qui indique que les chercheurs d'or dépensent la majeure partie de leurs revenus pour des produits de consommation et des denrées alimentaires. Ceci a accru la demande locale de viande, d'eau et d'aliments. Si les autres conditions sont favorables, cette augmentation de la demande devrait normalement favoriser la diversification. En fait, les migrants des zones AVV voisines semblent ne pas avoir bénéficié des effets de retombée de la découverte de

l'or dans la région, en grande partie parce qu'ils ont depuis longtemps des rapports tendus avec les habitants de Mogtedo, marché régional et centre administratif proche d'où viennent la plupart des marchands qui approvisionnent les mineurs.

L'extraction de l'or abîme considérablement les terres arables dans certains endroits. Comme la fabrication du charbon de bois, elle peut avoir de sérieuses conséquences écologiques. D'un autre côté, ce serait une erreur que de condamner d'emblée cette activité. Comme l'installation de populations spontanée (condamnée, il y a encore peu,

par les planificateurs), elle est difficile à empêcher. Elle apporte aussi des revenus non négligeables à ceux qui s'y livrent. Une partie de ces revenus, nous le savons, assure la subsistance des ménages pauvres, une autre est sans doute investie dans les activités agricoles et nonagricoles. Le rôle et les effets de cette extraction de l'or doivent faire l'objet d'une étude approfondie afin de développer les techniques d'aménagement qui conviennent. Une fois le phénomène mieux compris, une démarche appropriée consisterait peut-être à délimiter des zones pour l'exploitation des gisements d'or.

# 8

---

## *Systemes de production agricole*

### **Enseignements**

#### *Introduction*

L'un des principaux objectifs de l'EIP était d'examiner les stratégies de peuplement utilisées dans les 11 pays OCP et dans les régions tropicales. Ce faisant, nous avons dégagé ce que nous appelons les « conditions du succès ». Jusqu'ici dans ce rapport, nous avons mis l'accent sur l'initiative des migrants, la participation des autochtones et des éleveurs, les sites de potentiel moyen qui ne sont pas trop isolés, la diversification du système de production, les politiques nationales appropriées et la sécurité foncière. La présente section est axée sur le système de production agricole, à la fois parce que c'est le noyau autour duquel les migrants essaient de développer des activités économiques diversifiées et parce que les planificateurs et les techniciens ont concentré leurs efforts dans ce domaine, notamment sur le système de culture.

Dans un contexte de politique générale plus favorable à l'agriculture et au développement rural, l'IDA préconise la colonisation des terres pluviales de préférence aux terres à irriguer. Tout d'abord, nous pensons que le peuplement spontané assisté, qui est le plus souvent associé à la culture sèche, a un potentiel de développement beaucoup plus élevé que le peuplement organisé autour de projets d'irrigation. Ensuite, les coûts de ces derniers montent en flèche dans toute l'Afrique : ils sont rarement inférieurs à 10.000 dollars par hectare et dépassent parfois les 20.000

dollars. Même avec deux campagnes annuelles de récoltes de haute valeur, il est impossible de couvrir de telles dépenses d'aménagement; en fait, souvent les projets d'irrigation africains ne couvrent même pas les frais courants. De plus, à de tels coûts, la culture d'irrigation par comparaison à la culture sèche ne pourra profiter qu'à un petit nombre d'habitants ruraux. Même si certains ménages deviennent plus prospères grâce à ces projets, beaucoup restent pauvres. Bref, en termes de coûts financiers et de rentabilité, il est difficile de justifier des investissements massifs dans les projets de peuplement en zones d'irrigation (Moris, 1987; Moris, Jon et al., 1987).

Cette recommandation ne devrait toutefois pas exclure l'inclusion de petites pompes et — comme c'est le cas dans le bassin du cours moyen du Sénégal — de petits périmètres d'irrigation dans les systèmes d'exploitation agricole qui combinent des parcelles irriguées de moins d'un hectare avec la culture sèche. Elle ne devrait pas non plus interdire d'incorporer l'irrigation par submersion et l'irrigation de marais et de bas-fonds dans un système plus large de production agricole. En outre, lorsqu'on construit des barrages hydroélectriques comme ceux de Kompienga au Burkina Faso et de Selingue au Mali, il est logique de considérer tout un éventail d'options, y compris l'irrigation d'écoulement des eaux, l'irrigation par contrôle de nappe et l'inondation en aval, au bénéfice des paysans qui pratiquent la culture de décrue, des pasteurs et des pêcheurs (Scudder, à paraître). Comme nous l'avons déjà mentionné, ces barrages permettent aussi d'asso-

cier un petit nombre de migrants encadrés, des autochtones, des migrants spontanés et des éleveurs en plus grand nombre, la commune du chantier de construction devenant ensuite un centre de services régional.

La plupart des projets de peuplement ont été conçus et mis en oeuvre pour promouvoir le développement rural, mais, fait ironique, ils n'ont guère réussi à mettre en place des systèmes agricoles satisfaisants. Les enquêtes sur environ 150 projets d'installation, financées par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) et la Banque mondiale dans les années 80, ont mis en évidence, dans bien des cas, des systèmes de production mal conçus (Scudder, 1981; Banque mondiale, 1985). Cet état de choses était en partie dû à des études insuffisantes et inadaptées. La phytosélection qui visait à améliorer les variétés cultivées dans les pays OCP a, par exemple, trop mis l'accent sur les variétés de haut rendement qui exigent une meilleure gestion de l'eau et des applications d'engrais trop coûteuses pour la plupart des cultivateurs. En conséquence, les projets financés par la Banque mondiale ont été incapables de produire de nouvelles variétés de sorgho, de millet et de niébé de meilleur rendement que les variétés locales quand elles étaient cultivées dans les champs (Carr, 1989).

Selon l'évaluation des installations de populations à travers le monde réalisée par la Banque mondiale (1985), l'encadrement technique était déficient dans 41 % des projets assistés par la Banque pour lesquels on disposait de données, bien que la vulgarisation soit un maillon essentiel entre la planification et la mise en oeuvre de systèmes de production agricoles améliorés dans les zones OCP. En Afrique subsaharienne, les programmes de vulgarisation ont été notoirement faibles. Toute une génération de grands projets de développement agricole ont été financés à grand renfort de capitaux à partir du début des années 70, en vue d'accroître la productivité agricole en Afrique de l'Ouest. La plupart de ces projets ont été abandonnés, leur impact étant très souvent jugé peu satisfaisant. L'une des raisons principales de cet échec tient au fait que les programmes de vulgarisation ne correspondaient pas aux contraintes et aux opportunités locales, telles que les percevaient les petits exploitants qui prenaient leurs décisions en conséquence.

A l'exception du coton, qui, de toutes les cultures, a le plus bénéficié du soutien de l'Etat dans les pays OCP, les changements dans les systèmes

de production ont été minimes. En général, ceux-ci sont encore basés sur la culture extensive, dépendent énormément du travail humain et incorporent peu d'intrants commerciaux. Un grand nombre de paysans n'utilisent les programmes techniques que de manière fragmentaire, face à une multiplicité déconcertante de facteurs locaux (voir Chapitre 5). Dès lors, l'accroissement de la production agricole dans les pays OCP dépend davantage de l'expansion des surfaces cultivées que du passage à une production plus intensive.

Nous avons soutenu que la persistance de l'agriculture extensive à faibles capitaux dans les zones OCP s'explique en partie par le manque d'appui gouvernemental aux risques encourus par les cultivateurs et aux investissements qu'ils font en vue d'une production durable. Les politiques en matière de prix aux producteurs et de conditions d'accès aux intrants n'ont guère été favorables à l'expansion des cultures qui ne sont pas destinées à l'exportation. La faiblesse persistante des services de vulgarisation est une autre cause importante de l'immobilisme des systèmes de production. Ce n'est pas l'étendue des services de vulgarisation agricole, reflétée par la proportion entre agents de vulgarisation et cultivateurs, qui est nécessairement en cause. Les rapports recommandés pour l'Afrique de l'Ouest sont de 1 agent pour 1.000 fermiers dans les zones de culture sèche et de 1 pour 100 dans les zones d'irrigation.

Le Tableau 8.1, basé sur les documents de la Banque mondiale et nos études de cas, donne une idée de la situation actuelle. Les chiffres suggèrent que les proportions agents/fermiers sont peut-être trop élevées dans les pays d'étude de cas, sauf au Ghana. Ils peuvent naturellement masquer la répartition effective des agents; ce qui importe davantage, quelle que soit la comparaison entre les proportions théoriques et réelles, ce sont l'accessibilité et l'efficacité de ces derniers.

Comme nous venons de l'indiquer, et comme le confirment les études de cas et les documents examinés au cours de l'EIP, les faiblesses semblent venir du manque d'efficacité des agences gouvernementales de vulgarisation sur le terrain. Parmi les facteurs qui expliquent les résultats médiocres des services d'encadrement dans les zones OCP (excepté les zones cotonnières), signalons: un mauvais moral, des salaires bas et peu de remplaçants disponibles, des messages de vulgarisation inadaptés et parfois contradictoires, un personnel peu compétent, de mauvaises relations entre les

**Tableau 8.1 Rapports agents de vulgarisation/ agriculteurs dans les pays d'études de cas**

Pays	Rapports agents de vulgarisation/agriculteurs	
Burkina Faso	National	1:627
	Elevé (Bougouriba)	1:350
	Bas (Yatenga)	1:1000
	Installations organisées AVV (1989)	1:100-200
Ghana	National	1:5000
	Région Est supérieur -Global 2000	1:50
	Vallée de la Volta Rouge et Fumbisi/« Overseas »	— 0 —
	Damongo-Frafra/Konkomba	1:380
	Damongo-Multiethnique Projet de Tono	— 0 — 1:148
Mali	National	pas de données
	Zones DRA	1:330
	Zones ODIPAC	1:380
	Zones OHV Zones CMDT	1:92 1:77
Togo	National	1:195-225
	Projet FED-Agbassa Plaine du Mô	1:59 1:159-198

vulgarisateurs et les agriculteurs et l'abandon des régions agricoles situées en dehors des zones de projets. Les services de vulgarisation n'ont pas été dotés de fonds suffisants dans les pays OCP, et la majeure partie des fonds disponibles (jusqu'à 90 % dans certains cas) sont consacrés aux salaires, ce qui ne laisse presque rien pour les opérations : achats de véhicules, entretien et réparations ou essence.

Les conditions de succès que nous avons identifiées ont d'importantes implications quant à la politique générale. Si les agronomes, les spécialistes de l'élevage et les économistes agricoles n'en tiennent pas suffisamment compte dans les études et la conception des plans, les migrants rejeteront ou n'accepteront que partiellement des systèmes qui, bien que techniquement valables et durables, ne répondent ni à leurs besoins, ni à leurs attentes. Dans la section qui suit, nous donnons un aperçu de la nature des systèmes de production agricole. Ensuite, nous formulons des suggestions pour obtenir de meilleurs rendements d'une façon écologiquement viable. Etant donné les systèmes actuels de culture extensive par lesquels les

cultivateurs essaient d'accroître le rendement par unité de main-d'oeuvre et non par unité de surface cultivée, la tâche ne sera pas facile.

#### *Nature des systèmes d'exploitation agricole*

Les migrants des zones OCP, qu'ils soient spontanés ou encadrés, organisent généralement la production agricole sur de nouvelles terres sur le principe d'une occupation extensive des sols. La terre, surtout en dehors des zones d'installation (par exemple, l'AVV au Burkina Faso; le projet d'irrigation de Tono au Ghana; et FED-Agbassa au Togo), leur paraît abondante et ils l'utilisent en conséquence.

Bien que la taille des exploitations soit comparable aux moyennes nationales ou régionales, la plupart des migrants choisissent d'accroître les surfaces cultivées, augmentant ainsi la productivité de la main-d'oeuvre. Ces systèmes de production agricole font largement appel à la main-d'oeuvre pour l'exploitation de champs gérés par les chefs de famille. La principale source de main-d'oeuvre est la famille du colon, bien qu'il puisse y avoir d'importants apports de l'extérieur (ouvriers agricoles, métayers et, dans une moindre mesure, le travail collectif non rémunéré). Les études suggèrent, ce qui n'a rien de surprenant, que les ménages disposant d'une main-d'oeuvre familiale nombreuse, installés depuis longtemps ou nouvellement arrivés, sont plus prospères que les ménages plus petits pendant les premières années de l'installation.

Les exceptions à cet emploi intensif du travail manuel se rencontrent surtout dans les projets d'installation organisée (Burkina Faso, Ghana, Togo), qui ont introduit des techniques de production améliorées et où le taux de traction animale peut être considérable. Dans d'autres cas d'installation organisée (la zone « Overseas » au Ghana, par exemple), les migrants combinent parfois animaux de trait et traction motorisée. Les migrants spontanés font aussi appel à la traction animale quand les conditions du sol et les faibles risques de maladies animales le permettent (Dioila au Mali) et utilisent parfois de petits tracteurs (Solenzo au Burkina Faso). Dans tous ces cas, le but semble toutefois être d'accroître les rendements par unité de main-d'oeuvre plutôt que par unité de surface cultivée, les charrues à boeufs et les tracteurs servant à mettre en culture un plus grand nombre d'hectares par ménage. Autrement dit, les charrues et les tracteurs ser-

vent à cultiver un plus grand nombre d'hectares par personne d'une manière extensive au lieu d'intensifier la production. En outre, même dans les zones où les charrues s'emploient fréquemment, un nombre considérable de migrants font appel au travail manuel pour la production agricole. Dans le projet FED-Agbassa au Togo, par exemple, où le gouvernement encourage la traction animale depuis des années, 43 % des 30 ménages de l'échantillon utilisaient le travail manuel pour la culture. En général, les ménages qui utilisent la traction attelée ou motorisée ne représentent qu'un faible pourcentage de ceux inclus dans les études de cas. Pour l'ensemble des pays sahéliens, 10 à 15 % seulement des terres arables seraient cultivées par traction animale (Jayne, Day et Dregne, 1989).

Une autre caractéristique des systèmes de production observée au cours des études de cas, surtout dans les zones d'installation spontanée, est l'emploi de faibles quantités d'engrais chimiques pour les cultures vivrières de base par opposition aux cultures de rente comme le coton. Les cultivateurs pratiquent plutôt différentes formes de rotation des cultures, jusqu'au moment où ils remarquent une baisse des rendements, des mauvaises herbes gênantes ou la prolifération des plantes parasites, *Striga*; ils laissent alors le champ en jachère pendant une période de cinq ans ou plus. Les premiers signes d'un appauvrissement important du sol apparaissent de trois à cinq ans après la mise en culture. La plupart des ménages cultivent plusieurs champs à la fois, chacun à un moment différent de son cycle, de sorte que de nouveaux champs sont défrichés tous les ans. Le résultat global est une croissance rapide des superficies cultivées ou en jachère et un recul constant de la brousse.

Les migrants déclarent parfois qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser des engrais chimiques tant que la terre est abondante. En effet, la jachère en brousse constitue un moyen efficace de rétablir la fertilité des sols. Ce système marche tant que les ressources restent abondantes, mais un certain nombre de zones OCP sont en train de se peupler rapidement. Etant donné que la terre est une ressource limitée, la culture extensive pratiquée par un nombre croissant de migrants doit forcément se heurter à des contraintes (comme c'est déjà le cas parfois). Il est intéressant de noter que bien souvent dans certaines régions (plaine du Mô au Togo), les populations d'accueil et les migrants continuent à penser que la terre est abondante,

alors qu'en fait une pression démographique se manifeste déjà.

L'emploi d'engrais est souvent plus important dans les projets d'installation organisée (FED-Agbassa au Togo et l'AVV au Burkina Faso, mais pas à Damongo au Ghana) et dans les régions où les rendements des cultures de rente sont élevés (Dioila au Mali, Solenzo au Burkina Faso). Toutefois, ceci n'est pas une garantie contre le déclin de la fertilité des sols. En général, une partie des terres du ménage doit être cultivée chaque année et le reste rester en jachère ou produire une récolte de fourrage pour les animaux de traction. L'emploi combiné de l'engrais et de la jachère périodique est censé assurer aux migrants un accès permanent aux sols fertiles, dans les limites des terres qui leur sont allouées.

Au Togo (FED-Agbassa) et au Burkina Faso (AVV-UP1), les migrants pratiquent la culture extensive sur leurs parcelles. La culture attelée a fortement accru la productivité du travail et les producteurs peuvent cultiver presque la totalité de leurs parcelles chaque année. Ils utilisent des engrais mais observent peu (AVV et FED-Agbassa) les recommandations en matière de jachère. Les résultats inquiètent les fonctionnaires des installations et les migrants : un emploi d'engrais relativement élevé et des signes de plus en plus nombreux d'appauvrissement des sols, dont se plaignent les cultivateurs. Dans toutes les régions couvertes par les études de cas, les migrants ont pratiqué la culture extensive au début et constaté un déclin de la fertilité des sols au bout de quelques années. Au lieu d'adopter un mode de culture plus intensif, beaucoup ont changé de champs ou sont partis vers d'autres zones (AVV au Burkina Faso ou plaine du Mô, par exemple). Une certaine intensification s'est toutefois produite. A Dioila au Mali, par exemple, les migrants spontanés ont intensifié leur culture en employant à la fois des engrais chimiques et de la fumure organique; pour faciliter le ramassage de la fumure organique, ils enferment leur bétail.

### Comment procéder

1. Certaines conditions préalables sont indispensables à la mise en oeuvre de systèmes de production agricole appropriés.

Discussion : Ces conditions préalables concernent le régime foncier et l'utilisation des terres. Pour le régime foncier, nous avons souligné l'im-



portance de la sécurité du droit d'occupation. Pour l'utilisation des terres, nous avons mis l'accent sur l'initiative des migrants, la diversification des systèmes de production, la participation des hôtes et des éleveurs, les sites de potentiel moyen qui ne sont pas trop isolés et les politiques nationales qui doivent être favorables. Ces conditions, ainsi que la question de la viabilité écologique traitée au Chapitre 11, devraient rester présentes à l'esprit durant l'examen plus ponctuel qui suit.

2. Comme pour le régime foncier, il faut partir des modes d'occupation des sols existants pour élaborer des systèmes de production agricole appropriés.

Discussion : Les recherches en cours démontrent de plus en plus que les systèmes de culture qui existent peuvent être adaptés aux milieux soudano-sahéliens à haut risque. Selon Carr, parmi les 3.000 variétés de millet soumises à des essais par l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT), « aucune ne s'est révélée supérieure dans les conditions normales de culture » (1989 : 57). Au cours des siècles, les cultivateurs ont développé leurs propres variétés et espèces adaptées aux conditions locales. En plus des espèces de millet, ils ont développé des variétés de niébé qui fournissent non seulement des graines, mais aussi des feuilles utilisées pour la confection de condiments et le fourrage. Certaines variétés de sorgho à maturité tardive font « un bon emploi de la faible teneur en matières minérales des sols » (ibid : 49), tandis que la pratique de planter cinq graines ou davantage par trou assure l'énergie nécessaire pour fendre « des sols très résistants » (ibid : 53). La culture intercalaire tend à réduire les goulets d'étranglement de main-d'oeuvre aux moments critiques du cycle culturel, tout en réduisant les risques associés à la monoculture (Lyman, Sanders, et Mason, 1986). Les systèmes locaux d'utilisation des sols ont aussi leurs problèmes, que l'on ne pourra sans doute résoudre que si les producteurs reçoivent des incitations appropriées et si les nouvelles technologies ont fait l'objet de recherches minutieuses dans des conditions de production normales.

3. La mise en oeuvre de systèmes de production agricole appropriés demande à être étudiée davantage; elle exige aussi l'appui d'une vulgarisation moins étroite et plus unifiée.

Discussion : Les instituts de recherche comme l'Institut international d'agriculture tropicale

(IITA) et l'ICRISAT sont déjà en train de changer leurs programmes de sélection afin de produire des variétés qui conviennent mieux aux conditions réelles des exploitations agricoles. En particulier, la recherche met davantage l'accent sur les variétés hâtives moins fragiles, plus résistantes à la sécheresse et aux maladies. Incorporer ces variétés dans les programmes techniques nécessitera la collaboration non seulement des agronomes et des spécialistes en sciences sociales, mais aussi des instituts nationaux de recherche et des agriculteurs locaux (à travers des recherches sur les systèmes adaptables de production agricole et d'essais sur le terrain. A mesure que les ménages de migrants essaient de diversifier les systèmes de culture et d'intégrer élevage et cultures, l'un des principaux points faibles des pays sahéliens est que les services d'encadrement sont souvent limités à une culture particulière (la CMTD au Mali est à cet égard une exception notable) ou à un secteur particulier, si bien que les cultivateurs reçoivent des conseils discordants. Il convient donc d'harmoniser et d'élargir les services de vulgarisation. La recherche et la vulgarisation devraient aussi être mieux intégrées et combiner les recherches et démonstrations sur le terrain avec un suivi de près des résultats.

4. Etant donné les objectifs de la diversification, les systèmes d'exploitation agricole doivent intégrer les systèmes de culture avec l'élevage.

Discussion : Bien que le système de culture soit le principal point de départ à partir duquel les ménages peuvent développer une production diversifiée, les investissements en bétail sont à prévoir, une fois la sécurité alimentaire assurée. Un grand avantage de l'installation assistée par rapport à l'installation organisée est qu'il est plus facile d'intégrer les cultures et le bétail; néanmoins, comme on l'a déjà indiqué, une augmentation du cheptel aboutit en général à des conflits. Ceci se produit, que les propriétaires soient des autochtones, des migrants ou des éleveurs. Les conflits de ce genre ne sont certes pas faciles à résoudre, mais une solution possible est d'incorporer les différents groupes d'intérêt dans des organisations locales chargées de la gestion des terres et d'autres questions de planification.

5. Etant donné que les autochtones, les immigrants et les éleveurs coexistent dans la plupart des zones OCP (la principale exception étant les zones infestées par la mouche tsé-tsé, vecteur de la trypanosomiase animale), nous recommandons

de baser la planification sur l'aménagement des terroirs dans les bassins fluviaux et les autres zones (Chapitre 9).

Discussion : Cette recommandation présente un inconvénient : le zonage — au moyen duquel les agences gouvernementales et les ONG aident les membres d'une communauté à allouer des parcelles pour les sites des villages, les jardins de case, les champs, la gestion du bétail, le ramassage des produits de la forêt et les réserves — n'en est qu'à ses débuts dans plusieurs pays OCP. Néanmoins, si les habitants des zones d'installation peuvent se mettre d'accord sur un plan de gestion de l'utilisation des sols, cette démarche présente de grands avantages. Au niveau des systèmes de production de la communauté ou de la zone de captage, elle peut réduire les conflits, en permettant aux cultivateurs de confier leur bétail à des éleveurs dans les zones de pâturage pendant la campagne et dans les champs à fumer après la récolte.

Le zonage favorise également des synergies entre cultivateurs et éleveurs : échanges de produits agricoles contre viande et produits laitiers, ou prêt de boeufs pour les labours. Il offre l'avantage supplémentaire de permettre aux éleveurs qui le désirent (et nous en avons rencontré dans tous nos sites d'étude au Burkina) de s'orienter vers l'agropastoralisme.

6. Bien que les agronomes et les économistes agraires n'aient pas encore développé de modèles de production pour les habitats en savane, comme il en existe dans les zones OCP, il est clair que certains éléments devront être incorporés dans les programmes techniques.

Discussion : Etant donné que les migrants spontanés mettent l'accent sur la sécurité alimentaire, initialement du moins, et que celle-ci est également importante pour les autochtones et les éleveurs, on ne peut raisonnablement s'attendre à ce que les cultivateurs adoptent de nouvelles technologies — quelle que soit leur valeur — sans stimulants appropriés sous forme de prix, financement rural et marchés. Même en l'absence de programme approprié, certaines pratiques sont à encourager dès à présent. Nous allons les examiner brièvement ci-dessous, sans que ce soit par ordre d'importance.

- Une meilleure utilisation des terres arables grâce à des techniques de conservation de l'eau comme les billons le long des courbes de niveau, les diguettes de pierre et/ou les plantes vitifères

ou grimpantes sur les terres en pente et les billonnages cloisonnés sur les terrains plats moins sablonneux.

Discussion : Bien qu'ils demandent beaucoup de bras, les billons le long des courbes de niveau et les diguettes, à la différence des billonnages cloisonnés, peuvent être construits pendant la saison sèche, ce qui permet d'étaler les besoins de main-d'oeuvre (Deuson et Sanders, 1990). Le rapport coût-efficacité de ces techniques (et l'intérêt qu'elles suscitent chez les cultivateurs) a été démontré dans toutes les régions de savane boisée de l'Afrique, y compris le district de Machakos au Kenya et le plateau Mossi au Burkina Faso. Les associations communautaires de gestion des terres décrites au Chapitre 11 conviennent le mieux à la vulgarisation des techniques de ce genre, qui visent à protéger les terres arables et à accroître les rendements au moyen d'une meilleure conservation de l'eau.

- Une importance plus grande accordée aux activités que les femmes des pays OCP ont développées de leur propre initiative, y compris les jardins de case et l'élevage de petits ruminants.

Discussion : En termes de durabilité, les deux activités se complètent : la fumure organique fertilise les jardins de case. Les planificateurs tendent à ne pas tenir compte des jardins cultivés par les femmes malgré leur développement en Afrique, dans plusieurs régions très peuplées, et leur emploi généralisé en Asie. Ces jardins fournissent une meilleure nourriture à la famille et peuvent aussi procurer des revenus. Comme ils sont petits et à proximité des villages, ils sont beaucoup plus faciles à fertiliser avec du compost et de la fumure organique que les champs qui demandent des tonnes de détritiques, ce qui rend le fumage peu pratique, sauf quand on fait brouter le bétail dans les champs après la récolte.

- Cultures de rente, rotation des cultures et utilisation d'engrais.

Discussion : Comme pour les programmes de peuplement dans d'autres régions d'Afrique tropicale, les études de cas contiennent de nombreux exemples de cultivateurs disposés à pratiquer la rotation des cultures et à utiliser des engrais. Au Burkina Faso et au Mali, la méthode de rotation la plus efficace consiste à faire suivre une récolte de coton fertilisée par des apports d'engrais par une culture céréalière qui bénéficie dans une certaine mesure des résidus de ces engrais. Par ailleurs, les rotations plus compliquées n'ont guère eu de suc-

cès en Afrique de l'Ouest et ailleurs, surtout celles qui utilisent les engrais verts.

En recommandant les cultures de rente, les planificateurs ont eu tendance à oublier que les cultures vivrières sont aussi des cultures de rente (Little et Horowitz, 1987). Étant donné l'importance que les migrants attachent à la sécurité alimentaire, il est logique de mettre l'accent dès le départ sur les céréales, les ignames et autres denrées de base, à la fois pour la consommation et la vente. Bien que la culture du coton ait bien réussi dans les régions à fortes précipitations, ce n'est pas le cas là où la pluviométrie tombe au-dessous de 800 mm. Pour ces régions, il faut faire des recherches sur les cultures comme les légumineuses et le sésame, qui peuvent être combinées dans des systèmes de production agricole plus durables et servir à la fois à la consommation locale et à la vente.

Bien que l'emploi d'engrais soit recommandé en association avec la conservation de l'eau si l'on veut augmenter de 50 %, voire doubler, les rendements céréaliers dans les zones OCP arides (Deuson et Sanders, 1990), il pose un problème difficile. Les études de cas contiennent de nombreux exemples de cultivateurs disposés à utiliser des engrais, surtout pour les cultures de plus haute valeur comme le coton — par exemple, à Dioila au Mali, à Solenzo au Burkina Faso et à FED-Agbassa au Togo. De plus, Akwabi-Ameyaw pense qu'au Ghana la plupart des agriculteurs, sinon tous, utiliseraient des engrais, s'ils pouvaient s'en procurer à des prix raisonnables. Le problème est que « la plupart de ceux qui en utilisent ne suivent pas les conseils des services de vulgarisation pour une application efficace. Ils en répandent une certaine quantité sur une superficie plus grande que celle recommandée, croyant sans doute que cela vaut mieux que rien' » (communication personnelle, avril 1989).

Les programmes d'alphabétisation fonctionnelle et une meilleure vulgarisation peuvent remédier au manque de connaissances. Toutefois, pour que l'engrais soit rentable dans les zones OCP, les applications devraient s'accompagner d'une meilleure conservation de l'eau au moyen de diguettes et d'autres méthodes, dans le cadre d'un programme technique. Une meilleure distribution des engrais et des prix moins élevés sont aussi essentiels. Ceci nécessitera vraisemblablement des efforts conjugués des gouvernements et du secteur privé; il est à craindre, toutefois, que les institutions gouvernementales — sous la pres-

sion des bailleurs de fonds — ne se retirent de la distribution et de la vente des engrais avant que le marché privé ne puisse prendre la relève.

Les augmentations de prix résultant de l'élimination des subventions posent un problème plus difficile à résoudre (voir le Chapitre 5, surtout la note 1 en bas de page). Même dans des conditions expérimentales optimales en station de recherche, les résultats obtenus « aux prix de marché actuels... ne paraîtront pas suffisamment rentables aux cultivateurs » (Carr, 1989). De meilleurs prix au producteur encourageraient davantage l'emploi des engrais. Les paiements différés ou les paiements en nature après la récolte (comme le préconise Global 2000 au Ghana) constituent, une autre approche possible. Pour compléter les engrais chimiques, un meilleur emploi des vastes gisements de phosphate naturel ouest-africains est à recommander. L'IDA pense que les gouvernements des pays OCP devraient assumer une partie des coûts d'une productivité durable. Nous partageons l'opinion de Jayne, Day et Dregne, qui attirent l'attention sur les milliards de dollars investis aux États-Unis pour subventionner divers programmes de conservation depuis la fin des années 30 et estiment qu'en donnant la priorité à l'ajustement structurel, on ne tient pas suffisamment compte de l'impact sur le secteur agricole et des effets à long terme, sur le plan national, dans les pays où une grande majorité de la population dépend encore de l'agriculture (1989 :19).

7. Le financement rural (y compris le crédit agricole) est l'un des problèmes les plus délicats de politique générale qui se posent à propos du peuplement.

Discussion : Dans une évaluation détaillée des stratégies de développement des petits agriculteurs, une équipe d'experts de Development Alternatives a conclu que ces derniers pouvaient se financer aux taux du marché (DAI, 1975). Bien que cette conclusion soit peut-être valable pour la plupart des agriculteurs la plupart du temps, elle ne s'applique certainement pas aux migrants spontanés ou encadrés pendant les premières années du processus d'installation. Les migrants spontanés ont tendance à dépenser leurs capitaux pendant la migration et la période initiale d'adaptation; les migrants encadrés ont en général peu de capitaux pour commencer.

Pour que les ménages de migrants puissent utiliser une technologie plus productive qui leur

permette de passer plus rapidement d'un mode de production de subsistance à des pratiques écologiquement durables, ils ont besoin d'aide financière pendant la phase d'adaptation. Une fois acquise la technologie qui réduit les besoins de main-d'oeuvre, ils auront davantage les moyens de financer d'autres innovations technologiques (des charrettes, une deuxième charrue ou même des tracteurs) si les autres conditions de la production sont favorables. Cette analyse repose sur nos observations au Burkina : les agriculteurs de Solenzo achetaient au comptant une grande partie de l'équipement de traction attelée. Il n'en va pas de même pour les dépenses courantes comme les engrais. Il n'est pas prouvé qu'en l'absence de crédits, les migrants seraient disposés à investir dans cette technologie ou en mesure de le faire.

Il n'existe pas de solutions faciles. Le Programme accéléré de Mahaweli à Sri Lanka est peut-être, à ce jour, la tentative la plus inventive de fournir des crédits saisonniers personnels aux ménages de colons, en utilisant à la fois les banques de l'Etat et les banques privées. Cette expérience paraissait intéressante sur le papier. Cependant, l'exécution n'a pas été satisfaisante — non pas parce que les crédits n'étaient pas disponibles, mais parce que la productivité et la diversification des revenus étaient insuffisantes pour permettre aux migrants de rembourser les prêts. En conséquence, la proportion des ménages capables d'obtenir de nouveaux prêts saisonniers a décliné au cours des années (Scudder et Wimaladharma, 1990 : Appendice 4). L'établissement de crédit qui a le mieux réussi est la seule banque privée du programme; son succès est dû à une démarche plus novatrice, exécutée par un personnel itinérant plus nombreux et mieux formé. Une autre approche consiste à accorder des prêts, non pas aux ménages individuels, mais à des petites associations d'usagers de l'eau dont les membres sont alors solidairement responsables du remboursement. Dans ce programme, les remboursements se sont faits à temps après chaque campagne, ce qui est loin d'être le cas pour les prêts individuels.

Après dix années d'évaluation, un bailleur de fonds pour Mahaweli (USAID) est parvenu à la conclusion que les primes d'installation sont nécessaires au départ. Cette option coûteuse mérite d'être prise en considération, mais seulement pour de petites installations organisées destinées à démontrer de nouvelles technologies viables à une population d'autochtones et de migrants

spontanés plus nombreux qui, eux, auraient d'autres sources d'aide financière. Une autre voie serait peut-être le crédit fourni par l'intermédiaire des associations de gestion des terroirs villageois (Chapitre 11); il faut toutefois éviter de surcharger de responsabilités des associations nouvellement établies.

Les banques privées, au Mali comme à Sri Lanka (ci-dessus), semblent maintenant plus disposées à accorder des crédits agricoles. Ceci est particulièrement important en Afrique de l'Ouest où, autrefois, les banques refusaient de faire des prêts aux petits exploitants. Les habitants de la zone Opération Haute Vallée (OHV), au Mali, ont formé des associations villageoises en vue d'obtenir des prêts bancaires. Dans le passé, la Banque nationale de développement agricole (BNDA) était la principale source de crédit. A partir de 1987-1988, certaines associations villageoises de l'OHV sont devenues conscientes de leur importance potentielle en tant que clientes des banques et ont procédé à une comparaison entre la BNDA et un concurrent privé, la Banque internationale pour l'Afrique occidentale au Mali (BIAO). La BIAO a étudié les demandes de crédit des associations villageoises beaucoup plus rapidement et a ainsi obtenu la clientèle de 20 d'entre elles. Les prêts de la BIAO sont utilisés pour acheter des intrants et financer d'autres opérations sélectionnées par l'association; les taux de remboursement sont élevés. Ces exemples montrent que les petits exploitants peuvent s'organiser pour avoir accès au crédit. Ils indiquent aussi une évolution encourageante de la part de quelques banques privées.

Toutefois, l'approche des associations villageoises ne garantit pas le succès. Leur taille et leur hétérogénéité peuvent diminuer leur capacité à administrer le crédit ou à gérer les terres. De manière générale, le remboursement des prêts est meilleur quand le nombre de participants est relativement faible et le groupe relativement homogène. Il existe d'autres sources de financement rural comme les tontines, les coopératives et les prêteurs (surtout les petits commerçants), mais l'IDA manque de renseignements sur leur potentiel en tant que source de crédit rural. Dans d'autres parties du monde, les prêteurs prennent possession des terres à titre de remboursement des dettes, aux dépens des migrants, mais la persistance des coutumes foncières dans les zones OCP et l'absence d'un marché foncier actif réduisent ce risque. Quant aux sources de financement pour les ména-

ges, la crise économique dans les zones côtières a eu des incidences défavorables sur les rapatriements de revenus; en conséquence, il est plus important encore d'avoir d'autres sources de financement pour les entreprises agricoles et non agricoles. Ces sources devraient constituer un important sujet de recherches futures.

8. La promotion de la traction animale devrait se concentrer sur les zones qui ont un potentiel plus élevé et faire partie d'un ensemble de techniques réservé à des ménages sélectionnés.

Discussion : La traction attelée intéresse les planificateurs du fait qu'elle permet de mieux préparer les terres; de cultiver des superficies plus grandes avec une main-d'oeuvre moins nombreuse; d'intégrer autochtones, migrants et éleveurs; et d'obtenir éventuellement des effets multiplicateurs dans les petites industries de fabrication et de service. Toutefois, dans les pays OCP, on a relevé un taux d'échec élevé parmi une centaine de projets qui ont essayé d'introduire la traction animale (Jayne, Day, et Dregne, 1989). Parmi les multiples problèmes, on relève : les coûts initiaux; l'incapacité des ménages à financer le remplacement du bétail et du matériel agricole; une période de trois à cinq ans pour maîtriser la technologie (et jusqu'à huit ans pour en tirer pleinement parti); la rentabilité aléatoire sur les sols plus pauvres; une main-d'oeuvre inadéquate qui ne permet pas d'exploiter efficacement les techniques (pour ce qui est de la garde et de l'utilisation du cheptel); le déplacement des goulets d'étranglement, au niveau de la main-d'oeuvre, des labours et des semailles au binage; le mauvais état des animaux, qui ne reçoivent pas une alimentation supplémentaire à l'époque des travaux des champs les plus pressants; les conflits dus aux déprédations de cultures causées par le bétail; les maladies qui vont de pair avec des services vétérinaires insuffisants; et les vols. Les migrants, dans l'UP1 de l'AVV, par exemple, ont dû se débattre avec ces problèmes.

Néanmoins, dans les zones OCP où les précipitations sont plus fortes, les sols meilleurs et les cultures de rente moins aléatoires, l'introduction de la culture attelée a fait augmenter la production et les revenus. Parmi nos sites d'étude, les principaux exemples sont Dioila au Mali; Solenzo au Burkina Faso; et FED-Agbassa au Togo. Tandis que la traction animale à Solenzo, comme à peu près partout, est associée à la culture extensive, à Dioila, l'intensification de la culture se poursuit.

Selon Koenig, « les agriculteurs ont du bétail et du matériel et obtiennent de bons rendements agricoles. Ils souffrent d'une pénurie de terres, mais ont commencé à intensifier leurs pratiques culturales, utilisent la rotation, la fumure organique et les engrais chimiques. Certains ont commencé à nourrir le bétail en étable pour faciliter le ramassage du fumier » (communication personnelle, mars 1990; voir aussi Eicher et Baker, 1982).

Malgré tous ces problèmes, l'IDA estime qu'il faut poursuivre les efforts en faveur de la traction animale. Il convient toutefois de se concentrer sur les zones OCP qui ont un potentiel plus élevé, dans le cadre d'un ensemble de techniques réservées à des ménages soigneusement sélectionnés (en laissant peut-être aux associations villageoises le soin de désigner les ménages, comme c'est le cas actuellement dans quelques-uns des sites). Cet ensemble de techniques comporterait, par exemple, une culture de rente de plus grande valeur qui a fait ses preuves (le coton est la seule pour le moment), une meilleure gestion des terres, le zonage pour les cultures et le bétail (Chapitre 10), les associations villageoises de gestion des terres (Chapitre 11), le financement rural et l'emploi des engrais.

9. La diversification croissante des habitants (autochtones, migrants et éleveurs) des zones et de leurs systèmes de production exige de la souplesse dans les programmes de vulgarisation.

Discussion : Quand un programme de vulgarisation réussit à augmenter les revenus agricoles pendant la première phase de l'installation, il se forme un groupe de migrants qui ont davantage de moyens et des objectifs de production plus ambitieux. Les groupes qui arrivent plus tard n'ont généralement pas le même accès à la terre que les premiers arrivés. Les études montrent que les programmes de vulgarisation réussis dans certaines régions peuvent ne pas être adaptés aux contraintes et aux besoins particuliers des habitants ou d'un groupe d'habitants d'un autre site. Il faut donc fortement insister sur le fait que les programmes de recherche et de vulgarisation doivent être « répétitifs » — c'est-à-dire s'assurer, dès le début, que les résultats des recherches et de la vulgarisation soient incorporés dans l'élaboration des futurs programmes.

L'un des programmes de vulgarisation les mieux réussis que nous avons étudiés, la CMDT au Mali, a été profondément remanié depuis ses débuts pour répondre à l'évolution des besoins et

des préoccupations de la population. La CMTD a toujours été à la pointe du progrès, des associations villageoises à la lutte contre l'érosion. Cette

souplesse est entrée pour beaucoup dans la capacité des cultivateurs de la zone à intensifier leurs systèmes de production agricole et d'élevage.

# 9

## *Importance des marchés et des centres régionaux/de service*

### **Pourquoi les centres sont importants**

Les centres socio-économiques sont importants pour le succès des installations de populations et remplissent souvent de multiples fonctions. Ils servent de point central pour les échanges commerciaux et pour la prestation de services sociaux aux habitants des zones de peuplement. Un marché viable est un élément essentiel des centres socio-économiques dynamiques. Dans certains cas, les marchés sont apparus avant les installations liées à l'OCP, à partir de tentatives antérieures de peuplement ou d'échanges spontanés à d'importants croisements de routes, aux frontières ou aux gués des rivières. Dans d'autres cas, ils ont été créés par le gouvernement ou les agences d'installation après le début des opérations de l'OCP.

### **Aperçu des marchés et des installations de populations dans les zones d'études de cas**

Les marchés contribuent au succès du peuplement et en sont en même temps le produit. Après avoir rétabli leurs systèmes de subsistance, les migrants ont davantage de récoltes vivrières ou commerciales à vendre. A mesure que leurs revenus augmentent, ils achètent davantage de services, de produits manufacturés et de denrées alimentaires. Ceci entraîne le développement des transactions commerciales, surtout sur les marchés publics. Dans les zones de nos études de cas, les signes les plus évidents de hausse des revenus se trouvent dans la forte expansion des marchés établis et la création de nouveaux marchés.

La plaine du Mô au Togo fournit un exemple de cet essor des transactions commerciales consécutivement à l'installation de populations, à l'augmentation des produits agricoles mis en vente et à la hausse des revenus disponibles. Le marché de Tindjassé, créé en 1980, s'est fortement développé après la construction d'un pont sur le Mô et d'une route nationale en 1983. Quarante-trois pour cent des marchands locaux inclus dans l'étude effectuée par la Société togolaise d'études de développement (SOTED) en 1985 se sont établis à Tindjassé après le développement de ces infrastructures; 46 % s'étaient installés dans la région entre 1974 et 1981. Le moteur de l'expansion du marché a été la forte augmentation de la production d'ignames, surtout par les ménages de migrants, qui vendent apparemment jusqu'à 70 % de leur récolte annuelle. La plaine est devenue la principale région productrice d'ignames du Togo en moins de dix ans, en grande partie grâce à l'initiative des migrants.

Le marché de Broukou dans la zone du projet FED-Agbassa au Togo attire des marchands de la région ainsi que des centres de population situés à plus de 260 kilomètres au sud. Même le jeune hameau de Dar-es-Salaam — récemment devenu village — au Burkina Faso se vante d'avoir un marché animé tous les trois jours. Ce marché de village, fréquenté aussi par d'autres éleveurs et cultivateurs de la région, a plusieurs moulins privés et de nombreuses boutiques. Notre site d'étude de Daboura, situé sur un axe routier, a un assez grand marché qui se tient tous les trois jours, un marché quotidien plus petit, 15 à 20 boutiques

ouvertes presque tous les jours et deux petites boulangeries. Seulement 3 des 26 marchés fréquentés par les migrants des installations planifiées par l'AVV à Mogtedo, Linoghin et Mogtedo Bombore (Figure 9.1) existaient avant 1974.

Le marché de Mogtedo est passé de 100 étals, 5 boutiques et un seul moulin en 1975 à 800 étals, 75 magasins situés dans des bâtiments séparés, 122 dans des bâtiments mitoyens et 10 moulins en 1989. Une récente étude des marchés du sous-secteur de Solenzo a dénombré 21 marchés dans les villages et les hameaux agricoles. Dix-sept d'entre eux ont été créés ou s'y sont installés depuis 1974 (CRPA du Mouhoun, Suivi-évaluation, avril 1990).

Le Ghana (à une exception près) est le seul de nos quatre pays d'étude de cas où le peuplement de nouvelles terres dans les bassins versants OCP n'a pas conduit à un développement appréciable des marchés. A la différence du Burkina, du Mali et du Togo, les migrants au Ghana sont en grande partie des gens qui retournent dans des régions où ils habitaient autrefois (Hunter, 1966). Les marchés qu'ils fréquentent sont en général ceux qu'ils fréquentaient dans le passé. Nos études de cas dans ce pays n'ont pas mis en évidence une expansion des marchés ou des villes de pair avec le peuplement, pas plus que de sensibles avancées sur le plan du développement régional dont auraient profité davantage d'industries, de marchands, de grossistes ou de centres de services connexes. La principale exception était la ville de Fumbisi, qui commande l'accès à un arrière-pays porteur, la zone « Overseas ». Son développement a débuté dans les années 70, quand des habitants du Sud, des notables de la région et des militaires ont commencé des cultures commerciales. Cette ville pourrait contribuer au développement de l'arrière-pays, mais ceci ne s'est pas encore réalisé.

### **Echange de produit et de services**

Les marchés sont le centre d'activités économiques importantes, mais l'aspect social de ces interactions est crucial. L'étude de cas pour le Ghana fait ressortir que dans les marchés « tout le monde se retrouve soit pour vendre, acheter ou troquer quelque chose, pour renouveler les liens de parenté, d'affinité ou d'amitié, répandre ou échanger les dernières nouvelles et, pour la majorité des hommes, boire des boissons alcoolisées » (com-

munication personnelle d'Akwabi-Ameyaw, avril 1990).

Une activité importante des marchés réside dans la vente de produits agricoles de la région (sorgho, maïs, ignames, etc.) pour la consommation locale ou extérieure, ou de produits venus d'ailleurs (condiments, noix de cola, canne à sucre, etc.) pour la consommation locale, de même que la vente de bestiaux et de volailles. Les cultures spécialisées (le coton) s'y échangent parfois, mais elles sont généralement commercialisées dans des circuits organisés par les gouvernements ou par des entreprises semi-publiques comme la CMDT au Mali ou la SOTOCO au Togo.

Les marchés sont aussi des centres d'approvisionnement en produits manufacturés importés (concentré de tomate en boîte, sel, sucre, farine, pétrole, piles électriques, etc.) essentiels à la vie quotidienne, que l'on peut acheter dans différents points de vente, des magasins bien achalandés aux vendeurs ambulants en passant par les étals de marché. On y trouve aussi des articles courants fabriqués sur place, qui correspondent aux goûts et aux besoins locaux (aliments, boissons alcoolisées, outils agricoles, étoffes tissées dans la région, poterie, vannerie, vêtements faits dans les environs, etc.). Enfin, les marchés donnent accès à toute une gamme de services : tailleurs, scribes et lecteurs; meuniers, barbiers et réparateurs d'outils agricoles et de transistors.

### **Dynamique des marchés et diversification économique**

Ces activités sont la source de revenus variés, agricoles et extra-agricoles, pour les hommes et les femmes des zones d'installation. Les marchés sont à la fois le moteur et le produit de la dynamique de production et de consommation locales ainsi que des relations qui existent entre la zone et de plus vastes régions, l'économie nationale, voire même les pays voisins dans le cas des marchés frontaliers (Togo et Burkina Faso). Les ventes de surplus agricoles à de bons prix sont une source de profit pour les producteurs qui, en s'enrichissant, alimentent la demande pour diverses activités extra-agricoles (préparation d'aliments, services, production artisanale, etc.). Cette demande croissante encourage la diversification des économies domestiques et locales dans les zones OCP.



SAHELIAN AFRICA  
 MARKETS FREQUENTED BY SETTLERS AND ABANDONED  
 MARKETS CREATED BY THE AVV IN THE AVV SPONSORED  
 SETTLEMENTS AT MOGTEDO, MOGTEDO-BOMBORE, AND  
 LINOUGHIN IN BURKINA FASO, 1989

LOCALISATION ET TYPES DE MARCHES EXISTANTS OU  
 ABANDONNES PAR LES MIGRANTS DES PERIMETRES AVV  
 DE MOGTEDO, MOGTEDO-BOMBORE ET LINOUGHIN, 1989



- MAJOR REGIONAL MARKETS:  
GRANDS MARCHES REGIONAUX:
- 1. MOGTEDO (TOWN)\*
- 2. AVV LINOUGHIN V1
- 3. WARDOGO

- ◻ SUB-REGIONAL MARKETS:  
MARCHES SOUS-REGIONAUX:
- 4. V4 AVV RAPADAMA
- 7. V5 AVV MOGTEDO-BOMBORE
- 9. V6 AVV MANKARAGA
- 11. RAPADAMA TRADITIONAL
- 5. GADEGHIN/V9 RAPADAMA AVV
- 6. GOLD MINE MARKET AT NOBSIN
- 12. YAÏKA\*
- 13. TENLOUKA\*
- 8. V4 AVV MANKARAGA

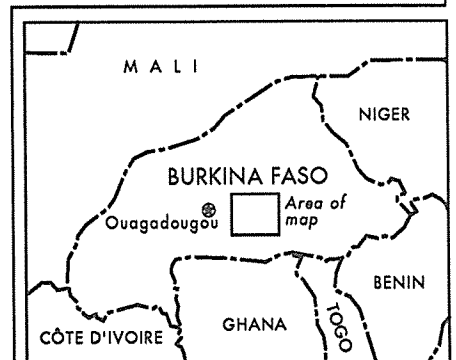
- ▲ AREA VILLAGE MARKET:  
MARCHÉ DE ZONE (NIVEAU VILLAGES):
- 14. DAMONGO

- VILLAGE MARKETS:  
MARCHES VILLAGÉOIS:
- 15. AVV LINOUGHIN V4-V6
- 16. AVV LINOUGHIN V8
- 17. KOUGRI
- 18. ZANGA
- 19. MISSRI
- 10. GOLD MINE AVV MOGTEDO V3
- 26. MOGTEDO-BOMBORE V2

- ◌ ABANDONED MARKETS:  
MARCHES ABANDONNÉS:
- 20. AVV LINOUGHIN V3
- 21. AVV RAPADAMA V1
- 22. AVV RAPADAMA V5
- 23. AVV MOGTEDO V5
- 24. AVV MOGTEDO V3
- 25. AVV MOGTEDO V1

\*ESTABLISHED IN PRESENT LOCATION BEFORE 1974  
 \*MARCHÉ EN PLACE AVANT 1974

*This map has been prepared by The World Bank's staff exclusively for the convenience of readers and is for the internal use of The World Bank Group. The denominations used and the boundaries shown on this map do not imply, on the part of The World Bank Group, any judgment on the legal status of any territory or any endorsement or acceptance of such boundaries.*



## Facteurs qui influencent la dynamique des marchés

Un marché efficace permet aux producteurs de la région de vendre leurs surplus en temps opportun et de se procurer les produits agricoles et manufacturés ainsi que les services dont ils ont besoin mais qu'ils ne produisent pas. L'efficacité des marchés dans les zones OCP est subordonnée à de nombreux facteurs. Leur développement dépend de la possibilité d'avoir accès à la région en toute saison. Les routes bien entretenues, carrossables en toutes saisons et une infrastructure d'appui sont cruciales; sinon, les réseaux d'échanges intra et interrégionaux risquent d'être bloqués, notamment pendant la saison des pluies. Outre les routes nationales, les routes d'accès, les ponts, ponceaux, caniveaux, etc., sont de la plus grande importance. A maintes reprises au cours de nos études de cas, nous avons observé que l'infrastructure était mal entretenue. Il est capital qu'une fois installée l'infrastructure soit maintenue en bon état.

Un développement, même modeste, de l'infrastructure peut avoir un impact significatif. En 1983, par exemple, la SOTOCO a construit un pont sur le Mô et un axe routier dans la plaine du Mô au Togo. Auparavant, la région était isolée du reste du pays pendant une grande partie de l'année. Son économie était tournée vers le Ghana plutôt que vers le Togo et le cédé ghanéen s'employait plus couramment que le franc CFA. La construction du pont et de la route a ouvert la plaine et favorisé une migration rapide, un accroissement des récoltes de rente, l'essor de plusieurs marchés et un renforcement des liens avec de petites villes togolaises des environs. Ces aménagements sont importants, mais il y a un besoin urgent d'infrastructures supplémentaires; ici encore, l'entretien des routes, surtout de la route nationale, est négligé. En revanche, faute d'investissements dans l'infrastructure, la région « Overseas » du Ghana est restée isolée, sous-développée et privée de marchés viables.

Quand l'accès aux marchés n'est pas régulier ou sûr, les migrants sont obligés de vendre à bas prix aux marchands venus de l'extérieur ou subissent des pertes parce que leurs produits ne peuvent pas être expédiés hors de la région. Les surplus locaux s'accumulent et un stockage défectueux entraîne la détérioration des produits et des pertes (Ghana). De leur côté, les marchands et les transporteurs de l'extérieur augmentent le

prix de leurs marchandises et de leurs services parce que les routes en mauvais état et les difficultés d'accès aux marchés des zones OCP augmentent leurs coûts et leurs risques. On a observé des cas (Ghana) où les transporteurs refusaient de desservir certaines zones.

L'enthousiasme que manifestent les migrants et les populations d'accueil pour les marchés des zones d'installation est un autre facteur important de leur succès. Si les habitants de l'endroit préfèrent fréquenter les vieux marchés (et profiter des relations établies de longue date avec les marchands), la création de nouveaux marchés dans les zones OCP peut être vouée à l'échec. Quand les autochtones boycottent les marchés organisés dans les zones d'installation (AVV-Motgedo au Burkina Faso; FED-Agbassa au Togo) par ressentiment envers les migrants et le gouvernement qui leur ont pris leurs terres, le risque de stagnation ou d'échec est encore plus grand.

Les conditions préexistantes peuvent affecter la croissance des marchés d'une autre manière. L'absence d'un marché établi, sous le contrôle des autochtones, dans la zone d'installation donne aux migrants la possibilité d'organiser les transactions commerciales. Les migrants de Linoghin au Burkina Faso, par exemple, ont créé le marché local et bénéficié ainsi de créneaux qu'ils n'auraient peut-être pas eus si les structures de marché avaient été monopolisées par les autochtones. La situation est complètement différente dans le site de Mogtedo, dans le même pays. Là, les autochtones, mécontents du fait que l'AVV ait donné des terres aux migrants, ont empêché ces derniers d'utiliser le marché pourtant en pleine croissance.

L'emplacement et l'accès à une population économiquement diversifiée influencent aussi la dynamique d'un marché. Les études de cas au Ghana et au Burkina Faso montrent que les marchés qui ont été planifiés dans un projet de peuplement ont plus de succès quand ils sont situés en bordure de la zone d'installation (Burkina) ou dans un endroit de passage (Ghana) reliant deux zones distinctes. Les marchés de l'AVV les plus prospères sont fréquentés par des migrants spontanés des zones voisines et par des éleveurs, en plus des migrants de l'AVV. Ceux qui ont moins bien réussi sont surtout fréquentés par les migrants des blocs de l'AVV. Le marché de Fumbisi dans la Haute région Est du Ghana fournit un autre exemple. Il est en train de se développer ra-

pidement essentiellement parce qu'il sert de point de passage entre la vallée du Fumbisi et la région « Overseas », toutes deux mal desservies. Ce marché sert de noeud entre ces arrière-pays et les axes routiers qui les relient à Sandema, le centre du district, aux villes plus importantes (Navrongo et Bolgatanga) et au sud du Ghana. On trouve au Togo d'autres exemples de forte expansion des marchés situés soit dans une région frontalière (la plaine du Mò), soit dans une région de transit (Broukou, FED-Agbassa).

### Services sociaux

Outre les marchés, les centres socio-économiques, s'ils sont viables, procurent aux populations locales d'importants services non commerciaux. Les centres qui sont étroitement reliés à la région environnante ont en général des écoles secondaires, en plus des écoles primaires et des services d'alphabetisation. Par comparaison avec les environs, ils offrent des services médicaux plus avancés, souvent même des services de protection maternelle et infantile et des services hospitaliers de base. Les pharmacies aussi sont importantes car elles offrent aux populations des zones OCP un modèle de diagnostic et de soins autre que celui traditionnellement pratiqué dans les campagnes. Ces centres sont souvent le siège des bureaux et des services techniques de l'administration. Ils ont parfois des services de soutien aux producteurs, sous forme de vulgarisation agricole et animale et d'instruction des demandes de crédit agricole. Bref, les centres viables devraient four-

nir les services sociaux essentiels à la santé et au bien-être des migrants et soutenir aussi d'autres aspects du développement des ressources humaines parmi ces populations.

### Domaines éventuels d'intervention gouvernementale et non gouvernementale

Il existe une hiérarchie parmi les marchés des zones OCP, en fonction de leur périodicité, du nombre de participants, du volume et de la nature des produits et services échangés et de leur rayon d'action. Cette hiérarchie, résultat spontané de la dynamique des interactions marché-région, doit servir de point de départ aux efforts que font les planificateurs pour aider l'installation des migrants et encourager le développement sur une base plus large dans les zones OCP. En examinant le degré d'expansion des marchés par rapport aux zones de peuplement, les planificateurs pourront discerner quelles fonctions, quels services et quel soutien sont nécessaires pour améliorer la situation là où les marchés occupent une place peu importante ou moyenne dans la hiérarchie régionale.

Etant donné l'importance des centres socio-économiques et les coûts prohibitifs qu'entraîne leur création dans le cadre d'un peuplement organisé de grande envergure, les planificateurs devraient envisager une autre option : relier un petit noyau de peuplement encadré, doté d'un tel centre, à des zones avoisinantes où l'installation est spontanée.

# 10

## *Intégration des populations d'accueil, des migrants et des éleveurs*

### **Importance de l'intégration**

Les migrants qui s'installent dans une zone OCP savent que, pour prospérer à long terme, ils doivent être capables de s'intégrer à un système économique et social plus large. Ils doivent entretenir des relations avec :

- les agriculteurs autochtones ou les hôtes qui leur accordent le droit d'occuper des terres;
- les éleveurs qui détiennent des droits de pâturage coutumiers dans la région;
- les autres cultivateurs et éleveurs migrants;
- les chefs des autochtones et des migrants.

Ces relations mutuellement avantageuses varient à chaque phase du processus d'installation. Pour élaborer des programmes plus efficaces, les décideurs doivent être conscients des rapports que les différents groupes entretiennent entre eux, ainsi que des facteurs qui favorisent ou qui entravent l'intégration harmonieuse de leurs intérêts respectifs.

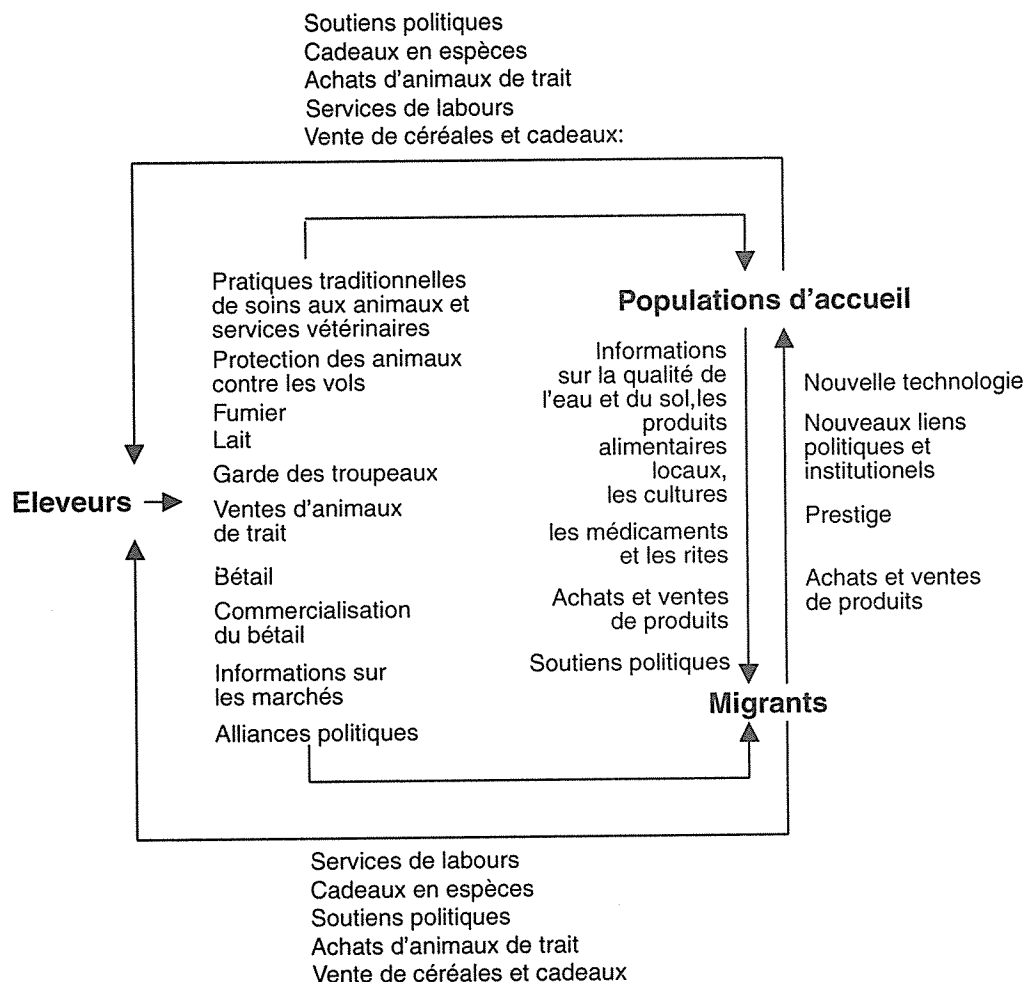
Un réseau complexe d'interactions, une véritable synergie, s'établit entre les migrants (agriculteurs et éleveurs) et leurs hôtes qui autorisent l'accès à la terre. Les autochtones renseignent aussi les migrants sur les meilleurs sites d'installation, la qualité des sols, les points d'eau potable. Ils savent où ramasser des plantes et des fruits comestibles pour faire les sauces qui font partie de l'alimentation quotidienne ainsi que les herbes médicinales; ils connaissent les guérisseurs. Le fait d'être informé par les populations d'accueil sur le caractère rituel de certains sites, les lieux de sépulture, l'emplacement des mar-

chés et la structure hiérarchique des groupements politiques et sociaux locaux permet aux migrants de mieux s'adapter. De leur côté, eux-mêmes représentent de nouveaux marchés pour les produits des agriculteurs autochtones, renforçant ainsi la corrélation, qui a été amplement démontrée, entre les nouvelles zones de colonisation et l'expansion des marchés locaux. Les migrants stimulent aussi le développement de la zone en apportant avec eux un savoir-faire, de nouvelles techniques ou encore de nouveaux contacts avec l'extérieur (Figure 10.1).

Souvent, dans nos sites d'étude, les premiers migrants avaient été parrainés par des agriculteurs autochtones. En général, un groupe de migrants apparentés demande des terres à un autochtone (Chapitre 6). Plus tard, ils parrainent à leur tour d'autres immigrants. Même dans ce cas, ils emmènent en général les nouveaux venus chez l'autochtone bienveillant qui les a aidés à obtenir des terres. La famille des migrants augmente ainsi son cercle d'alliés, ainsi que celui du « parrain » et son prestige politique. Ces parrainages et cette aide réciproque peuvent établir la base d'une première génération de dirigeants politiques qui guident ces communautés hybrides à mesure qu'elles se développent, se diversifient et commencent à attirer l'attention des entrepreneurs extérieurs et des pouvoirs publics.

Les migrants attachent une grande valeur à une intégration paisible et mutuellement avantageuse avec la communauté d'accueil : ils continuent à observer les coutumes foncières traditionnelles malgré les réformes du régime

**Figure 10.1 Intégration des populations d'accueil, des migrants et des éleveurs**



foncier national. Les migrants se rendent compte qu'avec ou sans titre foncier officiel ils n'auront pas une vie sociale ou économique satisfaisante s'ils ont des relations hostiles avec les autres groupes locaux.

Le succès du développement des zones d'installation OCP est presque toujours lié à l'accroissement du cheptel des cultivateurs et des éleveurs et au renforcement des rapports entre les deux groupes. Les migrants habitant en milieu urbain font exception, encore que les riches agriculteurs aient aussi tendance à posséder de grands troupeaux. Faute de réforme radicale des systèmes bancaires nationaux, le bétail continue d'être le mode d'investissement le plus répandu en milieu rural.

Le bétail est évidemment la principale source de revenu des éleveurs. Les revenus des ventes

de bétail ou de la garde des troupeaux des cultivateurs paient souvent les achats de nourriture; les animaux sont échangés contre des céréales et les services de garde remboursés en viande et en lait. Les ménages d'éleveurs qui n'ont pas leurs propres animaux vivent des gains en nature et en espèces que leur procure la garde des troupeaux. Le petit bétail est une source de revenu et d'investissement pour les femmes dans un grand nombre de sites d'étude. Ceci est particulièrement vrai des sites isolés où il n'existe guère d'opportunités commerciales.

Les éleveurs jouent un rôle primordial dans toute stratégie à long terme qui vise à développer des systèmes de culture plus durables. Comme ce sont eux qui possèdent en général le plus de bétail, les accords d'approvisionnement en fumure organique peuvent être importants pour le ren-

dement des cultures des migrants. Etant donné les contraintes de main-d'oeuvre et la difficulté de trouver de bons pâturages à proximité, les agriculteurs confient souvent la garde de leurs animaux aux éleveurs. En outre, ces derniers contrôlent généralement les troupeaux dans lesquels les migrants choisissent leurs bêtes de trait. Lorsque les migrants ont des bêtes à vendre, ils nous ont déclaré que les éleveurs connaissaient bien le marché du bétail et contrôlaient parfois les marchés régionaux. Les éleveurs connaissent aussi la valeur nutritive ou médicinale des plantes indigènes des zones OCP, ce qui est indispensable à la santé des troupeaux. De plus, les bonnes relations entre les deux groupes réduisent les risques de vol : les éleveurs ou les agriculteurs inconnus ont plus de mal à aller et venir dans la région sans se faire remarquer. La peur des vols, nous a-t-on souvent déclaré, décourage les migrants pauvres d'acheter des animaux de trait dans les installations de l'AVV.

Si l'intégration ne se fait pas d'une façon satisfaisante, le risque de conflit augmente à mesure que les migrants s'installent de plus en plus nombreux sur les terres dont les éleveurs ont besoin pour la transhumance annuelle. En cas de conflits répétés, les cultivateurs ont moins de possibilités de négocier des contrats pour la garde de leur bétail et l'obtention de fumure organique. Les éleveurs locaux, de leur côté, sont lourdement pénalisés pour les dégâts causés par les animaux dans les champs cultivés, bien qu'il soit difficile de déterminer les responsabilités en raison du grand nombre d'éleveurs transhumants qui traversent les zones OCP. Les éleveurs locaux qui ont des droits de pâturage plus permanents dans les vallées se plaignent souvent d'être injustement accusés.

Bien que les conflits entre cultivateurs et éleveurs soient un problème très répandu, ils sont plus fréquents dans certains sites. En général, nous avons constaté que les facteurs qui semblent favoriser des relations harmonieuses entre éleveurs et agriculteurs sont aussi ceux qui sont propices à une bonne entente entre les migrants et les populations hôtes. Il est particulièrement important que les éleveurs approchent les chefs autochtones pour obtenir des droits de culture et de pâturage. Les bonnes relations qu'ils établissent ainsi avec les autochtones préviennent bien des conflits et favorisent au contraire une collaboration paisible.

## **Evolution des relations entre cultivateurs et éleveurs**

Les études de cas sous-estiment souvent le rôle des éleveurs dans les modes d'utilisation des terres et le développement lié à l'installation, parce que les immigrants éleveurs sont difficiles à identifier. La plupart des facteurs qui attirent les éleveurs en foule — accès aux marchés locaux et régionaux, présence de pâturages, isolement des centres agricoles et accès à l'eau — attirent aussi les agriculteurs.

Par ailleurs, si une installation est réussie, un nombre croissant d'éleveurs sont attirés par la perspective de garder le bétail des migrants et des autochtones prospères. Les relations entre les éleveurs et les agriculteurs sont généralement mutuellement avantageuses. Dans les installations organisées de l'AVV au Burkina, les éleveurs « gardiens de troupeaux » venaient souvent de familles pauvres à qui la sécheresse, la mort ou la maladie avaient fait perdre leurs troupeaux. Ils reconstituaient leur cheptel en gardant les animaux de cultivateurs prospères. En paiement, ils reçoivent des céréales et de l'argent et les propriétaires de gros troupeaux leur confient les jeunes animaux et le droit de boire ou de vendre le lait. Ces ventes de lait et de produits laitiers sont souvent une source de revenu pour les épouses des éleveurs.

Confier leurs bovins aux éleveurs présente trois avantages essentiels pour les cultivateurs migrants et autochtones. L'un est une meilleure utilisation de la main-d'oeuvre familiale : conduire les troupeaux aux pâturages dépasse souvent les capacités des ménages ruraux. D'autre part, le bétail est mieux soigné du fait que les pasteurs connaissent des pâturages éloignés auxquels ils ont accès. Enfin, on réduit les risques de conflit à propos de dégâts faits aux récoltes, étant donné que les animaux sont menés loin des champs pendant la saison agricole.

Dans les villages AVV au Burkina, les éleveurs préfèrent garder les animaux d'une famille importante ou d'un groupe de familles importantes. Ils y gagnent ainsi une protection politique en plus des autres bénéfices de leurs relations. De leur côté, les cultivateurs prospères ont intérêt à faciliter l'intégration des éleveurs, comme l'indique un incident que nous avons observé dans l'une des installations de l'AVV. Lorsque le bruit a couru qu'une association villageoise de gestion des terres allait se créer, les chefs allogènes prospères ont

pris l'initiative d'encourager les éleveurs à s'organiser pour sauvegarder leurs intérêts.

Mais le succès qui attire les éleveurs attire souvent aussi d'autres cultivateurs et d'autres éleveurs. La pression sur les champs et les pâturages augmente au bout d'un certain temps. Cette pression est plus ou moins forte selon le taux d'immigration, lui-même influencé par les autres avantages qui attirent tous les migrants — comme les opportunités commerciales. Quand une deuxième vague d'immigration s'est produite dans les environs des installations organisées de l'AVV, les marchés situés dans la zone frontière entre l'installation et la rivière sont devenus très actifs.

Le premier signe d'une pression démographique croissante est une multiplication des accusations et des litiges à propos des dégâts des troupeaux dans les champs. Les éleveurs doivent alors choisir de partir ou d'établir de nouvelles relations avec les cultivateurs en devenant plus sédentaires. Les éleveurs qui possèdent des troupeaux importants et, de ce fait, dépendent moins des activités des cultivateurs voisins préfèrent en général partir, s'ils peuvent trouver d'autres terres.

Les petits éleveurs qui sont forcés de travailler comme gardiens de troupeaux n'ont pas le choix d'émigrer. Ce sont eux qu'on voit dans des camps permanents autour des installations établies. Les éleveurs, avec ou sans leurs propres troupeaux, peuvent aussi choisir de se fixer dans le terroir, ce qui les amène à cultiver la terre.

Dans les zones OCP où de nouvelles terres sont encore disponibles, les gros éleveurs ont tendance à se déplacer continuellement — fuyant toujours les vagues d'immigration. Et pourtant, cette émigration ne procure qu'un soulagement passager. À mesure que les zones du nord se sont peuplées, les pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo ont reçu des vagues d'éleveurs, migrants spontanés, venus des pays sahéliens plus secs. Le « problème FulBe » n'a pas été résolu quand les éleveurs sont partis vers le sud, il a simplement été exporté. Les bassins OCP du Burkina subissent maintenant le contrecoup de cette première migration. Vers la fin de 1987, plusieurs milliers d'éleveurs Burkinabé, ou considérés comme tels, ont été expulsés du Ghana sur décret du gouvernement. Des conflits sociaux entre cultivateurs et éleveurs ont forcé maints éleveurs à passer la frontière ivoirienne — certains abandonnant leurs troupeaux dans leur hâte. Les

éleveurs repoussés se sont réfugiés dans les bassins OCP, provoquant une augmentation très forte de la population pastorale dans la région.

### Implications au niveau de la politique générale

Les modes d'utilisation des terres dans les zones OCP seront sans doute plus durables s'ils distribuent équitablement les bénéfices de l'installation de populations entre éleveurs et agriculteurs. Toute intervention ou tout événement qui menace la sécurité des uns ou des autres compromet les chances de voir les intéressés faire des investissements protecteurs de l'environnement. De plus, les recherches suggèrent que le succès d'un groupe est invariablement lié à celui des autres. L'inégalité de l'accès aux ressources après des interventions crée en général des conflits et réduit les interactions mutuellement avantageuses. Les bénéfices inégaux peuvent aussi créer une atmosphère de tension qui réduit, chez les migrants, le sentiment d'appartenir à la région. Dans les deux cas, la viabilité est menacée.

#### *L'aménagement des terroirs pour l'agriculture, l'élevage et la gestion des ressources communes*

Il existe un programme prometteur dont l'objectif est de faciliter l'intégration des hôtes, des migrants et des éleveurs dans les zones OCP : le modèle de gestion des terres villageoises (PNGT), que plusieurs gouvernements ouest-africains, la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds encouragent actuellement. Ce modèle combine le zonage, destiné à différencier les diverses catégories d'utilisation des sols (y compris les forêts classées), avec la création d'un comité villageois pour la gestion des terres reconnu légalement en tant qu'institution par les autorités. Les hôtes, les migrants et les éleveurs habitant dans le site ont droit à des terres dans les différentes zones de culture. En principe, seuls les éleveurs du village (c'est-à-dire ceux qui se sont établis de façon permanente près d'un village et qui cultivent la terre) et les cultivateurs du village ont le droit de garder leurs animaux dans la zone de pâturage. D'après ce modèle, tout immigrant — éleveur ou agriculteur — doit passer par le comité pour acquérir des droits fonciers dans le village. Une fois constitué et officiellement reconnu, le comité villageois de gestion des terres peut placer certaines restrictions sur l'acquisition des droits fonciers, comme des stipulations concernant les pratiques

d'utilisation des terres et la superficie qui peut être légalement défrichée.

S'il est mis en oeuvre assez tôt dans le processus de d'installation, et non pas ultérieurement dans un but de réhabilitation, ce qui est le cas dans les zones OCP jusqu'à présent, le modèle PNGT offre une occasion exceptionnelle de protéger les intérêts des autochtones en leur accordant un certain contrôle sur la migration. De même, il confère une légitimité aux droits à la terre des immigrants. En dernier lieu, il protège les éleveurs en leur donnant une zone de pâturage bien délimitée pour leur bétail.

*Aménagement des terroirs pour  
l'agropastoralisme et le pastoralisme*

L'aménagement des terroirs villageois pour l'agriculture, l'élevage et la gestion des ressources communes n'est pas une option valable pour les gros éleveurs, du fait qu'ils ont tendance à s'éloigner des peuplements établis quand ceux-ci s'agrandissent afin d'éviter les conflits à propos

des dégâts aux récoltes. Une solution consiste à établir de grandes zones spéciales pour l'agropastoralisme et le pastoralisme. L'objectif serait de permettre aux éleveurs de se fixer à leur convenance en introduisant l'agropastoralisme dans leurs systèmes de production, par une combinaison de techniques d'élevage intensif et de modestes cultures. Dans un tel modèle, une aire leur est réservée spécialement.

Comme pour les autres programmes de peuplement assisté, il faut remplir des conditions d'adhésion — comme la durée des activités dans un terroir ou l'affiliation à un village de la zone. Encore une fois, l'objectif est d'aider les éleveurs à implanter des systèmes de production en fournissant une infrastructure de base (routes, points d'eau), des écoles, et des services médicaux et vétérinaires. En général, les éleveurs avec qui nous avons travaillé étaient partisans de la création de zones de pâturage, surtout parce qu'ils disposaient ainsi d'endroits où la concurrence et les conflits avec les agriculteurs étaient moindres.



# 11

## *Connaissance et gestion des ressources naturelles de base*

Les zones OCP représentent l'une des grandes ressources naturelles protégées de l'Afrique de l'Ouest. Pourtant, il existe des disparités entre les bassins fluviaux et même, dans chaque bassin, entre les différentes régions, en ce qui concerne la qualité des terres et la faculté d'adaptation des sols à diverses utilisations (Hunting Technical Services, 1988 a,b,c,d; Hervouet et al., 1984; Berg et al., 1978). Par exemple, certains sols sont très sujets à l'érosion s'ils sont cultivés de façon extensive, sans amendements et techniques de rétention d'eau. Alors qu'un bon nombre de ces régions peuvent convenir tout à fait à l'élevage ou aux réserves de forêts et de faune, elles peuvent être à jamais endommagées par une exploitation extensive, dans l'état actuel de la technologie agricole.

Les effets de la dégradation ne s'arrêtent pas aux limites territoriales. Dans leur étude sur les expériences de peuplement, *L'étude des sept pays*, Buursink et Painter affirment, par exemple, que la migration non contrôlée dans le bassin hydrographique supérieur en Guinée pourrait entraîner des problèmes d'érosion et de dégradation susceptibles d'affecter la ligne de partage des eaux d'au moins six pays (la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria et le Sénégal). De même, les conséquences économiques et sociales de la pression démographique sur les pratiques de gestion des sols peuvent aller au-delà des frontières. On l'a vu récemment avec le départ des éleveurs quittant la Côte d'Ivoire et le Ghana pour retourner au Burkina.

Les gouvernements et les donateurs se préoccupent donc avec raison de la façon dont on gère

l'environnement dans les zones OCP, l'objectif ultime de la gestion étant l'utilisation durable des terres OCP pour l'agriculture, les pâturages, la foresterie et les loisirs. Afin de réussir la planification et la réalisation, il faut non seulement que les habitants des zones concernées coopèrent, mais aussi qu'ils aient le sentiment que la gestion des ressources naturelles leur sera profitable économiquement. Ce sont les habitants des zones OCP qui connaissent le mieux les ressources en eau, terres, forêts, faune et flore. Pendant les phases de planification, ces connaissances peuvent aider à trouver de nouvelles idées pour la gestion des terres. La participation volontaire des habitants constitue aussi un premier pas important vers l'acceptation des nouvelles techniques et des restrictions qu'impose l'aménagement des terroirs.

Les projets centralisés qui tentent de réglementer l'utilisation des sols, sans la coopération des autorités politiques locales et des habitants, sont voués à l'échec. Sans collaboration volontaire au niveau local, les gouvernements doivent compter sur un réseau dense et coûteux d'agents de vulgarisation et de gardes forestiers. Peu de gouvernements d'Afrique de l'Ouest ont les ressources nécessaires pour surveiller les réserves de forêts et de faune et encore moins pour contrôler les pratiques d'utilisation des sols dans les zones de culture et d'élevage.

Les habitants des zones OCP ne respecteront le zonage et les pratiques d'utilisation des sols recommandées que s'ils sont convaincus : a) que les techniques nouvelles leur seront profitables à la longue, b) que l'amélioration du niveau de vie de

leur famille compensera les coûts élevés, tant financiers qu'en main-d'oeuvre, des changements de gestion.

### Enseignements

#### *Le dilemme posé par les méthodes de culture extensive*

Les systèmes de culture et d'élevage extensifs mis en place dans les zones OCP semblent logiques si l'on peut facilement défricher de nouvelles terres et s'il en coûte peu, économiquement et socialement, de quitter les terres épuisées.

Si l'immigration est faible, comme dans la zone de Niangoloko et du bassin de la Kompienga (avant la construction du barrage) au Burkina, l'agriculture extensive est, en général, écologiquement et socialement supportable, les densités de population étant basses et la terre encore disponible. En outre, à part les routes d'accès et les marchés, l'infrastructure socio-économique nécessaire pour rendre un village plus attrayant qu'un autre aux yeux des non-autochtones est, dans la plupart des cas, très limitée. Dans ces systèmes extensifs « traditionnels », l'importance de la main-d'oeuvre familiale est le facteur primordial déterminant les niveaux de production. Pour les migrants, la stratégie la plus sensée est donc de défricher et planter la plus grande superficie possible. Comme les possibilités d'emploi hors de l'exploitation sont souvent restreintes, les migrants dans ces systèmes extensifs continuent généralement à investir dans les régions de départ ou l'élevage sur place.

Cependant, les problèmes surviennent invariablement lorsque les densités de population augmentent. Quand une installation atteint ce stade, il est difficile de laisser les terres en jachère le temps nécessaire pour les rendre à nouveau fertiles. La pression accrue sur les ressources naturelles s'accompagne généralement d'une montée des conflits entre les migrants, les hôtes et les éleveurs. Parmi les sources de conflits prévisibles, on trouve les dégâts faits aux récoltes par le bétail parce que la taille des troupeaux augmente; l'aggravation des problèmes d'eau potable à cause de l'augmentation de la demande et des exigences de la maintenance; le ressentiment des éleveurs auxquels on refuse l'accès à d'anciennes régions d'élevage et la pénurie de bois de chauffe facile à obtenir.

La culture extensive fonctionne tant que la terre est abondante; elle échoue dès que les res-

sources se raréfient. En cas de crise, les conflits sociaux peuvent être si graves qu'ils découragent toute action concertée entre la communauté et les ménages, pourtant nécessaire pour développer des systèmes durables d'utilisation des terres.

#### *Succès limité des programmes actuels destinés à promouvoir des pratiques durables de gestion des terres*

Les efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir des pratiques durables de gestion des terres dans les zones OCP ont mis l'accent sur : 1) les levés de terrains au niveau des régions et des bassins versants, afin de les classer par catégories d'utilisation recommandée des sols (agriculture, pâturages, forêts à exploiter, parcs nationaux, etc.) et 2) la promotion de pratiques d'élevage et de cultures plus rentables.

Les principales composantes des programmes de production agricole, telles que les subventions à la traction animale et aux engrais, ont aidé des cultivateurs peu nantis à augmenter sensiblement leurs revenus agricoles au cours des cinq premières années d'affiliation aux projets. Les interviews avec les agents de vulgarisation ainsi que les informations recueillies dans les études de cas donnent à penser, toutefois, que les systèmes existants ne dureront pas avec les niveaux actuels d'utilisation des intrants. Dans les zones où les précipitations sont plus importantes et les sols meilleurs du moins, le problème ne vient pas tant du programme d'encadrement proposé que de son adoption partielle. Les migrants, de même que les hôtes, ont tendance à utiliser la traction animale dans le but de cultiver la plus grande superficie possible en utilisant un minimum d'engrais ou autres amendements recommandés. En général, ce sont les cultures de rente (en particulier le coton) qui reçoivent le plus d'engrais minéraux.

Dès lors, on a noté une certaine stagnation ou un léger déclin des rendements dans les sites plus anciens, où la majeure partie des migrants vivent depuis dix ans, voire plus, et où on a cessé de défricher et de mettre en culture de nouvelles terres. Les indicateurs de la « fatigue » des sols les plus couramment cités sont la baisse de la production, la prolifération de la plante parasite *Striga hermonthica* et la multiplication d'autres mauvaises herbes. L'importance du déclin varie considérablement selon la qualité du sol, le climat, les techniques de culture (rotation, engrais, fumure organique) et la disponibilité de nouvelles terres localement. Dans les zones OCP telles que FED-

Agbassa au Togo, Dioila au Mali et Solenzo au Burkina, où les précipitations sont plus élevées (800 mm), les agents de vulgarisation commencent seulement à s'inquiéter. Dans les zones à faibles précipitations telles que les installations assistées de l'AVV dans le Haut-Nakambe (ex-Volta Blanche) à l'est de Ouagadougou, les problèmes sont beaucoup plus avancés et le service d'encadrement a donné priorité à la gestion des terres, la récolte de l'eau et la fertilité des sols, dans les programmes de vulgarisation existants.

#### *Corrélation entre durabilité et diversification*

Dans les installations organisées de l'AVV au Burkina Faso, le lien entre la détérioration des sols et la volonté des migrants d'investir dans des pratiques de culture, d'élevage et de foresterie durables dépend des possibilités de revenus hors de l'exploitation. Plus les opportunités sont diversifiées, plus ils sont disposés à modifier leurs stratégies de production en investissant leur temps et leur argent dans des pratiques de gestion des terres plus intensives.

Au Burkina, la relation entre l'accès aux ressources et les pratiques agricoles valables pour l'environnement est la même qu'au Mali. Koenig résume sa présentation de l'étude de cas du Mali en affirmant (à l'instar des auteurs des autres études de cas et de spécialistes des problèmes d'érosion dans d'autres parties du monde) que la pauvreté et la conservation du sol ne vont pas de pair. Le développement de pratiques durables de gestion des terres exige que les petits agriculteurs ne soient pas appauvris au point d'être obligés d'exploiter à outrance leur environnement afin de survivre (Blaikie, 1985; Blaikie et Brookfield, 1987; Painter, 1987a,b).

#### *Précédents de pratiques indigènes de conservation du sol*

Certains migrants qui pratiquent l'agriculture extensive dans les zones OCP (Dogon au Mali, Kabye et Losso au Togo) appartiennent à des groupes ethniques connus pour pratiquer l'agriculture intensive dans leurs régions d'origine. Dans ces cas, l'intensification est souvent une réponse à la densité élevée de population dans les régions montagneuses. Même dans les régions non montagneuses, des groupes comme les Gourmanche et les Bobo utilisent certaines techniques autochtones de préservation du sol et de l'eau : la

plantation d'arbres servant de brise-vent, la construction de diguettes et de rigoles pour réduire l'érosion et l'utilisation de différents amendements tels que la fumure organique, la paille et le compost, etc. A priori, il n'y a pas de raison pour que les migrants habitués à l'agriculture intensive se tournent vers un mode de production extensif en apparence sans limite, quand ils arrivent dans une nouvelle région où il n'y a pas de restrictions sur la terre. Néanmoins, on peut comprendre que, devant des possibilités apparemment illimitées, ils souhaitent cultiver davantage de terres et accroître le fruit de leur travail.

#### *Programmes expérimentaux pour réglementer le défrichement et l'utilisation des terres*

Pour réussir les programmes axés sur le développement de systèmes de production durables, il sera sans doute nécessaire de combiner des programmes d'encadrements valables avec une réglementation de la superficie totale pouvant être défrichée.

Le système de gestion des terres mis en place dans les installations planifiées de l'AVV est un exemple de ce type d'approche combinée. Les migrants ne pouvaient cultiver que dans une aire donnée, comprenant maison et champ de brousse. De plus, dans chaque installation planifiée, il y avait des zones réservées aux forêts et à l'élevage. En échange du droit de cultiver une terre dans l'un des villages « améliorés » avec accès aux routes, écoles, services de santé et points d'eau, les migrants devaient mettre en pratique un certain nombre de techniques de culture intensive et respecter le zonage.

Si l'on compare, dix ans plus tard, le projet pour l'utilisation contrôlée et enregistrée des sols avec les modèles actuels d'utilisation, il ressort que les migrants ont, de manière générale, respecté les limites des bandes cultivables. En revanche, dans les régions où de tels contrôles n'ont pas été établis, ils ont utilisé des techniques qui économisent la main-d'oeuvre, telles que la charrue et le tracteur, pour cultiver la plus grande surface possible. Par exemple, à Solenzo au Burkina, quelques agriculteurs ont réussi à cultiver jusqu'à 40 à 50 hectares par famille avec des mini-tracteurs. Ceci explique les différences assez importantes de superficies cultivées par unité de main-d'oeuvre dans les sites AVV où les contrôles existaient et dans la zone de Solenzo où il n'y en avait pas. Les différences de superficies

moyennes cultivées par unité de main-d'oeuvre étaient moins marquées parmi les groupes utilisant la traction animale dans les deux zones mais, à Solenzo, un plus grand pourcentage de champs venaient d'être défrichés.

Alors que les restrictions sur le droit d'occupation des terres dans les installations organisées ont contribué à la mise en place de systèmes de production plus « stables » (c'est-à-dire moins enclins au défrichement extensif que ne l'étaient les systèmes de production commerciale du coton), dans l'ensemble, les pratiques de production n'étaient pas plus durables. De plus, ni les migrants, ni le personnel de vulgarisation n'étaient capables de contrôler l'immigration non autorisée de cultivateurs et d'éleveurs vers des terres villageoises réservées à d'autres usages. Ils étaient aussi incapables de contrôler l'abattage illégal des arbres dans les réserves naturelles.

#### *Lier la sécurité foncière à la réglementation et aux incitations*

L'IDA recommande que les programmes destinés à réglementer l'utilisation des terres soient associés à des mécanismes qui, par l'intermédiaire d'associations de gestion des terres légalement constituées, donnent aux communautés les moyens de réglementer l'accès aux terres et la gestion des ressources foncières sur lesquelles elles ont une autorité reconnue — la communauté incluant ici les populations d'accueil, les migrants et les éleveurs. Un problème clé des programmes existants est qu'ils donnent des responsabilités aux communautés, mais pas de reconnaissance effective de ce droit à réglementer, au niveau régional comme au niveau national. Malgré le droit formel de cultiver une certaine zone, les droits des migrants ont été contestés et « leurs » terres violées.

Pour que les habitants investissent dans des techniques durables, surtout dans des aménagements relativement permanents comme la plantation d'arbres, il faut que les droits d'accès soient clairs. Les gouvernements doivent donc travailler avec les groupes et les autorités sur le plan local pour garantir et expliciter le droit à la sécurité foncière et s'assurer que tous les intéressés — populations d'accueil, migrants, éleveurs et administrateurs régionaux — soient effectivement au clair et d'accord sur les nouveaux droits fonciers et les obligations des communautés.

#### **L'approche du PNGT**

L'un des modèles les plus prometteurs en matière de planification de l'utilisation régionale des terres à différents niveaux est le modèle de gestion du terroir villageois actuellement promu par les donateurs et les gouvernements nationaux dans plusieurs pays OCP.

#### *La mise en oeuvre du modèle PNGT*

Le PNGTV, ou PNGT au Burkina Faso, a été élaboré pour aider les villages et les organisations de développement régional à mettre en oeuvre les thèmes soutenus par le programme national pour la réforme agraire. Les thèmes et l'approche adoptés ont été largement influencés par l'expérience de l'AVV dans l'utilisation des terres et le développement coopératif dans les zones OCP (Guyon, 1986:12).

Le premier pas crucial, en matière de participation locale, consiste à faire élire par le village un comité de gestion du terroir responsable de l'allocation des terres et des relations avec les autorités extérieures. Le comité comprend des représentants des principaux groupes sociaux habitant dans le village. En second lieu, les droits de chaque groupe — les éleveurs et les agriculteurs, les immigrants récents et les résidents installés de longue date — sont représentés par le tracé des limites des villages. Le tracé est organisé par le comité en collaboration avec les autorités régionales et les villages voisins. Les techniciens et le comité travaillent avec les habitants à relever les limites des champs et des villages et les sites d'habitation sur des photographies aériennes à grande échelle et des cartes.

La troisième étape comprend la négociation d'un contrat entre le comité villageois et l'Etat. La communauté accepte un certain nombre de lignes directrices : la préservation du sol, le respect de la forêt, l'amélioration des pâturages et la suppression des feux de brousse. De leur côté, les pouvoirs publics aident le village à améliorer son infrastructure de base et ses terres. Le contrat villageois et l'étude des terres garantissent aux villageois la reconnaissance officielle de leurs droits sur les terres et toute amélioration qu'ils pourraient y apporter.

Les planificateurs pourraient être tentés d'encourager les migrants à appliquer, en cas de violations des recommandations, des sanctions telles que l'expulsion du village, ou le refus de

l'accès à des services importants (le crédit, par exemple), mais l'expérience des peuplements organisés montre la naïveté de telles approches. Nos études montrent que là où les recommandations sont mises en vigueur de façon rigide, on obtient souvent le résultat contraire pour ce qui est de l'effet sur les relations sociales des migrants et de leur attachement à la durabilité. Au lieu d'encourager les migrants à investir davantage, une application stricte les décourage, en leur faisant craindre d'être expulsés s'il leur arrivait à eux aussi d'avoir des difficultés. Les mécanismes informels existants pour promouvoir le respect des règles sont plus efficaces que les menaces d'intervention extérieure. En conséquence, les planificateurs devraient mettre l'accent sur l'encouragement des membres de la communauté à atteindre un consensus plutôt que sur l'utilisation de recommandations rigides.

#### *Coordination nationale et programmes pilotes*

Une unité nationale de coordination (Cellule de coordination) a été créée en 1986 pour aider les ministères à mettre en oeuvre une série de projets pilotes suivant le modèle PNGT. La cellule, qui fournissait une assistance limitée pour la conception des projets pilotes aussi bien qu'un soutien direct pour la photographie aérienne et la cartographie, était rattachée au Ministère du Plan, avec l'aide spéciale de la Banque mondiale, de la Caisse centrale de coopération économique, et d'autres donateurs. Ses activités ont jusqu'à présent été principalement axées sur la surveillance des projets pilotes pour essayer d'affiner les directives et les recommandations du programme (PNGTV, 1989).

Plusieurs programmes expérimentaux de collaboration avec les migrants spontanés et les éleveurs dans les zones OCP ont été incorporés dans le programme PNGT. L'un d'entre eux consiste à amener les migrants spontanés dans les programmes de vulgarisation, de crédit et de gestion des terres des anciens peuplements organisés de l'AVV à Rapadama. On planifie actuellement l'établissement de programmes similaires de gestion de terroirs villageois qui incluent des migrants spontanés dans tous les anciens peuplements organisés de l'AVV. Un autre type de programme expérimental de peuplement assisté qui est tenté au Burkina, dans le cadre du PNGT, réunit les migrants spontanés et les populations d'accueil dans des comités mixtes d'utili-

sation des terres. Le programme a été essayé dans trois différents sites dans le CRPA de la boucle du Mouhoun; l'un d'entre eux a été retenu comme l'un des sites de notre étude. L'accent a été mis tout particulièrement sur l'encouragement des migrants à limiter le défrichement incontrôlé des terres.

Les comités de gestion du terroir villageois au Burkina paraissent se prêter idéalement à l'expérimentation de méthodes de production plus durables. On peut citer (mis à part l'emploi d'engrais chimiques et d'additifs minéraux) l'amélioration de la texture du sol et de la fertilité en y incorporant du paillis, du compost et autres déchets; la construction de terrasses, de rigoles ou de rangées de pierres, ou la plantation d'herbes en touffes, le long des contours des champs; la construction de diguettes ou de mini-barrages le long du trajet des écoulements pour ralentir ou recueillir les eaux et retenir le limon et les détritiques; et l'utilisation de billonnages cloisonnés dans les champs. Des interventions supplémentaires comprennent la plantation d'arbres ou de grands arbustes dans des configurations de bosquets et de brise-vent, et l'organisation de la gestion locale des terrains forestiers et de brousse. Ces mesures sont d'une utilité prouvée et ne coûtent pas cher (mais demandent une main-d'oeuvre intensive); ce sont des compléments valables aux techniques (telles que l'emploi d'engrais) fortement recommandées par tous les gouvernements et les ONG mais souvent hors de la portée des petits propriétaires qui n'en ont pas les moyens ou qui, du fait de la politique gouvernementale, n'obtiennent pas de crédit.

Si le PNGT en est encore au stade expérimental, on a constaté dans plusieurs cas qu'un programme peut réussir à introduire des pratiques plus viables. L'un des plus intéressants est le Projet Aménagement des terroirs et conservation des ressources dans le Plateau central (PATECORE), dans la province de Bam du centre-nord du Burkina Faso. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un bassin fluvial OCP, le projet donne un exemple du potentiel lié au concept du PNGT.

Le projet ne vise que les villages où les habitants sont fortement préoccupés par la détérioration du sol et son impact sur la production et se sont déjà montrés prêts à s'attaquer au problème (PNGTV, 1989:70). Ce projet pilote, comme tous les autres entrepris sous les auspices du PNGT, fait participer les villages locaux à l'élaboration d'une stratégie pour résoudre les problèmes

identifiés par leurs communautés. Avec l'assistance d'un géographe, d'un forestier et de représentants de tous les services techniques publics, les comités villageois ont utilisé les connaissances collectives locales et des photographies aériennes (à l'échelle de 1/10 000) pour déterminer les limites des terres du village. Cette information a été transformée en carte du terroir villageois, dans le cadre de la stratégie du PNGT qui encourage les villages à concevoir leur zone comme un espace fini et limité à l'intérieur duquel des actions spécifiques de gestion pourraient être entreprises pour régler des problèmes précis.

Chaque groupe consultatif comprend des représentants de tous les services techniques, des projets, des programmes et des ONG impliqués dans le développement de la zone. Cette organisation permet de rassembler des informations utiles sur les principaux secteurs (élevage, agriculture, etc.) des terroirs villageois. De nombreux groupes gouvernementaux, bilatéraux et non gouvernementaux travaillent dans les pays OCP de façon peu coordonnée et en faisant double emploi. Une structure consultative facilite la coordination des activités et aide à éviter les chevauchements entre différentes organisations. Elle permet aussi à des organisations locales qui ont différents niveaux de soutien financier de mieux partager certaines ressources, principalement en matière de formation (PNGTV, 1989:134-136).

L'approche du PNGT a pour caractéristique importante de faire reposer le programme tout entier sur la première étape capitale que constitue la participation des migrants à la planification de l'utilisation des terres, au niveau de la région et du village. Cette participation locale vise tous les habitants concernés, et pas seulement les nouveaux immigrants, ce qui est un moyen de corriger l'impression, parmi les populations d'accueil et les éleveurs, qu'on néglige leurs besoins au profit des migrants. De par la priorité donnée aux intrants locaux, cette démarche est plus économique que les approches centralisées. Grâce aux connaissances des migrants sur la qualité du sol et les conditions climatiques, la planification a de meilleures chances d'être aussi bien appropriée que rentable. Cette approche se prête également à la participation des ONG.

L'expérience du PNGT est particulièrement pertinente eu égard à notre souci de définir les conditions de mise en place d'organisations locales dans d'autres pays OCP, pour coordonner les actions en matière de gestion, de sauvegarde et

de restauration des ressources naturelles. Par ce biais, les membres gèrent l'accès aux terres du village et leur utilisation, en visant une production durable et une amélioration des conditions de vie.

## Les autres programmes

### *Programmes destinés à promouvoir une agriculture durable*

De nombreuses agences gouvernementales, organisations bilatérales et ONG sont en train d'expérimenter et de promouvoir des techniques axées sur une production durable dans les pays OCP. Ces actions sont souvent fragmentaires et ne sont pas directement liées au peuplement de la zone OCP. Les gouvernements de chacun des pays concernés devraient les recenser; obtenir les meilleures évaluations possibles quant à leurs exigences, leurs coûts et leurs résultats; surveiller l'avancement des travaux; et étudier la façon dont on peut réunir différents éléments suggérés dans le présent rapport et dans le modèle PNGT pour que ces programmes soient mieux adaptés à la planification du développement dans les zones OCP. Plusieurs exemples d'actions en cours méritent d'être mentionnés.

Le Gouvernement du Mali envisage un programme qui met l'accent sur les organisations locales pour gérer les terres villageoises et les terres de brousse et ressemble à bien des égards au PNGT. Il serait logique de prolonger cette démarche axée sur le niveau local par des mesures appropriées pour maîtriser l'érosion et la perte de fertilité du sol. Au Togo, des volontaires du Peace Corps des Etats-Unis expérimentent diverses techniques de lutte contre l'érosion et de gestion de l'eau. Les résultats de ces expériences pourraient être d'une grande utilité pour les organisations de développement et le Gouvernement du Togo au moment où ils abordent une tâche redoutable, à savoir planifier et « rattraper » en même temps le peuplement assisté dans la plaine du Mô et d'autres régions.

Aucune mesure de ce type n'est actuellement mise en oeuvre au Ghana, en dépit de besoins pressants dans les régions septentrionales qui ont les terres fragiles typiques des zones OCP. Global 2000 opère au Ghana depuis 1986 selon l'hypothèse que la faible productivité agricole est due à la mauvaise gestion des ressources disponibles; son approche semble, toutefois, se concentrer

uniquement sur l'élaboration de programmes techniques. Ce programme, par ailleurs tout à fait valable, ne contient aucun élément tangible de protection de l'environnement ou de lutte explicite contre l'érosion.

#### *Programmes expérimentaux pour les zones d'élevage*

La planification de l'utilisation des terres pour l'élevage s'est concentrée sur le tracé de pâturages villageois, de pair avec les programmes de gestion du terroir, et sur la délimitation de grandes zones séparées d'élevage. Des zones d'élevage ont été créées, par exemple, à Gadeghin, Sondre-Est, Nouhao et Leo au Burkina Faso. Pour faire partie du comité de gestion, il faut généralement avoir habité auparavant la région. Le projet porte sur la délimitation des zones d'élevage et l'installation de services vétérinaires, de santé humaine, et d'éducation; l'infrastructure de base; et les points d'eau pour les éleveurs. En échange du droit de faire paître ses animaux dans la zone, une famille d'éleveurs doit appliquer un programme recommandé pour promouvoir une production agricole et animale plus intensive.

Des programmes récemment mis en place pour créer des zones d'élevage séparées au Burkina Faso ont été en butte à certains des problèmes de planification associés aux programmes de développement des cultures. Le problème majeur est de fixer les limites des zones et de préciser le régime foncier des éleveurs. Dans la plupart des cas, les zones désignées pour ces projets ont été sélectionnées au début des années 70, lors de la planification initiale de l'AVV. En général, cependant, la création de zones d'élevage n'est devenue un sujet de préoccupation qu'au bout des dix premières années de peuplements assistés, lorsque la montée des conflits sociaux entre agriculteurs et éleveurs a obligé les planificateurs à s'appuyer sur les premières études et recommandations de zonage pour élaborer les projets actuels. A ce moment-là, nombre de zones désignées pour le développement de l'élevage avaient déjà été occupées par des migrants spontanés.

Plus de 200 familles ont dû être évacuées du site de la zone d'élevage de Gadeghin, par exemple, quand l'AVV et l'organisation régionale de développement ont commencé à faire respecter les limites de la zone et à mettre en place l'infrastructure proposée à l'appui d'un élevage plus intensif à la fin des années 80. Tous les migrants spontanés du site s'y étaient installés après 1974,

date à laquelle la répartition en zones a été officiellement recommandée. L'évacuation forcée des migrants de la zone d'élevage a perturbé les relations jusqu'alors harmonieuses entre les migrants des peuplements organisés de l'AVV à Rapadama et les migrants spontanés des régions voisines, et contribué au quasi-effondrement du marché de Gadeghin/V9 Rapadama (numéro 5 sur la Figure 9.1), qui était devenu le marché intérieur le plus prospère du bassin.

Le succès du marché de Gadeghin/V9 Rapadama venait de son emplacement, à la frontière de différents groupes d'utilisateurs de la terre — les éleveurs de l'autre côté de la rivière, les migrants spontanés dans la zone-tampon entre les éleveurs et les migrants encadrés, et les habitants des peuplements organisés à Rapadama. Le ressentiment provoqué par la réinstallation forcée, conjugué à l'effondrement des activités commerciales, a contribué au départ de 17 ménages des peuplements organisés de l'AVV les plus proches.

A l'avenir, la planification devrait accorder une plus grande attention au tracé des limites des peuplements. Les programmes les plus prometteurs seront ceux qui essaieront de définir clairement aux tout premiers stades — avec de la peinture ou d'autres moyens de délimitation géographique — les zones identifiées pour l'élevage, de façon à réduire les risques d'occupation spontanée. Comme pour le modèle de gestion de terroirs villageois, les frontières des zones devraient être tracées sur des cartes à partir de photos aériennes, avec la participation conjointe des groupes d'autochtones et de migrants voisins. Les migrants et les populations d'accueil reconnaissent que le développement à long terme de systèmes de production diversifiés est lié à de bonnes relations avec les éleveurs. En facilitant le développement de vastes zones d'élevage aussi bien que de pâturages villageois, on augmentera les chances de voir les deux groupes régler de manière moins conflictuelle les conditions d'utilisation des terres séparées et mixtes.

#### *Programmes expérimentaux de coopération avec les migrants et les autochtones dans des régions situées en bordure de forêts classées*

A cause de leurs faibles densités de population, de nombreuses régions dans les bassins OCP ont été désignées comme forêts classées dans les années 50. Les pays ouest-africains se préoccupent

maintenant du fait qu'une fois l'onchocercose maîtrisée, ces forêts risquent d'être davantage défrichées et occupées illégalement. On craint de voir s'y réinstaller la population autochtone ainsi que des migrants spontanés venus d'ailleurs. Ceci est particulièrement vrai des forêts classées situées près de grandes villes, où la demande de bois de chauffe et de sites de culture risque de croître dans les années à venir.

Un modèle prometteur pour la mise en valeur des zones situées près des forêts classées consiste à générer des sources de revenus non agricoles, comme la coupe contrôlée de bois de chauffe, la fabrication du charbon de bois, ou l'apiculture, sur la base de ressources forestières durables. Un tel développement crée un groupe de gens qui ont économiquement intérêt à contrôler ceux qui essaient de violer la forêt.

Il serait naïf, cependant, de penser que de tels projets pourraient à eux seuls être la principale source de hausse des revenus pour les populations des villages voisins. A long terme, les projets d'utilisation multiple de la forêt doivent être combinés avec le développement d'autres secteurs, y compris la production agricole et l'élevage. Ces programmes, de pair avec un système de gestion du terroir villageois qui réglemente le défrichement et l'utilisation des terres, pourraient progressivement offrir un éventail de sources de revenus durables aux villages qui bordent les forêts classées.

#### *Projets commerciaux du bois*

Quel que soit le degré de gestion des terroirs villageois, il ne suffira pas pour faire face à la demande croissante de bois de chauffe dans les villes africaines. Toute planification à long terme destinée à sauvegarder les forêts devrait inclure l'élaboration de projets de sylviculture pour compenser cette ponction.

Les projets de foresterie ont souvent mis l'accent sur l'utilisation d'espèces exotiques pour fournir le bois de chauffe, le bois d'oeuvre et, à l'occasion, des ceintures vertes près des villes. Ils se sont rarement concentrés sur le potentiel des terrains broussailleux, particulièrement dans les parties nord des zones OCP. Une approche très prometteuse consiste à élaborer des plans de gestion pour la production durable de bois de chauffe venant de ces zones naturelles de broussailles. Elle combine le souci de gestion des ressources naturelles à l'exploitation rationnelle et durable

de ces ressources au bénéfice des populations environnantes. Un projet pilote de ce type a démarré en 1981 dans la forêt nationale de Guesselbodi au Niger. Cette approche a depuis été adoptée par plusieurs autres pays sahéliens (Heermans, 1986; Painter, 1987a).

*La planification de l'utilisation des terres doit inclure les zones de peuplement existantes au même titre que les zones de nouveaux peuplements*

A travers ce rapport, nous avons souligné le potentiel des zones OCP pour le développement de systèmes de production plus durables. Un financement ciblé sur ces zones ne devrait pas, cependant, se faire aux dépens des régions de départ que les migrants quittent en grand nombre. Il ne devrait pas non plus se faire aux dépens du développement des zones d'installation établies, situées près des bassins de rivières peu peuplés. Une politique qui favorise trop les zones OCP reviendrait au même que les stratégies antérieures d'investissement dans les zones urbaines de l'Afrique (Harris et Todaro, 1970), qui ne s'intéressaient guère à l'augmentation des revenus ruraux. Il en a résulté une immigration accrue dans les villes, ce qui, au lieu de résoudre les problèmes urbains, en a créé de plus urgents.

Le bassin du Haut-Nakambe (ex-Volta Blanche) au Burkina Faso fournit un exemple de ce problème. Dans cette région, les investissements pour le développement régional (écoles, points d'eau, agents de vulgarisation) ont été massivement concentrés sur les peuplements organisés par l'AVV entre 1974 et 1979, avec très peu de financement pour les régions voisines où se trouvaient des peuplements établis. Ceci a encouragé une immigration de deuxième génération d'agriculteurs qui ont quitté les peuplements établis pour s'installer près des peuplements organisés. En 1988, la proportion de migrants spontanés agriculteurs et éleveurs par rapport aux migrants encadrés était estimée au bas mot à deux pour un dans les peuplements organisés de l'AVV à Rapadama, et à environ trois pour un à Linoghin (AVV, 1988); les estimations concernant les installations spontanées à proximité des peuplements organisés de l'AVV à Mogtedo Bomboré et Mogtedo sont généralement plus basses (les proportions des deux groupes sont à peu près égales) (Sawadogo, 1988b). A la différence des migrants encadrés, venus généralement des plateaux plus éloignées du centre, 90 à 95 % des migrants spontanés viennent



de la même province, de régions à plus forte densité de population et à infrastructure limitée (AVV, 1985c, 1988; Sawadogo, 1988). Après la réorganisation de l'AVV en 1982, le programme s'est davantage focalisé sur le développement régional à une plus grande échelle. L'AVV-UP1 (Unité de planification 1), créée conformément à cette optique élargie, s'est concentrée sur l'investissement ciblé et la vulgarisation pour redresser les déséquilibres entre les peuplements organisés et le reste de la région. C'est un exercice difficile de « rattrapage », dont on peut tirer toutefois des enseignements pour l'avenir.

### Comment procéder

Dès que possible dans le processus de peuplement, les agences gouvernementales et les ONG devraient encourager les populations d'accueil, les migrants et les éleveurs qui utilisent des zones géographiquement délimitées (comme les bassins versants d'affluents, ou certaines parties de ces bassins) à former des associations communautaires de gestion des terres. De même que pour les associations d'utilisateurs d'eau qui ont si bien réussi dans les régions irriguées du sud de l'Espagne, de l'ouest des Etats-Unis et dans certaines parties de l'Asie, et qui sont maintenant modifiées pour des projets d'irrigation ailleurs, on devrait mettre l'accent sur les associations plutôt que sur les comités, de façon à accélérer leur enregistrement en tant qu'entreprises villageoises. De telles associations doivent avoir un statut légal reconnu au niveau national afin de pouvoir, par exemple, avoir un titre de propriété sûr et recevoir des crédits bancaires.

Une fois établies, ces associations devraient travailler avec les communautés voisines, les agences gouvernementales et les ONG pour :

- Délimiter clairement, sur des cartes et des photographies aériennes à grande échelle, des zones d'utilisation recommandée des terres (en partant des connaissances autochtones, complétées par les relevés topographiques et hydrographiques et les études sociologiques); les habitants et les décideurs peuvent ainsi définir des modes d'utilisation optimale des terres et des méthodes pertinentes de vulgarisation pour encourager le développement.

- Avec une forte participation locale, désigner des zones d'utilisation des terres sur des cartes établies à partir de photographies aériennes (dont un jeu reste dans la communauté), le but étant de

faciliter la gestion des ressources naturelles, le développement et le règlement des conflits.

Le zonage, en vue de délimiter et protéger les zones les mieux adaptées à l'agriculture, aux pâturages ou aux forêts, a plus de chances de réussir s'il comprend un ensemble de restrictions et d'incitations. Ces dernières devraient procurer des droits d'accès et des avantages économiques suffisants pour encourager les communautés à gérer et à améliorer, plutôt qu'à épuiser les ressources naturelles. Les restrictions mettront nécessairement en jeu la planification régionale et nationale qui établit que des régions OCP doivent être exploitées à certaines fins (agriculture, élevage, sylviculture), plutôt qu'à d'autres (Buursink et Painter, 1990). Les meilleurs modèles seront ceux qui combineront un zonage correspondant à différentes catégories de gestion du terroir avec des programmes destinés à permettre aux habitants de participer activement à la planification et au suivi, en matière de répartition et de gestion des sols.

- Améliorer la capacité de la communauté à réguler l'accès aux ressources naturelles et leur gestion.

- Rendre la région plus attrayante (et, à l'inverse, augmenter les coûts sociaux et économiques des départs) en assurant un niveau approprié d'opportunités économiques et d'aménagements sociaux pour tous les membres du ménage.

En l'absence de programmes destinés à améliorer les services sociaux et économiques, les migrants ne consacreront sans doute pas le temps ni les ressources nécessaires pour développer des modes d'utilisation durable des terres. Encore une fois, les améliorations d'infrastructure les plus fréquemment réclamées seront probablement les routes, les points d'eau, les services médicaux et les écoles. En s'appuyant sur l'expertise autochtone pour savoir où les routes, les puits et les ponts devraient être construits, et quels matériaux de construction devraient être utilisés, on a de plus grandes chances que la nouvelle infrastructure soit utilisée et entretenue.

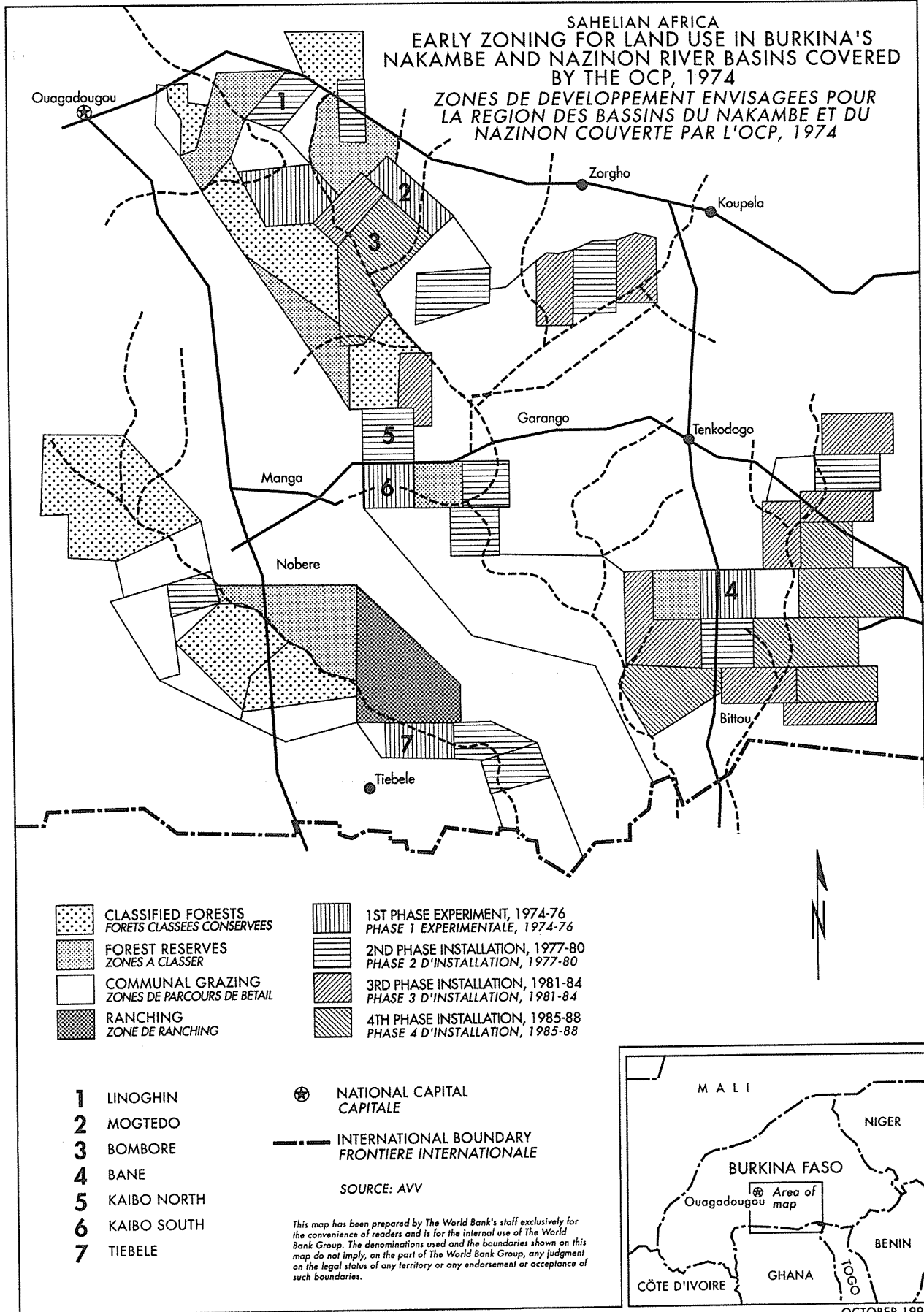
- Faciliter le développement de sources spécifiques de revenus, basées sur des ressources forestières durables, par exemple, pour les populations qui habitent en bordure des forêts classées et des réserves de faune.

Devant la menace particulière que pose le peuplement spontané pour les forêts, des programmes spéciaux devraient être élaborés pour ces

zones. Notre recommandation est, outre la répartition en zones, d'encourager des programmes pour développer des sources durables de revenus à partir des produits de la forêt. Grâce à ces programmes, les habitants ont un intérêt économique à protéger les zones forestières.

Si les associations de gestion du terroir villageois ou les comités (comme dans le cas du PNGT) paraissent avoir un potentiel considérable de développement, il est important de les intégrer dans une plus large planification de l'utilisation des sols au niveau régional, national et même international. Dans le cadre de la planification initiale pour l'OCP, le PNUD a offert 500.000 dollars aux sept pays OCP d'origine pour que chacun

prépare une proposition sur la meilleure manière d'intégrer ses zones OCP dans la planification nationale du développement. Certains pays ont utilisé ces dons pour des études aériennes supplémentaires des sols et de l'hydrographie et des études socio-économiques, afin de classer les bassins selon le type de sol et les pratiques d'utilisation des terres recommandées. Sur la base de ces études initiales, certains des Etats OCP ont élaboré des plans provisoires pour une série de projets de peuplement, de foresterie et d'élevage tels que celui indiqué à la Figure 11.1. Ce type de planification préliminaire et de zonage est un premier pas capital qu'il convient d'encourager au niveau régional, national et international.



# 12

---

## *Participation, gestion et institutions locales*

L'efficacité de la participation locale, de la gestion et des institutions est plus facile à préconiser qu'à réaliser, quelles que soient les conditions de développement. Dans les zones de peuplement, la mise en place d'organisations locales actives est difficile pour deux raisons : la première est le manque d'organisations communautaires au moment de l'installation initiale. Les migrants ayant tendance à émigrer par familles ou par petits groupes de familles et de voisins, il leur faut du temps pour établir des relations de coopération. La deuxième est l'hétérogénéité des zones d'installation, où coexistent souvent hôtes, migrants et éleveurs transhumants.

A travers toute l'Afrique, en raison d'une gestion inadéquate à tous les niveaux institutionnels, les stratégies de développement complexes comme le développement régional intégré ont souvent été sévèrement critiquées par les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Il en va de même des institutions à gestion autonome, hautement centralisées et organisées de façon hiérarchique. Ceci crée un dilemme pour le développement des régions sous-peuplées, étant donné qu'au cours des cinquante dernières années, la stratégie des gouvernements en Afrique a reposé essentiellement sur les installations organisées, mises en oeuvre par des organismes autonomes ou semi-autonomes dont l'un des principaux objectifs est le développement régional. Cette méthode a réussi, du moins partiellement, dans certains cas comme le projet Mwea au Kenya, ceux de Gezira, New Halfa et Rahad au

Soudan, et les projets planifiés et exécutés par l'AVV au Burkina Faso.

Toutefois, de l'avis de l'IDA, les ministères d'exécution (y compris les unités spéciales pour les zones OCP) et d'autres organismes existants peuvent mieux planifier et réaliser les installations spontanées que les organisations d'installation autonomes ou semi-autonomes. Mais comme l'une de ces agences autonomes, l'AVV du Burkina, est probablement l'institution qui a le mieux réussi en matière d'installation de populations dans les pays OCP, il convient de nuancer les recommandations de l'IDA en faveur des ministères d'exécution.

L'étude de projets d'installations réussis comme ceux de Gezira, New Halfa et Rahad au Soudan, les projets FELDA en Malaisie et le Programme accéléré Mahaweli au Sri Lanka montre que les organisations comme l'AVV ont, au début du processus, un avantage certain sur les autres types de gestion d'implantations organisées. Grâce à un soutien politique important et un personnel très motivé disposant d'assez bonnes conditions de travail, ces organisations ont pu mobiliser des fonds, construire une infrastructure matérielle et sociale et introduire de nouveaux systèmes de cultures pluviales et irriguées.

Toutefois, comme le montre l'expérience en Afrique de l'Ouest et ailleurs, les organisations de ce type planifient et réalisent les implantations de populations en faisant peu appel à d'autres institutions. Elles se montrent également peu disposées — même après dix ans — à céder la gestion et autres fonctions aux ministères d'exécution

et aux organisations locales. Dans tous les exemples cités plus haut, les agences de planification n'ont pas voulu céder les principales fonctions de gestion. Dans les cas où elles ont accepté de le faire, comme dans le projet Terai au Népal, les ministères d'exécution n'ont souvent ni les ressources, ni l'envie de prendre en charge des zones d'installation situées en dehors de leur juridiction.

Les organisations autonomes d'installation qui ont tendance à être centralisées et hiérarchisées ne semblent pas être tout à fait appropriées pour le type d'installations spontanées assistées, hautement diversifiées et participatives qui sont recommandées par l'IDA, dans lesquelles divers organismes gouvernementaux coopèrent avec des communautés hétérogènes d'autochtones, de migrants et d'éleveurs ainsi qu'avec les ONG. Par ailleurs, le changement de priorités, les coupes budgétaires et les jalousies entre agences risquent de saper peu à peu l'efficacité des agences autonomes, si bien que leur existence même pourrait être un obstacle à la poursuite du développement.

Compte tenu de ces faiblesses et de la nécessité d'avoir des organisations locales participatives et fortes, ainsi que des organisations à bon rapport coût-efficacité de toute sorte, l'IDA ne conseille pas la création d'agences autonomes pour planifier et mettre en oeuvre le développement des zones OCP — ce qui ne veut pas dire qu'il faille systématiquement les écarter. Il peut y avoir des exceptions, comme les autorités de bassins dans les cas où la construction d'un barrage est liée à un programme plus vaste d'aménagement des bassins versants, avec un volet d'installation de populations, ou encore, lorsque les conditions sont particulièrement favorables, l'implantation d'un noyau de peuplement organisé associé à un programme plus large d'installations assistées.

Pour réussir les installations de populations, il faut une planification et une gestion à plusieurs niveaux et sur une période de temps suffisante. L'expérience de l'Afrique de l'Ouest montre qu'au minimum la participation des institutions locales et gouvernementales et des bailleurs de fonds est essentielle. Les ONG et les institutions internationales peuvent aussi apporter leur contribution. Si l'IDA estime qu'il faut, dans la mesure du possible, choisir des institutions existantes plutôt que d'en créer de nouvelles, il n'en reste pas moins qu'une telle complexité soulève des problèmes de coordination.

## Participation à travers les institutions locales

### *Importance de la participation locale*

Puisque la population locale est la ressource clé dans tous les types d'installations, il est capital de la faire participer à travers les institutions locales. Indépendamment du montant de l'investissement financier, de l'efficacité des nouvelles structures ou de l'impact des nouvelles techniques de production, le succès des installations dépend du résultat cumulé des décisions prises par une multiplicité de familles de migrants. Ces choix sont faits en fonction de leur perception des risques, des opportunités et des contraintes, ainsi que du soutien accordé à leurs intérêts potentiels. S'ils ne sont pas intéressés ni mobilisés, s'ils ne participent pas de manière responsable à la planification et à l'exécution, l'installation ne peut réussir.

Les études de cas abondent d'exemples où les gouvernements ont abordé le processus de développement en tenant apparemment peu compte de la manière dont les hôtes, les migrants et les éleveurs percevaient les opportunités et les contraintes. L'intervention des pouvoirs publics a été souvent axée sur la promotion d'objectifs nationaux et sous-nationaux qui reflètent les intérêts d'autres groupes ou institutions.

Les méthodes employées pour atteindre ces objectifs ne prenaient guère en considération les intérêts et les besoins des populations locales et s'en écartaient même radicalement parfois. Par exemple, les gouvernements ont fait l'acquisition de terres pour y installer des populations, sans compensation ou consentement local; ont aggravé l'insécurité foncière des migrants en semant la confusion en matière d'accès aux terres par des décisions sur l'utilisation des sols; ont imposé aux migrants des régimes de production rigides, très risqués et peu rémunérateurs; et ont encouragé les migrants à investir dans des intrants coûteux pour la production des cultures de base alors que l'accès au crédit leur était refusé.

Ces interventions ont déclenché des conflits entre hôtes, migrants et éleveurs à propos des terres et suscité diverses réactions qui sont contraires aux attentes des planificateurs ou entraînent à terme des conséquences néfastes à une production durable. Par exemple, les migrants ont abandonné les projets, négligé les périmètres d'irrigation en faveur de cultures pluviales, et réduit l'utilisation d'intrants, ce qui a eu des effets

négatifs sur les revenus, la production et la fertilité du sol.

On peut éviter ces problèmes en mobilisant la population locale à tous les niveaux du processus d'installation : dans l'étude et l'identification des problèmes et des solutions possibles; la planification et la mise en oeuvre d'interventions précises pour résoudre ces problèmes; les décisions concernant l'affectation et l'utilisation des ressources-clés (par exemple, les capitaux et la terre); et le suivi, l'évaluation et la modification, le cas échéant, des méthodes d'intervention.

La formation de communautés et l'établissement d'organisations participatives chez les migrants peuvent contribuer de façon importante à la réussite de l'installation. Au vu d'autres projets d'installations dans le monde, il est prouvé que les associations d'usagers de l'eau constituent la manière la plus rentable de gérer les petits projets d'irrigation. Les groupes de producteurs, au sein de la communauté, se sont aussi montrés capables de gérer les crédits à la production. Parmi les initiatives réussies, on peut citer les groupes locaux d'action sociale au Mali, les associations villageoises et les tons de village dans la région de l'Opération Haute Vallée (McCorkle, 1986), et les groupes de producteurs dans le sud du Togo et au Niger. Des efforts sont en cours pour organiser de tels groupes qui géreront l'accès aux intrants et au crédit à FED-Agbassa au Togo. Les organisations locales de migrants peuvent aussi aider à l'entretien de l'infrastructure de base (routes, écoles, services sanitaires) mais, pour le faire, elles ont besoin d'une assistance financière. L'efficacité des organisations locales augmente lorsque les membres savent lire, écrire et compter. Par conséquent, la planification du développement devrait mettre l'accent sur les programmes d'alphabétisation fonctionnelle là où la promotion d'organisations locales est envisagée. De tels programmes se prêtent particulièrement à la participation des ONG.

#### *Nécessité d'avoir des institutions locales diversifiées*

Compte tenu de la diversité culturelle des hôtes, des migrants et des éleveurs ainsi que des différences d'habitats et de densités de population, on peut s'attendre à ce que la nature et l'efficacité des institutions locales varient d'une région à l'autre et au fil du temps dans une région donnée. Néanmoins, il nous est possible de dégager des conclusions générales à la lumière de cette étude.

Différents niveaux d'institutions locales sont nécessaires : il faut, entre autres, des institutions dirigeantes au niveau du district, du sous-district et du village, les deux premiers niveaux comportant inévitablement des agents autres que les hôtes, les éleveurs et les migrants. Pour que la politique d'installation soit efficace, il faut l'intégrer à la politique nationale de développement. Les organisations locales devraient inclure les populations d'accueil, les éleveurs et les représentants des agences de services ainsi que les ménages et les communautés de migrants.

L'importance donnée récemment à la décentralisation a abouti au transfert du processus décisionnel, de la gestion et de l'encaissement des revenus aux fonctionnaires des districts et aux comités de développement composés de notables et de représentants locaux des pouvoirs publics. La décentralisation se justifie du point de vue d'une participation accrue au niveau local, mais elle présente des risques majeurs.

Un premier risque est la décentralisation symbolique. Au Ghana, par exemple, de nouveaux diplômés d'université ont été affectés dans les sièges de district en tant que planificateurs. Ils y sont, en principe, chargés d'élaborer des projets qui doivent générer des revenus et permettre aux autorités locales de reprendre la gestion d'une plus vaste gamme de services sociaux et d'infrastructures. Mais à leur arrivée, ils s'aperçoivent souvent que les décisions importantes de développement sont toujours prises à un niveau supérieur et qu'en plus ils ne disposent pas de capital de départ suffisant pour lancer de nouveaux projets. Dans ces conditions, nous avons observé une baisse rapide du moral qui met en danger non seulement le processus de décentralisation, mais aussi le développement local. Le deuxième risque est que la décentralisation s'arrête au niveau du district au lieu de descendre jusqu'au niveau du marché, du sous-district et des villages. Ce risque s'applique particulièrement aux zones d'installation éloignées, à la fois géographiquement et sur le plan de l'influence, des centres de district ou qui débordent des limites de ces derniers.

Au Zimbabwe, le Département des parcs nationaux et de la gestion de la faune en a fait l'expérience lors d'une première tentative de répartition des revenus (Opération « Windfall ») : le revenu provenant de la sélection des éléphants pour l'abattage était partagé entre les conseils des districts bordant les parcs nationaux et les zones de réserves d'animaux. Le problème était que les

conseils, dominés par des notables locaux, ne faisaient pas convenablement le partage des revenus avec les communautés les plus touchées par les dégâts des éléphants. A la lumière de cette expérience et de tentatives antérieures visant à mettre en oeuvre un programme plus ambitieux de gestion des zones communautaires pour les ressources autochtones (CAMPFIRE), le Gouvernement du Zimbabwe insiste aujourd'hui davantage sur la participation locale au niveau des sous-districts et des villages.

Dans la zone Dande au Zimbabwe, les premiers résultats, au niveau des sous-districts, sont encourageants (communication de Marshall Murphree, 1990) et laissent à penser que la forte décentralisation du partage des revenus provenant de la gestion des ressources forestières, par exemple, donne aux villageois une bonne raison de protéger, gérer et mettre en valeur ces ressources. L'IDA, qui a suivi les expérimentations au Zimbabwe depuis leurs débuts il y a une dizaine d'années, pense qu'elles sont utiles pour les problèmes de décentralisation et d'institutions locales qui se posent dans les zones OCP. Même si les organisations locales, comme les conseils et les comités de développement des districts, doivent être partie prenante, la principale leçon de l'expérience du Zimbabwe reste que les institutions clés se trouvent au niveau des sous-districts (sous forme de comités de section au Zimbabwe) et des villages.

Si l'on établit un parallèle entre cette expérience et les zones OCP, il semblerait que les institutions clés soient du type des associations de gestion des terroirs qui ont été décrites dans le chapitre précédent. Composées d'autochtones, de migrants et d'éleveurs, ces associations incluraient aussi un certain nombre de villageois et d'éleveurs qui utilisent des zones géographiquement définies, comme, par exemple, une partie du bassin d'un affluent. Bien qu'analogues, à bien des égards, aux comités de gestion des terroirs villageois créés au Burkina dans le programme PNGT, ces associations auraient un statut légal plus solide, un champ de développement plus large (en plus de la capacité à obtenir des crédits, dans le cas des associations villageoises du Mali), ainsi que des fonctions de gestion des ressources naturelles.

De même que les associations d'utilisateurs d'eau sont fédérées pour faciliter la gestion au niveau des projets d'irrigation, on devrait envisager l'idée d'une fédération d'associations

villageoises de gestion des terres dans les zones OCP. La fédération procurerait non seulement un moyen de résoudre les conflits entre les associations voisines, mais permettrait aussi aux populations locales d'être mieux armées pour négocier avec les conseils des districts et les agences du gouvernement.

#### *Comment procéder*

- Au niveau national, on devra peut être légiférer pour assurer aux associations le statut légal dont elles ont besoin pour pouvoir obtenir des crédits, au même titre que les coopératives.

- Toujours au niveau national, il sera probablement nécessaire d'étendre les capacités du système juridique pour s'occuper des cas qui ne peuvent être jugés au sein des associations villageoises, en particulier ceux qui mettent en cause des tiers « étrangers », y compris l'Etat.

- Il faut commencer par des régions où les habitants sont réceptifs à ces organisations, des zones qui ont un potentiel de développement plus important (en matière de précipitations, sols, accès aux marchés et désir des autochtones d'intégrer des migrants et des éleveurs), et/ou qui sont proches de ressources naturelles telles qu'une forêt classée ou un grand projet de barrage, par exemple.

- Dès le début, il faut mobiliser les populations d'accueil en tant que futurs bénéficiaires, et les employer, mettre à profit leurs connaissances pour faire de manière rentable le repérage de la végétation et de la nature des sols, point de départ de la planification de l'utilisation des terres. Etant donné que les éleveurs sont préoccupés par la diminution des ressources naturelles dont se nourrit le bétail, et sont disposés à garder les troupeaux des villageois et à passer à l'agropastoralisme, à leur propre rythme, il devrait être relativement aisé de les intégrer dès le départ dans les associations de gestion des terres. Dans l'expérience au Burkina Faso, dans les zones de Solenzo et de l'AVV-UP1, les éleveurs ont coopéré volontairement à la répartition des terroirs en zones. Ces efforts semblent avoir le soutien des riches agriculteurs possédant de larges troupeaux.

- Pour faciliter l'intégration des migrants spontanés assistés, on devra les encourager à venir en groupe de voisins ou de familles apparentées. Ceci accélérera la coopération pendant les premières années de défrichement et de construc-

tion des habitations, facilitera l'émergence de dirigeants locaux qui travailleront avec les chefs des autochtones et des éleveurs et favorisera la formation de communautés.

- Il faut intégrer le développement et la gestion de l'environnement au moyen de l'aménagement des terroirs. Comme dans les expériences réalisées au titre du programme de gestion des terres villageoises (PNGT), assisté par la Banque mondiale, qui ont été décrites dans le chapitre précédent, le but est de diviser les zones d'installation de populations de façon à mettre de côté des terres pour le site du village et d'autres infrastructures, pour les systèmes de cultures, la gestion du bétail (y compris de grandes zones de pâturages pour les éleveurs transhumants et des zones pour les agriculteurs-éleveurs) et la gestion des ressources communales et des réserves naturelles.

- Dans l'idéal, l'aménagement des terroirs devrait se faire dans les régions les plus favorables et les plus menacées (notamment les réserves de forêts) avant l'arrivée d'un grand nombre de migrants spontanés. Cependant, comme le montre l'expérience Rapadama au Burkina, il est possible de faire participer activement la population locale à la planification et au zonage, même lorsque cela implique le déplacement forcé des migrants spontanés. Dans ces cas, la consolidation des terres se fait en vue de permettre un éventail plus grand d'utilisations.

- Nous avons, sous les points précédents, formulé des recommandations; les planificateurs devraient étudier la question de savoir s'il faut fédérer les associations de gestion jusqu'au niveau du district et au-delà, de façon qu'elles soient mieux entendues au sein des conseils de district et des institutions de niveau supérieur.

### **Structures de gestion gouvernementale**

Les études de cas révèlent deux principales démarches adoptées par les gouvernements en ce qui concerne l'établissement de structures de gestion dans les zones d'installations OCP. La première, que nous recommandons dans la plupart des cas, fait appel à des unités d'organisation intégrées aux ministères d'exécution (un ministère du plan, par exemple). La deuxième approche implique des institutions plus spécialisées, comme l'AVV, qui ont des degrés différents d'autonomie financière et fonctionnelle et opèrent en dehors des ministères d'exécution. Les deux

structures qui ont le mieux réussi dans le domaine de la planification et du développement des zones OCP sont l'AVV Burkinabé et la Cellule Oncho au Mali. La première était une organisation autonome, précisément du type des entreprises semi-publiques qui n'ont guère la faveur des donateurs aujourd'hui, et que l'IDA ne recommande pas pour la planification et la réalisation des installations assistées. La deuxième faisait partie d'un ministère d'exécution. Les deux types d'organisations sont analysés dans les sections qui suivent.

#### *Structures de gestion comprenant des agences autonomes*

Les structures autonomes peuvent être efficaces si elles ont suffisamment de financement, de ressources en personnel, de capacités techniques, des liens opérationnels avec les services techniques officiels et si elles sont soutenues par le gouvernement. Bien que rares, des structures dotées de ces caractéristiques existent. Au mieux, elles ne sont toutefois pas appropriées pour assister l'installation spontanée, en raison de l'approche « du haut vers le bas » et de leur réticence naturelle à déléguer, au moment opportun, certaines responsabilités aux ministères d'exécution et aux organisations locales. Néanmoins, ces organisations ne devraient pas être complètement rejetées, surtout dans les cas où l'installation assistée est combinée avec une installation planifiée ou la construction d'un barrage, par exemple.

L'AUTORITE POUR L'AMENAGEMENT DES VALLEES DES VOLTA AU BURKINA FASO. Pour la planification et la mise en oeuvre d'une installation assistée, l'AVV est le plus bel exemple d'agence autonome au sein des pays OCP. Elle a été créée en 1974 en tant qu'agence indépendante au sein du Ministère du Plan, chargée du peuplement et du développement d'un territoire de 30.000 km<sup>2</sup> environ. Le but de l'AVV était l'exploitation optimale, sans danger pour l'environnement, des ressources naturelles (sols, forêts, pâturages, eau et faune), dans les régions sous-peuplées des vallées des Volta et de leurs affluents principaux.

Au départ, l'AVV était une institution très centralisée qui mettait l'accent sur la conduite d'enquêtes préliminaires de haute qualité, pour la réalisation d'installations organisées dans des zones à bon potentiel agricole. De plus, elle a mis en place un petit nombre de projets d'aménagements forestiers et d'irrigation. En 1979, cinq ans



après le début du programme d'installation, l'AVV était de plus en plus critiquée au plan national et international, surtout pour les raisons suivantes :

- Les coûts élevés des installations assistées (entre 12.000 et 15.000 dollars par famille en 1978, selon les estimations).

- La relative lenteur de l'implantation organisée : seulement 1.826 ménages avaient été installés au cours des six premières années, alors qu'on en prévoyait de 9.700 à 13.700 (Murphy et Sprey, 1980:76).

- Les conflits avec un certain nombre d'autochtones des vallées à propos des projets de l'AVV.

- Le manque d'attention accordée aux taux beaucoup plus élevés de migration spontanée d'agriculteurs et d'éleveurs vers les périmètres AVV et les terres avoisinantes.

En 1982, l'AVV a fait l'objet d'une vaste réorganisation qui visait à créer une structure administrative et un programme de développement plus souples. Cette réorganisation faisait partie d'une mutation plus profonde de l'AVV qui a déplacé l'accent des installations organisées vers une approche dans laquelle les bassins fluviaux sont considérés comme une ressource, parmi d'autres, à mobiliser dans la promotion du développement régional. Cette stratégie, de plus vaste portée, tendait à inclure les habitants autochtones, les migrants spontanés, les éleveurs ainsi que les migrants organisés.

Dans la nouvelle structure, les fonctions administratives de l'AVV étaient réparties sur deux niveaux. L'AVV à Ouagadougou gardait le contrôle de l'administration centrale, de la planification, de la coordination et des services de soutien, tandis que l'administration des projets spécifiques était décentralisée. Les projets spéciaux étaient classés en deux catégories. La première comprenait les projets de développement régional intégré axés sur les bassins fluviaux ainsi que sur les régions avoisinantes des installations établies. La deuxième visait l'élaboration et la réalisation de petits projets plus spécialisés tels que les programmes pilotes d'irrigation, les zones de pâture et les forêts industrielles.

La réorganisation a donné lieu à des progrès importants, notamment en ce qui concerne l'intégration des autochtones, des migrants spontanés et des éleveurs avec les migrants encadrés et l'expérimentation de l'approche adoptée plus tard par le PNGT, par l'intermédiaire des comités de

gestion des terres. Mais, dans le même temps, elle a aussi créé une autorité de développement régional séparée, en conflit ou en double emploi avec de multiples ministères d'exécution. L'AVV est en train d'être réorganisée une troisième fois pour jouer un rôle moindre dans la planification et l'exécution. Elle se rapproche ainsi du type d'organisations recommandées par l'IDA, et sera plus en accord avec la politique de financement des bailleurs de fonds pour le développement des institutions. Ce faisant, certaines fonctions telles que l'encadrement, le crédit, la formation et le développement des coopératives rurales seront transférées aux ministères d'exécution appropriés. La nouvelle AVV — appelée Office national d'étude et d'aménagement des terroirs villageois-ONAT) — sera un organisme d'études et d'exécution rattaché au Ministère de l'agriculture et de l'élevage et consultera les responsables du programme de gestion des terroirs (PNGT) ainsi que les ministères, pour la conception, le démarrage et l'évaluation de la planification de l'utilisation des terres villageoises. La grande expérience de l'AVV en matière de planification de l'utilisation des sols pour les projets de cultures, d'agropastoralisme et de foresterie aussi bien que dans la conduite des enquêtes que nous préconisons sur l'hydrologie, les sols, l'agriculture et les questions sociales continuera ainsi d'être mise à profit.

LE PROJET DE REINSTALLATION DES POPULATIONS A MANANTALI AU MALI. Ce projet (PRM) est un autre exemple d'organisation autonome mise sur pied pour planifier et mettre en oeuvre la réinstallation d'environ 10.000 personnes dont les villages et les champs allaient être inondés vers la fin des années 80 par la montée des eaux du nouveau barrage Manantali. Avec des fonds plus importants, plus de personnel et de moyens de transport que les ministères d'exécution travaillant dans la région, le PRM a fait un travail convenable de déplacement des populations et d'équipement des villages en nouvelles infrastructures, y compris l'approvisionnement en eau potable.

Cependant, selon Koenig, les organisations mieux financées, telles que le PRM, « sapent l'initiative des autorités publiques établies localement. » Dans le cas du Manantali, alors que les agences locales de développement avaient le savoir, « elles ont vu que le PRM disposait de beaucoup plus de fonds et ont donc décidé de le laisser faire le travail » (communication person-

nelle, avril 1990). Toutefois, le PRM avait seulement pour tâche de déplacer les populations et non de s'occuper de leur réhabilitation, ni de leur développement. Maintenant que la réinstallation est achevée et le travail du PRM terminé, il reste à voir si les ministères d'exécution et les autres organisations locales auront les ressources et le désir de planifier et de mettre en oeuvre le développement des populations réinstallées et des environs.

#### *Structures de gestion au sein des ministères d'exécution*

LA CELLULE ONCHO AU MALI. La Cellule de planification et de programmation du développement des zones libérées de l'onchocercose (Cellule Oncho), rattachée au Ministère du Plan malien, est un exemple du type de structure institutionnelle gouvernementale que recommande l'IDA. Cette cellule, créée en 1982 et qui a fonctionné jusqu'en 1987 avec des fonds de la FAO, a constitué la réponse du Mali à une stratégie adoptée dans l'ensemble de la région de l'OCP pour organiser les moyens dont disposaient les pays en matière de bases de données et de planification des zones OCP. Elle reflétait aussi la politique du gouvernement qui visait à encourager le développement à la base et le transfert des responsabilités financières et de planification au niveau local. Contrairement à d'autres structures de développement rural au Mali (par exemple, la CMDT), la Cellule Oncho a mis l'accent sur les actions de développement à la base et réussi à mettre en rapport des groupes locaux qui avaient des idées pour des projets d'assistance aux installations avec des sources de financement.

De manière générale, la Cellule Oncho a aidé les groupes locaux à préparer des propositions de projets et à trouver une aide financière. Une fois les fonds trouvés (les donateurs étant responsables de l'exécution), la cellule offrait un soutien sous forme de suivi et d'évaluation. Sa compétence en matière de développement est telle qu'elle a été sollicitée pour des projets hors des zones OCP. Après l'arrêt du financement de la FAO en 1987, les fonctions de planification de la cellule ont été reprises par le Ministère du Plan et par les comités de développement régionaux et nationaux composés de membres de l'administration, des services techniques gouvernementaux et du parti, ce dernier représentant les résidents locaux.

Le moment auquel le financement est transféré des donateurs aux gouvernements nationaux, et les responsabilités transférées des institutions gouvernementales aux ministères d'exécution et aux agences décentralisées, est décisif du point de vue de la capacité et de la volonté de prendre la relève. En l'occurrence, il semblerait que l'arrêt du financement de la FAO ait été prématuré puisque l'établissement d'institutions appropriées pour la planification des installations — de même que les installations elles-mêmes — prend plus de cinq ans.

Les structures focalisées, comme la Cellule Oncho, peuvent aider l'implantation. Leurs points forts résident dans leur capacité à développer un ensemble de connaissances fondées sur l'expérience et une approche souple de l'aide aux installations. En intégrant les fonctions de ces cellules spécialisées au sein d'un ministère d'exécution, on évite la prolifération d'unités de planification qui peuvent devenir problématiques quand le financement extérieur est incertain. Une fois qu'elles sont absorbées par les ministères d'exécution, il se peut que, pour répondre aux besoins ultérieurs de la planification, on affecte du personnel peu expérimenté dans certains comités locaux ou régionaux de développement. On pourrait prévenir ce problème et tirer parti de l'expérience accumulée par le personnel de l'ex-Cellule Oncho en chargeant celui-ci de former et d'épauler les organisations locales et des employés du gouvernement appelés à travailler avec elles.

LES EAUX ET FORETS AU MALI. La Direction des eaux et forêts malienne (E&F), qui fait partie du Ministère des ressources naturelles et de l'élevage est radicalement différente de la Cellule Oncho. Le gouvernement a engagé E&F dans des interventions locales de développement, notamment avec les comités de gestion de territoire villageois (GTV). Malheureusement, il y a une contradiction fondamentale entre ce rôle et la façon dont E&F est perçue localement, plutôt comme une agence de contrôle qu'une agence de développement. L'organisation a une tâche double et contradictoire. Comme d'autres agences de contrôle, elle a développé, au fil des ans, un style d'intervention qui cadre mal avec les efforts visant à promouvoir la responsabilité locale et la participation.

Les deux exemples du Mali montrent que l'efficacité de l'assistance gouvernementale aux installations peut être influencée par le lieu, la

compétence, la cohérence dans l'organisation, la compatibilité des fonctions et le style d'intervention.

CELLULE DE COORDINATION AU BURKINA FASO. Brièvement décrite dans le Chapitre 11, cette unité a été créée en 1986, au sein du Ministère du Plan, en tant que cellule de coordination nationale pour aider les ministères d'exécution à planifier et mettre en oeuvre les projets pilotes du type PNGT. Avec le financement de plusieurs donateurs, cette cellule a aidé à planifier la conception et le suivi de projets pilotes afin d'utiliser cette expérience pour élaborer de futurs programmes.

SECRETARIAT NATIONAL DE L'ONCHOCERCOSE AU GHANA. Le Ghana fournit l'exemple d'une cellule de planification faible rattachée à un ministère d'exécution. Le Secrétariat national de l'onchocercose (NOS) a été créé en 1974 au sein du Ministère des finances et de la planification économique, pour coordonner, planifier et exécuter les interventions de développement dans les zones OCP. Depuis ses débuts, le NOS se débat avec des problèmes de planification et de fonctionnement. L'organisation a souvent manqué de fonds et n'a actuellement pas de budget prévu pour les recherches et la planification. Le personnel a été réduit d'environ 75 %. Le siège étant situé à Accra, à environ 800 km au sud des régions OCP, les employés du NOS sont rarement présents sur place. Enfin, le Secrétariat a peu de liens opérationnels avec les agences gouvernementales et les départements qui interviennent dans les zones OCP.

Pour toutes ces raisons, les activités prolongées de planification du NOS n'ont donné que des résultats négligeables dans les zones ciblées (« projets ») de la vallée Fumbisi et « Overseas », et dans d'autres zones OCP apparemment moins prioritaires (vallées de la Volta Rouge et de la Volta Noire). La structure du NOS qui semble fort peu adaptée à la planification, à l'exécution et au suivi sur place, conjuguée à des coupes sombres dans le budget et le personnel ainsi qu'à un manque de coordination avec les services techniques régionaux, a sérieusement compromis son efficacité.

Les résultats montrent qu'une restructuration complète s'impose pour rendre le NOS efficace. Alors que son incorporation dans un ministère du gouvernement permet en principe d'aligner ses plans et objectifs sur ceux du pays, il faut que le NOS ou son équivalent soit capable d'adapter ses interventions aux besoins et possibilités des

zones OCP. Il faut pour cela une agence présente sur place, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

#### *Comment procéder*

Comme pour le droit d'occupation des terres, il n'y a pas de réponse simple quant à la structure de gestion optimale, l'optimal variant d'ailleurs selon le type d'installation et les administrations nationales. Cependant, pour des programmes axés sur les installations spontanées assistées, l'expérience en Afrique de l'Ouest suggère que le mieux est d'utiliser les ministères d'exécution plutôt que des organisations plus autonomes. Il y a un certain nombre de raisons à cela. Hormis le fait que les ressources sont ainsi mieux utilisées (par opposition à la création de nouvelles institutions susceptibles d'être coûteuses et de concurrencer celles qui existent déjà), la coopération des ministères d'exécution avec les organisations locales et les ONG a été plus fructueuse.

Le recours à des organisations autonomes pose le problème du transfert éventuel des responsabilités aux ministères d'exécution et à d'autres agences. Les organisations telles que l'AVV et le PRM tendent à résister à ce transfert, de peur de voir leur influence diminuer. En même temps, les ministères d'exécution et les autres agences, déjà surchargés, peuvent hésiter à assumer la responsabilité de tout ou partie de projets qui portent sur de nouvelles juridictions. Le PRM au Mali a connu ces deux problèmes.

La planification du développement d'ensemble des zones OCP devrait être, en général, une fonction du ministère du Plan ou de son équivalent. En revanche, la planification sectorielle et le détachement de personnel d'encadrement incomberaient aux ministères responsables du développement rural, de l'agriculture, de l'élevage ou des eaux et forêts. L'installation intervenant dans des zones où les services gouvernementaux sont faibles, il conviendra d'augmenter les budgets, le personnel et l'équipement, ce qui nécessitera une assistance financière des donateurs et, parfois, de nouvelles unités. On peut citer, par exemple, les départements des eaux et forêts dont le personnel est associé, aux yeux des populations locales, à des fonctions de répression; dans ce cas, une nouvelle unité d'agents forestiers devra probablement être ajoutée.

L'IDA recommande aux pays dont les zones OCP offrent un potentiel élevé de développement d'envisager, au sein des ministères de la

planification, de petites unités de planification, de suivi et d'évaluation dûment équipées, financées, et pourvues en personnel. Ces cellules doivent avoir un soutien financier adéquat, une autorité incontestable au sein du ministère et une mission clairement définie de coordination aussi bien que de planification des actions dans les zones de peuplement OCP. Ceci est particulièrement important étant donné la faiblesse des relations opérationnelles horizontales que l'on observe généralement entre les différents ministères concernés par le développement rural en Afrique. Il est impératif de surmonter ces obstacles structurels pour planifier efficacement le développement dans les zones OCP. Ces cellules serviraient aussi de liaisons avec les institutions internationales telles que l'OCP (comme le fait le NOS). La réalisation incomberait aux ministères d'exécution, aux ONG et aux organisations locales.

### Bailleurs de fonds

Comme le développement des zones OCP exige que les actions gouvernementales soient étendues à de nouvelles terres, des fonds et une assistance technique supplémentaires sont attendus de la part des bailleurs de fonds et des ONG. Deux types d'assistance sont nécessaires. L'une est focalisée sur les priorités ou les contraintes; l'autre, comme l'aide des bailleurs de fonds au développement socio-économique, nécessite l'allocation de fonds sur une période prolongée.

La mise en oeuvre d'un programme réussi d'installation de populations ne peut pas être accomplie sur une période de cinq à dix ans. C'est pourquoi ces programmes sont particulièrement vulnérables à deux aspects de la politique des bailleurs de fonds : leur approche à court terme (avec des cycles de projets qui dépassent rarement cinq ans) et la tendance (des bailleurs de fonds bilatéraux en particulier) à modifier les priorités quand les conditions internes et la politique des emprunteurs changent. Ces deux caractéristiques peuvent compromettre les programmes d'installation si le financement est réduit ou arrêté à des moments critiques durant le processus de développement.

Le développement socio-économique des zones OCP nécessite, de la part des gouvernements et des bailleurs de fonds, le même type de démarche internationale que pour le programme de lutte contre le vecteur. Tandis que les gouvernements peuvent créer un environnement favorable pour

une approche internationale — pour la migration entre pays ou la politique des prix, par exemple — les bailleurs de fonds peuvent y contribuer en s'engageant à fournir une aide financière à long terme pour le développement socio-économique. Même si l'occasion s'est présentée dans les années 70, au moment où le PNUD a mis des fonds à la disposition de chaque pays pour la planification socio-économique, les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux ont été lents à se concentrer sur le développement des zones OCP. Il est temps, maintenant, qu'ils s'engagent pour le développement socio-économique, comme ils l'ont fait pour le programme de lutte contre le vecteur. Sinon, on laissera échapper les potentialités offertes par ce programme, ce qui sera extrêmement coûteux pour les 11 pays, étant donné que la région de l'OCP englobe certains des habitats les plus propices.

L'assistance des bailleurs de fonds peut remplir trois fonctions. Tout d'abord, elle sera nécessaire pour mettre sur pied un mécanisme institutionnel international qui aidera les 11 pays à formuler des stratégies et des projets pour les bassins fluviaux OCP et à en superviser l'exécution. En deuxième lieu, une aide devrait être accordée à l'appui d'initiatives axées sur des programmes, comme la Cellule onchocercose assistée par la FAO au Mali ou le programme de gestion des terrains villageois soutenu par la Banque mondiale, qui peut s'appliquer dans toutes les zones OCP des 11 pays. Il faudra un troisième type d'assistance pour faciliter le développement de zones spécifiques. Si une assistance financière est, de toute évidence, nécessaire pour les infrastructures telles que les routes, ponts et forages, le besoin s'en fait tout autant sentir, quoique de manière moins flagrante, pour les organisations locales au niveau des districts, des villages et des zones de développement. Comme il est difficile d'acheminer les fonds par l'intermédiaire des Trésors centraux, c'est là un domaine où la coopération entre gouvernements, bailleurs de fonds et ONG est intéressante, les fonds des donateurs étant canalisés à travers les ONG.

Comme l'aide gouvernementale et celle des ONG, l'assistance des bailleurs de fonds devrait tenir compte des différentes étapes du processus d'installation. Durant la phase de planification, on financerait, par exemple, la prise de photographies aériennes qui pourraient être utilisées ultérieurement par les communautés pour le zonage et la réparation des dégâts causés à l'environne-

ment. Cette approche, utilisée avec succès sur le plateau Mossi au Burkina Faso, est également très prometteuse pour la planification de la gestion des terres dans des zones d'installations comme la plaine du Mô au Togo. Pour les régions plus petites, des approches peu coûteuses et novatrices sont possibles, comme l'utilisation d'images vidéo par l'Université de l'Arizona dans le bassin du fleuve Sénégal. En ce qui concerne la phase d'exécution, on a déjà donné des exemples relatifs à la planification de l'utilisation des sols, la mise en place d'institutions locales et l'infrastructure. Le fait de se concentrer sur les différentes étapes ne devrait pas exclure l'assistance tout au long du processus d'installation, surtout pour la mise en place d'institutions et la formation au niveau national.

### Organisations non gouvernementales

Comme l'installation implique l'occupation et le développement de zones sous-peuplées et sujettes à problèmes, il est probable que les gouvernements n'aient pas la capacité institutionnelle, le personnel, l'équipement ni les fonds nécessaires pour fournir une assistance appropriée au moment et à l'endroit voulus. Les ONG ont des compétences et des ressources qui peuvent compléter celles des migrants et des agences gouvernementales. Leur participation, de même que l'appel à l'initiative et aux organisations locales de migrants, est aussi un moyen efficace de réduire les coûts du gouvernement.

Même si l'assistance et le développement doivent être associés dans certains contextes, la participation des ONG devrait mettre l'accent sur les activités économiques, le renforcement des institutions et la formation plutôt que sur les activités humanitaires. Le mieux est de cibler sur des interventions spécifiques à tous les niveaux du processus de développement plutôt que de l'étaler sur plusieurs années. Si cette conclusion est en partie inspirée par les ressources limitées de la plupart des ONG, l'objectif est également de réduire le risque que les populations locales deviennent trop dépendantes de l'assistance des ONG.

Pendant la phase de planification, les ONG peuvent aider à planifier l'utilisation des terres à la fois dans les régions de départ et les régions d'accueil, comme l'illustre le succès du PATECORE qui a travaillé avec les communautés locales sur le plateau Mossi — en l'occurrence, en utilisant des photographies aériennes financées

par les bailleurs de fonds. Lors de la phase initiale d'installation, les ONG peuvent aussi compléter le personnel d'encadrement du gouvernement en orientant les nouveaux migrants dans trois grands domaines : la gestion des ressources naturelles, le développement économique et la formation de communautés. Dans les trois cas, les conseils viseront à établir des systèmes de production viables pour l'environnement et la gestion coopérative des ressources naturelles.

Quoiqu'il n'y ait pas d'exemples où les ONG aient reproduit le modèle d'orientation à grande échelle qui s'est révélé efficace en Amérique latine, elles ont apporté leur concours pendant les premières années de l'installation. Au Ghana, Global 2000 a aidé les migrants à faible revenu en leur avançant des engrais, avec un système de remboursement en nature différé après les moissons. Ce programme a aussi soulagé les services d'encadrement locaux en assurant des démonstrations dans les exploitations mêmes.

Au Mali, des ONG nationales et internationales ont assisté les migrants de la zone Dogon ainsi que les Soninke, rapatriés de France. Selon Koenig, « leur rôle était surtout de les aider à obtenir les biens matériels nécessaires à la survie pendant la première année. Dans le cas des Soninke, qui avaient été travailleurs d'usine pendant des années, l'ONG les a aidés à obtenir une formation agricole. Les ONG ont facilité l'intégration des migrants dans leur milieu et accéléré la distribution d'aide alimentaire durant la première année de l'installation » (communication personnelle, avril 1990). La distribution de nourriture est une entreprise délicate dans la mesure où elle risque de faire du tort aux initiatives des migrants. Bien qu'elle soit peut-être nécessaire dans certains cas (notamment les installations organisées et celles qui font suite à un rapatriement), l'aide alimentaire devrait — excepté pour les personnes âgées et les invalides — être liée à des activités productives, comme dans les programmes « vivres contre travail ».

Durant toutes les étapes du processus d'installation, les ONG peuvent procurer à la fois l'infrastructure sociale et matérielle (pour l'approvisionnement en eau potable, en particulier). Au Ghana, par exemple, Akwabi-Ameyaw a découvert à Damongo que la présence d'un grand hôpital, construit par l'Eglise catholique, a attiré des migrants. Ailleurs au Ghana, le Secours catholique a aidé les villageois, déplacés à cause de

la construction du barrage de la Volta à Akosombo, à exploiter plus efficacement la zone arrosée par des lâchers de réservoir du barrage. Beaucoup d'autres exemples pourraient être cités.

### **Institutions internationales**

De l'avis de l'IDA, deux types d'institutions internationales sont particulièrement indispensables si l'on veut améliorer la planification et la réalisation d'installations de populations. Les institutions du premier type fourniraient des renseignements sur l'expérience acquise, les procédures appropriées de planification et de réalisation ainsi que sur le suivi et l'évaluation. Ces informations porteraient sur les interventions réussies et les causes de leur réussite, ainsi que sur les techniques les plus récentes et économiques d'évaluation a priori et a posteriori et de suivi, qui font appel à la participation des populations locales (un exemple étant l'évaluation participative en milieu rural qui est pratiquée au Kenya). Ces renseignements seraient communiqués à la cellule de planification concernée dans chacun des 11 pays. L'information serait, par ailleurs, diffusée et évaluée au cours d'ateliers organisés périodiquement dans les pays membres avec les dirigeants locaux et les ONG également. Elle serait transmise aux bailleurs de fonds, afin d'encourager une allocation de fonds plus efficace aux 11 pays.

À la lumière des enseignements de l'Étude sur l'installation de populations, l'IDA a suggéré des lignes directrices qui semblent, à quelques modifications près, applicables à chacun des 11 pays OCP. Nous pensons que leur mise en application pourrait être facilitée par une institution internationale ayant les moyens, le personnel et les fonds nécessaires pour accorder une assistance prolongée. En l'absence d'une telle organisation qui devrait, selon nous, être basée dans l'un des pays OCP, on risque davantage de voir les gouvernements nationaux et les bailleurs de fonds aborder de manière fragmentaire les opportunités de développement socio-économique offertes par le programme de lutte contre le vecteur. Ceci compromettra non seulement la réussite des programmes d'installation de populations, mais mettra également en danger les bassins fluviaux eux-mêmes et les populations autochtones, puisque la lutte contre l'onchocercose a augmenté ou augmentera les migrations spontanées dans ces zones.

Grâce à la maîtrise du vecteur, les bassins fluviaux de l'OCP sont des habitats plus favorables et constituent, dans un sens, la dernière frontière dans un certain nombre de pays. Dans un contexte national de pauvreté, de croissance démographique et de dégradation de l'environnement, les implications d'une telle situation doivent être constamment présentes à l'esprit. Sans une politique adéquate et des projets pour la mise en oeuvre et le suivi des installations spontanées assistées par le gouvernement et les ONG, l'IDA prévoit une accélération de la dégradation de l'environnement et une augmentation des conflits dans les bassins fluviaux OCP. C'est pourquoi le développement socio-économique exige une action nationale et internationale, comme celle qui reste en place pour le programme de lutte contre le vecteur, mais qui n'a encore jamais été engagée pour le développement. Comme pour la maîtrise du vecteur, une institution internationale est indispensable pour faciliter le développement socio-économique.

Le deuxième type d'institution internationale qui, selon l'IDA, améliorerait la planification et la réalisation des installations de populations aurait une fonction d'étude plus limitée mais tout aussi importante, qui serait liée au développement de systèmes de production viables pour les zones OCP, avec priorité donnée aux zones ayant moins de 800 mm de précipitations. Le besoin le plus crucial concerne, dans ce cas, la gestion des cultures et de l'élevage, puisqu'on s'accorde à dire qu'il n'existe pas encore de système d'agriculture intensive viable pour l'environnement dans les régions au nord de l'isohyète des 800 mm.

Le Programme de développement des systèmes agricoles (FSD) de la FAO serait approprié, ainsi que les institutions internationales d'agriculture tropicale comme l'IITA et l'ICRISAT qui ont déjà des programmes de multiplication des cultures, à condition que la recherche soit mise à la portée des cultivateurs par l'intermédiaire des stations nationales de recherche agronomique.

### **Recherche et suivi**

#### *Recherches*

Alors qu'on en sait suffisamment sur le peuplement dans les pays OCP pour pouvoir élaborer des directives opérationnelles de développement, un certain nombre de sujets nécessitent des recherches plus approfondies. Comme l'IDA met

l'accent sur la participation locale et les systèmes de production diversifiée, la coopération interdisciplinaire est indispensable, surtout entre les agronomes et les spécialistes en sciences sociales. Les recherches exigent aussi une coopération entre les instituts de recherches nationaux et internationaux.

Il faut étudier plus avant le rythme et l'impact des installations sur la terre et les autres ressources naturelles dans les zones OCP, d'une part, pour disposer d'une base à partir de laquelle on pourra superviser le déroulement de l'installation, d'autre part, pour mieux connaître les dynamiques d'installation et d'utilisation des ressources naturelles ainsi que la gestion au niveau des familles.

Le régime foncier est un sujet très important dans les zones d'installation, mais nous en savons peu sur l'évolution et la continuité des relations foncières. Dans les zones d'installation les plus importantes, des recherches sont nécessaires dans ce domaine, ainsi que des études concernant l'impact du peuplement et de la législation nationale foncière. D'autres études sont indispensables sur la connaissance qu'ont les autochtones des sols, de la végétation et des autres aspects des ressources naturelles, ce qui faciliterait les tracés de cartes et l'aménagement des terroirs tout en réduisant les coûts.

Quant à la participation communautaire, il nous faudrait plus d'informations sur les incitations requises si l'on veut obtenir la participation des hôtes et encourager les ménages à faire des investissements, dans la protection des ressources naturelles par exemple, dont les bienfaits ne se font pas sentir tout de suite. Pour aider les communautés à avoir des sources de revenus pour couvrir les dépenses courantes, il convient de faire des études sur les entreprises commerciales appropriées et la manière d'en tirer parti. Il faut aussi trouver le meilleur moyen de rapprocher les institutions communautaires de celles qui existent au niveau des districts et au-delà, afin qu'elles puissent se défendre pour avoir leur part des ressources disponibles.

Les revenus augmentant, il sera nécessaire de connaître les stratégies d'investissement des migrants. Bien qu'on ait dit aux chercheurs de l'IDA que les migrants qui réussissent ont tendance à investir dans les régions de départ, l'ampleur, la nature et l'importance de ces investissements sont inconnues. Il en va de même des rapports

sociaux et politiques que les migrants entretiennent avec les régions d'envoi.

En ce qui concerne les systèmes de production des migrants, on a besoin de recherches sur : la production de variétés de cultures de base qui résistent à la sécheresse, à la maladie et mûrissent plus tôt; l'introduction inter-zones d'espèces déjà cultivées qui possèdent ces caractéristiques; l'intégration des systèmes de culture, de l'élevage et des activités hors exploitation dans des systèmes de production plus rentables et durables. D'autres recherches sont nécessaires sur les cultures de rente pour les régions à faible pluviométrie et comme complément du coton dans les régions à forte pluviométrie. Si la culture du coton a permis aux migrants, dans plusieurs pays OCP, d'accroître leur niveau de vie, il est dangereux de dépendre d'une seule culture de rente face à la concurrence d'autres pays (comme la Chine).

Des recherches supplémentaires devraient aussi évaluer les activités hors exploitation appropriées et les politiques nationales et interventions locales ou régionales susceptibles de faciliter leur développement, leur rentabilité, leurs relations avec les activités de l'exploitation et leur effet sur celles-ci, le moment opportun de leur introduction ainsi que les mesures d'encouragement que les gouvernements pourraient prendre en leur faveur. On a aussi besoin de recherches pour identifier les agro-industries souhaitables et formuler des recommandations quant à l'importance et au financement qu'elles devraient avoir. Comme c'est le cas des autres recommandations de ce rapport, il faudrait commencer par développer les activités déjà pratiquées par les populations, telles que la fabrication de bière dans les marchés et les villages ou la préparation de denrées alimentaires, qui sont des moyens importants de redistribuer les revenus des hommes aux femmes.

Il faudra également des études pour coordonner au mieux les activités des ONG et établir une institution internationale pour faciliter le développement socio-économique. La formulation d'indices appropriés pour le suivi longitudinal de l'impact des installations sur la production, les niveaux de vie et l'environnement nécessite également des études.

### *Suivi*

Compte tenu de la dynamique des installations, tout suivi, à condition qu'il ait lieu au mo-

ment opportun pour les planificateurs, sera extrêmement payant.

Pour un suivi plus efficace et plus rentable dans une optique de planification, on pourrait procéder à des interviews annuelles d'un échantillon relativement petit mais bien stratifié (s'il n'y a pas d'autre enquêtes en cours) ou d'un sous-échantillon (d'enquêtes plus larges). L'analyse des données et leur incorporation dans la planification s'avèrent très difficiles et coûteuses en personnel, en temps et en argent, quand il s'agit d'enquêtes sur de gros échantillons qui doivent être répétées sur une période relativement

longue. Bien qu'encore controversée, une approche différente pour le suivi du niveau de vie est en train de gagner du terrain. Elle consiste à faire le suivi annuel d'un nombre relativement petit de ménages soigneusement sélectionnés (50, par exemple) en fonction de certains indicateurs portant notamment sur les revenus et les dépenses, le changement d'équipement de production, le logement et l'ameublement, les combustibles et l'éclairage, l'approvisionnement en eau potable et l'élimination des déchets. D'autres indicateurs peuvent être choisis pour suivre les effets sur l'environnement.



---

## Bibliographie

- Akwabi-Ameyaw, Kofi 1988. Government Agricultural Resettlement Policy and The Response of Farmers in Zimbabwe. Ph.D. Dissertation, Department of Anthropology, University of Florida. Gainesville, Florida.
- 1990. The Political Economy of Agricultural Resettlements and Rural Development in Zimbabwe : The Performance of the Family Farms and the Producer Cooperatives. *Human Organization*. 49 (4) 320-338.
- 1990. Land Settlement Review, Country Case Study : Ghana. Binghamton, NY : Institute for Development Anthropology. juillet.
- Associates in Rural Development (ARD). 1989. Jubba Environmental and Socioeconomic Studies. En quatre volumes. Burlington : Associates in Rural Development.
- Autorité pour l'aménagement des vallées des Volta (AVV). 1985. L'impact socio-économique du Programme de lutte contre l'onchocercose au Burkina (1974-1984). juin 1985. Ouagadougou : AVV. (rapport sur 10 ans.)
- 1988. Programme réforme agraire et gestion de l'espace UP1—Zorgho (U.D. de Linoghin; U.D. de Rapadama). Rapport général. Ouagadougou : DEPC, Service études et programmes.
- Bassett, Thomas J. 1990. Migration et féminisation de l'agriculture dans le nord de la Côte d'Ivoire. Communication présentée à la Conférence internationale sur les déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques, Paris, 14-16 mars.
- Berg, E. J., Bisilliat, M. Burer, H. Graetz, R. Melville, V. Volyvan, J. Park, R. C. Sawadogo, H. Sederlof, et K. van der Meer. 1978. Onchocerciasis Control Programme : OCP Economic Review Mission.
- Bharin, Tunku Shamsul. 1981. « Review and Evaluation of Attempts to Direct Migrants to Frontier Areas Through Land Colonization Schemes. » Dans *Population Distribution Policies in Development Planning*, Population Studies, No. 75. New York : United Nations, Department of International Economic and Social Affairs.
- Blaikie, Piers M. 1985. *The Political Economy of Soil Erosion in Developing Countries*. Londres : Longman.
- Blaikie, Piers M., et Harold Brookfield. 1987. *Land Degradation and Society*. Londres : Methuen & Co.
- Burkina Faso 1988/89. Projet engrais vivriers, Rapport annuel d'activité, No. 4, 1988/89. Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Direction des intrants et de la mécanisation agricole.
- Buursink, John, avec Thomas M. Painter. 1990. Land Settlement Review, A Review of Settlement Experiences in : Benin, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Niger, Senegal, and Sierra Leone. (Seven Country Review.) Binghamton, NY : Institute for Development Anthropology. juillet.

- Carr, Stephen J. 1989. *Technology for Small-Scale Farmers in Sub-Saharan Africa : Experience with Food Crop Production in Five Major Ecological Zones*. World Bank Technical Paper Number 109. Washington, D.C.
- Carr, Marilyn, et Ruby Sandhur. 1987. *Women, Technology and Productivity : An Analysis of the Impact of Time and Energy-Saving Techniques on Women*. UNIFEM Occasional Paper, No. 6. New York : Fonds de développement des Nations Unies pour la femme. Septembre.
- Cernea, Michael M. 1988 *Involuntary Resettlement in Development Projects : Policy Guidelines in World Bank-Financed Projects*. World Bank Technical Paper Number 80. Washington, D.C.
- Chambers, Robert 1969. *Settlement Schemes in Tropical Africa : A Study of Organizations and Development*. New York : Praeger.
- Chambers, Robert et Jon Moris, eds. 1973 *Mwea : An Irrigated Rice Settlement in Kenya*. Munich : Weltforum Verlag.
- Christodoulou, D. 1965. « Land Settlement : Some Oft-neglected Basic Issues. » *Monthly Bulletin of Agricultural Economic Statistics* 14:1-6. Rome : FAO.
- Cook, Cynthia C., et Michael Grut. 1989. *Agroforestry in Sub-Saharan Africa : A Farmer's Perspective*. World Bank Technical Paper Number 112. Washington, D.C.
- CRPA du Mouhoun 1990 Service suivi-évaluation. Enquête sur les marchés du sous-secteur de Solenzo. avril.
- Dames & Moore. 1989. Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal. Policy and Planning Development Project No. 625-0621. Senegal River Upper Valley Master Plan. Preliminary Report Phase I. USAID. décembre.
- Dapaah, S. K., et E. S. Otinkorang. 1988. The Place of Fertilizers in Ghana's Quest for Increased Agricultural Productivity. Accra.
- Dettwyler, S. P. 1979. « Khashm El Girba Irrigation Scheme : An Examination of Agricultural Development in the Sudan. » Dans *Changing Agricultural Systems in Africa*. Emilio Moran, ed. Pp. 15-36. Williamsburg, VA : Department of Anthropology, College of William and Mary.
- Deuson, Robert, et John H. Sanders. 1990. « Cereal Technology Development in the Sahel : Burkina Faso and Niger. Land Use Policy.» (Viewpoint) *Land Use Policy*, 7 (3): 195-197.
- Development Alternatives, Inc. (DAI). 1975. *Strategies for Small Farmer Development : An Empirical Study of Rural Development Projects*. 2 vols. Washington, D.C. : DAI for the United States Agency for International Development.
- De Wilde, J. C., P. F. M. McLoughlin, A. Guinard, T. Scudder, et R. Maubouche. 1967. *Experiences with Agricultural Development in Tropical Africa*. Baltimore : The Johns Hopkins University Press for the International Bank for Reconstruction and Development. (Deux volumes).
- Dollfus, O. 1981. Phénomènes pionniers et problèmes de frontières : quelques remarques en guise de conclusion. Dans *Les Phénomènes de « Frontière » dans les pays tropicaux*. Travaux et mémoires de l'Institut des hautes études de l'Amérique Latine 32: 445-448.
- Eicher, Carl K., et Doyle C. Baker. 1982. *Research on Agricultural Development in Sub-Saharan Africa : A Critical Survey*. MSU International Development Paper No. 1. East Lansing : Department of Agricultural Economics, Michigan State University.
- Gladwin, C. et D. McMillan. 1988. « Is a Turn-around in African Agriculture Possible Without Helping Women Farmers? » *Economic Development and Cultural Change* 37 (2): 345-369.
- Goering, T. J. 1978. *Agricultural Land Settlement*. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Guyon, G. 1986. Rapport d'évaluation de la phase préparatoire d'un programme de gestion des terroirs villageois Burkina Faso. Ouagadougou : Caisse centrale de coopération économique. décembre 1986.
- Harris, J., et M. P. Todaro. 1970. « Migration, Unemployment, and Development : A Two-Sector Analysis. » *American Economic Review* 60: 126-142.
- Heermans, John G. 1986. The Guesselbodi Experiment with Improved Management of Brushland in Niger. *IDA Development Anthropology Network* 4 (1): 11-15.
- Hervouet, J. P. 1977. Peuplement et mouvements de population dans les vallées des Volta blanche et rouge. Ouagadougou : ORSTOM.
- 1978. « La mise en valeur des vallées des Volta blanche et rouge : un accident historique. »

*Cahiers ORSTOM : Série sciences humaines XV*, I: 81-87.

Hervouet, J. P. Clanet, F. Paris, et H. Some. 1984. Settlement of the Valleys Protected from Onchocerciasis after Ten Years of Vector Control in Burkina. OCP/GVA/84.5. Ouagadougou : OCP.

Hilton, T. E. 1959. « Land Planning and Resettlement in Northern Ghana. » *Geography* XLIV: 227-240.

Horowitz, Michael M. 1989. « Victims of Development. » *Development Anthropology Network* 7(2): 1-8. Binghamton : Institute for Development Anthropology.

Horowitz, M., D. Koenig, C. Grimm et Y. Konate. A paraître « Involuntary Resettlement in Manantali. » Dans *Anthropology and Involuntary Resettlement : Policy Practice and Theory*. M. Cernea et S. Guggenheim, eds. Boulder, CO: Westview Press.

Hunter, John M. 1966. « River Blindness in Nangodi, Northern Ghana — A Hypothesis of Cyclical Advance and Retreat. » *The Geographical Review* (juillet).

Hunting Technical Services, Ltd. 1988a. Final Report : Socioeconomic Development Studies in the Onchocerciasis Control Programme Area. Volume 1: Rapport principal. septembre.

——— 1988b. Socioeconomic Development Studies in the Onchocerciasis Control Programme Area. Volume 2 : National Oncho Zone Development Studies and Development Proposals. septembre.

——— 1988c Socioeconomic Development Studies in the Onchocerciasis Control Programme Area. Volume 3 : National Oncho Zone Development Studies and Development Proposals. septembre.

——— 1988d. Socioeconomic Development Studies in the Onchocerciasis Control Programme Area. Volume 4 : Bibliography. septembre.

International Fertilizer Development Center (IFDC). 1987. The Fertilizer Market Situation and Outlook for Eleven West African Countries. Muscle Shoals, Ala : International Fertilizer Development Center. août.

Jayne, Thomas S., John C. Day et Harold E. Dregne. 1989. *Technology and Agricultural Productivity in the Sahel*, USDA, Economic Research Service, Agricultural Economic Report No. 612. Washington, D.C. : USDA

Johnston, Bruce F., et Peter Kilby. 1975. *Agriculture and Structural Transformation : Economic Strategies in Late-Developing Countries*. New York : Oxford University Press.

Koenig, Dolores. 1990a. Land Settlement Review, Country Case Study : Mali. Binghamton, NY : Institute for Development Anthropology. juillet.

——— 1990b. Site Report : Manantali, Mali. Binghamton, NY : Institute for Development Anthropology.

Lackner and Partner. 1989. Programme sectoriel d'importation de la Communauté européenne, Etude préparatoire. Annexes. Brême, Allemagne : Lackner and Partner. 10 février.

Lewis, W. A. 1963. « Economic Development with Unlimited Supplies in Labor. » Dans *The Economics of Underdevelopment*. Agarwala and Singh, eds. Londres : Oxford University Press.

Lieberherr-Gardiol, Françoise. 1989. *Femmes et environnement, nouvelles évidences, nouveau défi pour le développement*. Berne : Coopération au développement et aide humanitaire. 19 septembre.

Lipton, Michael. 1977. *Why Poor People Stay Poor : Urban Bias in World Development*. Cambridge : Harvard University Press.

Little, Peter D. 1989. Contractual Relationships and Peri-Urban Agriculture in Africa : Preliminary Thoughts. Binghamton, NY : Institute for Development Anthropology.

Little, Peter D., et Michael M Horowitz. 1987. « Subsistence Crops Are Cash Crops : Some Comments with Reference to Eastern Africa. » *Human Organization* 46: 254-258.

Lyman, John K., John H. Sanders, et Stephen C. Mason. 1986. « Economics and Risk in Multiple Cropping. » Dans Francis, Charles A (ed), *Multiple Cropping Systems*. New York : McMillan.

- McCorkle, Constance. 1986. *Farmers' Associations Study : Opération Haute Vallée II, Mali*. Washington, D.C. : Checchi and Company Consulting, Inc. décembre.
- McMillan, D. 1983. *A Resettlement Project in Upper Volta*. Ph.D. Dissertation, Anthropology Department, Northwestern University.
- 1986. "Distribution of Resources and Products in Mossi Households." Dans *Food in Sub-Saharan Africa*. A. Hansen and D. McMillan, Eds. Boulder, Co.: Lynne Rienner Publishers, Inc.
- 1987a. "Monitoring the Evolution of Household Economic Systems over Time in Farming Systems Research." *Development and Change* 18: 295-314.
- 1987b. "The Social Impact of Planned Settlements in Burkina Faso." Dans *Drought and Hunger in Africa: Denying Famine a Future*. Cambridge: Cambridge University Press.
- 1989. "Seasonality, Planned Settlement and River Blindness Control." *MASCAResearch Papers in Science and Archaeology*. Vol. 96-120.
- 1991. *Anthropology and Food Policy: Human Dimensions of Food Policy in Sub-Saharan Africa*. Athens: University of Georgia Press.
- McMillan, Della, Jean Baptiste Nana, et Kimseyinga Savadogo. 1990. *Land Settlement Review, Country Case Study : Burkina Faso*. Binghamton, NY : Institute for Development Anthropology. juillet.
- Mellor, John W. 1966. *The Economics of Agricultural Development*. Ithaca, NY : Cornell University Press.
- 1986. « Agriculture on the Road to Industrialization. » Dans *Development Strategies Reconsidered*, J. P. Lewis et V. Kallab, editors. p. 67-89. New Brunswick, New Jersey : Transaction Books for the Overseas Development Council.
- Mellor, John W. et Bruce F. Johnston. 1984. « The World Food Equation : Interrelations among Development, Employment, and Food Consumption. » *Journal of Economic Literature* 22: 524-531.
- Molyneux, D. H. 1985. *Trypanosomiasis : Sleeping Sickness*. Dans *The Niger and Its Neighbours*, edited by A. T. Grove. Rotterdam : A. A. Balkema, 253-267.
- Moris, Jon. 1968. « The Evaluation of Settlement Schemes Performance : A Sociological Appraisal. » In *Land Settlement and Rural Development in Eastern Africa*. R. Apthorpe, ed. Nankanga Editions.
- 1987. *Irrigation as a Privileged Solution in African Development*. *Development Policy Reviews* 5(2): 99-103.
- Moris, Jon, et Derrick J. Thom. 1987. *African Irrigation Overview : Main Report. Water Management Synthesis II Project Report 37*. Logan : Utah State University for United States Agency For International Development.
- Murphy, J., et L. Sprey. 1980. *The Volta Valley Authority : Socioeconomic Evaluation of a Resettlement Project in Upper Volta*. Purdue University : Department of Agricultural Economics.
- Nana, J. B. 1989. *Rapports : Enquête ressources naturelles de la zone de Niangoloko-Forêt classée de Toumousseni. Enquête ressources naturelles de la zone de Solenzo*. Binghamton, NY : IDA, Land Settlement Review. Draft Contributions to the Burkina National Report (rapports de site).
- Nelson, Michael. 1973. *The Development of Tropical Lands : Policy Issues in Latin America*. Baltimore : Johns Hopkins University Press for Resources for the Future.
- Nicolai, H., et G. Lasserre. 1981. « Les systèmes de culture traditionnels et les phénomènes pionniers en Afrique tropicale ». Dans *Les Phénomènes de « frontière » dans les pays tropicaux*. Travaux et mémoires de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine 32:95-115.
- Oberai, A. S., ed. 1988. *Land Settlement Policies and Population Redistribution in Developing Countries : Achievements, Problems and Prospects*. New York: Praeger.
- OCP. 1986. *Report on the Evaluation of the Socio-economic Impact of the Onchocerciasis Control Programme*. Report No. JPC7.3 (OCP/86.7), Onchocerciasis Control Programme in West Africa, Joint Programme Committee, Seventh Session, Accra, Ghana, 9-12 décembre.
- Painter, Thomas M. 1985. *Peasant Migrations and Rural Transformations in Niger : A Study of Incorporation within a West African Capitalist Regional Economy, c. 1875 to c. 1982*. Ph.D. dissertation in sociology. Binghamton, NY : State University of New York, Binghamton. décembre.

——— 1987a. « Bringing Land Back In : Changing Strategies to Improve Agricultural Production in the West African Sahel. » Dans Peter D. Little and Michael M Horowitz, with E. Andre Nyerges, eds. *Lands at Risk in the Third World : Local-Level Perspectives*. Boulder et London : Westview Press. Pp. 144-163.

——— 1987b. « Ecological Aspects of Subsistence Agriculture in Sudano-Sahelian Africa. » Paper presented at the 1987 Annual Meeting of the American Anthropological Association, Chicago, Illinois, 18-22 novembre.

——— 1987c. *Migrations, Social Reproduction, and Development in Africa : Critical Notes from a Case Study in the West African Sahel*. Development Policy and Practice Working Paper No. 7. Milton Keynes, U.K. : Faculty of Technology, The Open University. octobre.

——— 1990. Land Settlement Review, Country Case Study : Togo. Binghamton, NY : Institute for Development Anthropology. juillet.

Programme national de gestion des terroirs villageois (PNGTV). 1989. Rapport de synthèse et d'analyse des expériences pilotes de gestion des terroirs villageois. Ouagadougou : Ministère du Plan et de la coopération, Secrétariat général, PNGTV. mai.

Raison, J.-P. 1979. « Les modèles d'intervention et leurs objectifs. » Dans *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale : logique paysanne et rationalité technique*. P. Couty, J. Y. Marchal, P. Péliissier, M. Poussi, G. Savonnet, et A. Schwartz, directeurs de publication. Paris : Office de la recherche scientifique et technique outre-mer.

——— 1981. « La colonisation des terres neuves en Afrique tropicale : réflexions sur quelques travaux récents. » Dans *Les phénomènes de « frontière » dans les pays tropicaux*. Travaux et mémoires de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine 32: 59-76.

Reardon, T., P. Matlon et C. Delgado. 1988. « Coping with Household-level Food Insecurity in Drought-Affected Areas of Burkina Faso » . *World Development* 16 (9): 1065-1074.

Reardon, T., et N. Islam. 1989. « Issues of Sustainability in Agricultural Research in Africa, » in *The Proceedings of the Symposium on the Sustainability of Production Systems in Sub-Saharan Africa*, at NOR-

AGRIC, Agricultural University of Norway, As, Norvège, 4-7 septembre.

Reardon, T., C. Delgado, et P. M. Matlon. 1992. « Determinants and Effects of Income Diversification Amongst Farm Households in Burkina Faso ». *Journal of Development Studies* janvier.

Remy, G. 1973. *Les migrations de travail et les mouvements de colonisation Mossi*. Paris : ORSTOM.

——— 1975. « Les migrations vers les "Terres neuves." Un nouveau courant migratoire. » Dans *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi*, dossier 1, fascicule 2. Ouagadougou : ORSTOM.

——— 1981. « Les Mossi à la rencontre de la grande brousse (région de Dédougou, Haute-Volta). » Dans *Les phénomènes de « frontière » dans les pays tropicaux*. Travaux et mémoires de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine 32: 117-131.

Sawadogo, S. 1988b. Etude de l'occupation de l'espace dans l'UD de la Bombore. Zorgho : UP1. Décembre.

Schumann, Debra A., et William L. Partridge, eds. 1989. *The Human Ecology of Tropical Land Settlement in Latin America*. Boulder, CO : Westview Press.

Scudder, Thayer. 1981. *The Development Potential of New Lands Settlement in the Tropics and Subtropics : A Global State-of-the-Art Evaluation with Specific Emphasis on Policy Implications*. Binghamton, NY : Institute for Development Anthropology.

——— 1984. *The Development Potential of New Lands Settlement in the Tropics and Subtropics : A Global State-of-the-Art Evaluation with Specific Emphasis on Policy Implications*. AID Program Evaluation Discussion Paper No. 21. Washington, D.C. : U.S. Agency for International Development.

——— 1985. A Sociological Framework for the Analysis of New Lands Settlements. Dans *Putting People First : Sociological Variables in Rural Development*. Michael M. Cernea, ed. p. 121-153. Londres : Oxford University Press for the World Bank.

——— 1986. « Increasing Employment Potential of New Land Settlement in the Tropics and Subtropics. » Dans *Transforming Rural Livelihoods : In Search of Asian Alternatives*, edited by Mahinda Silva. p. 64-98. New Delhi : Tate McGraw-Hill

Publishing Co. for Marga Institute, Colombo, Sri Lanka.

——— 1991. « The Need and Justification for Maintaining Transboundary Flood Regimes : The Africa Case. » *Natural Resources Journal*. (numéro spécial) 31 (2): 75-107.

Scudder, Thayer, et Kapila P. Wimaladharm. 1985. *The Accelerated Mahaweli (Sri Lanka) Programme and Dry Zone Development*, Report No. 6. Binghamton, NY : Institute for Development Anthropology. décembre.

——— 1990. *The Accelerated Mahaweli (Sri Lanka) Programme and Dry Zone Development*, Report No. 7. Binghamton, NY : Institute for Development Anthropology. décembre.

Sowers, Frederick Walter. 1986. *Moving On : Migration and Agropastoral Production Among the FulBe in Southern Burkina Faso (Mossiland)*. Unpublished Ph.D. dissertation, Department of Geography, University of California, Berkeley.

Staudt, Kathleen. 1987. « Uncaptured or Unmotivated? Women and the Food Crisis in Africa. » *Rural Sociology* 52(1): 37-55.

United Nations Centre for Human Settlements (HABITAT). 1986. *Spontaneous Settlement Formation in Rural Regions*, 2 vols. Nairobi : United Nations Centre for Human Settlements.

Van Raay, Hans G. T., et Jos G. M. Hilhorst. 1981. *Land Settlement and Regional Development in the Tropics : Results, Prospects and Options*. Draft Discussion Paper. The Hague : The Institute for Social Studies Advisory Service.

Weitz, Raanan, David Pelley, et Levia Applebaum. 1978. *Employment and Income Generation in New Settlement Projects*. World Employment Paper 10, Working Papers 3. Geneva : International Labour Office.

World Bank. 1985. *The Experience of the World Bank with Government-sponsored Land Settlement*. Report Number 5625. Washington, DC : OED.

Zagre, Pascal. 1984. *La prévision à long terme de la demande de bois de chauffe au Burkina. Ouagadougou : Ministère de la planification et du développement populaire*. décembre 1984. (mimeo). Unité de planification N.1.

Zanen, Sj. M. 1988. « Jonglei Culture and Ecology—a critical review of project interventions in the Jonglei area (1978-1984). » Paper presented at the 12th International Congress of Anthropological and Ethnological Sciences. Zagreb, 24-31 juillet.

---

## *Annexe 1. Liste des documents de l'étude sur l'installation de populations*

### **Rapports des études de cas et des études comparées**

#### **Etudes de cas**

##### *Burkina Faso*

McMillan, Della. 1989. Draft Country Case Study: Burkina Faso. Décembre. (Analysis of Material from Site Reports and Other Research at AVV-UP1, KOMPIENGA, SOLENZO, and NIANGOLOKO).

McMillan, Della, Jean Baptiste Nana, et Kimseyinga Savadogo. 1990. Land Settlement Review, Country Case Study: Burkina Faso. Binghamton, NY: Institute for Development Anthropology. Juillet.

##### *Ghana*

Akwabi-Ameyaw, Kofi. 1990. Land Settlement Review, Country Case Study: Ghana. Binghamton, NY: Institute for Development Anthropology. Juillet.

##### *Mali*

Koenig, Dolores. 1990a. Land Settlement Review, Country Case Study: Mali. Binghamton, NY: Institute for Development Anthropology. Juillet.

##### *Togo*

Painter, Thomas M. 1990. Land Settlement Review, Country Case Study: Togo. Binghamton, NY: Institute for Development Anthropology. Juillet.

#### **Etude des sept pays**

Buursink, John, avec Thomas M. Painter. 1990. Land Settlement Review, A Review of Settlement Experiences in: Benin, Côte d'Ivoire, Guinea, Guinea-Bissau, Niger, Senegal, and Sierra Leone. (Seven Country Review.) Binghamton, NY: Institute for Development Anthropology. Juillet.

#### **Rapports de site**

##### *Burkina Faso*

Savadogo, Kimseyinga. 1989a. Analysis of Off-Farm Income. Septembre.\*

——— 1989b. Land Tenure Systems. Septembre.\*

——— 1989c. Livestock in the Farming System. Septembre.\*

——— 1989d. Factors Explaining Household Food Production Systems. Octobre.\*

Savadogo, Kimseyinga, John Sanders et Della McMillan. 1989. Farm and Female Incomes and Productivities in the River Blindness Settlement Programs of Burkina Faso.

Nana, Jean Baptiste. 1989a. Rapport sur le site du sous-secteur de Solenzo. (version anglaise: 1989 Solenzo Subsector Site Report).\*

——— 1989b. Rapport sur le site de la zone du sous-secteur de Niangoloko et de la forêt classée de Toumousseni. (version anglaise : Report on the Niangoloko Site and the Toumousseni Forest Reserve).\*

——— 1989c. Rapport sur le site. Programme PGTV Rapadama. (version anglaise : 1989 Site Report PGTV Rapadama).\*

——— 1989d. Enquête ressources naturelles de la zone de Niangoloko.\*

——— 1989e. Enquête ressources naturelles dans le sous-secteur de Solenzo.\*

#### *Autres rapports d'études sur le terrain au Burkina Faso*

Sawadogo, Sommaila. 1989. Enquête sur les départs : AVV Mogtedo et Mogtedo-Bombore. Août.\*

Frederic, Guira. 1989. Historique du marché de Linoghin.\*

Ouedraogo, Tinga. 1989. Historique des marchés fréquentés par les paysans AVV à Mogtedo et Mogtedo-Bombore.\*

CRPA du Mouhoun, Service suivi-évaluation 1990. Carte et activités des marchés du sous-secteur de Solenzo. Avril.\*

\* Les projets de rapports de site ne seront pas diffusés. Pour une analyse préliminaire des données pour chaque site, voir McMillan 1989.

### **Rapports de site**

#### *Ghana*

Il n'a pas été préparé de rapports de site individuels pour l'étude de cas au Ghana.

#### *Mali*

Diarra, Ousmane. 1989. Rapport de site, Dioila, Mali. Binghamton, NY: Institute for Development Anthropology. Août.

Diarra, Tieman, et Simaga Halimata Konaté. 1989. Rapport de site, Yanfolila, Mali. Binghamton, NY: Institute for Development Anthropology. Août.

Fofana, Makan, et Simaga Halimata Konaté. 1989. Rapport de site, Silingué, Mali. Binghamton, NY: Institute for Development Anthropology. Août.

Koenig, Dolores. 1990b. Site Report: Manantali, Mali. Binghamton, NY: Institute for Development Anthropology.

Kone, Felix, et Maiga Fatoumata Maiga. 1989. Rapport de site : Finkolo, Mali. Bamako: Institut des sciences humaines.

Sow, Moussa. 1989. Rapport de site, Tienfala, Mali. Binghamton, NY: Institute for Development Anthropology. Août.

#### *Togo*

Kedagni, Sédégnan. 1989a. Etude sur l'installation des populations au Togo : migration spontanée dans la plaine du Mô. Lomé : Institute for Development Anthropology. Juin.

——— 1989b. Rapport socio-economique sur l'installation des populations dans la plaine du Mô et la zone du Projet FED-Agbassa au Togo. Lomé : Institute for Development Anthropology. Août.

Kenkou, Gnari Kossi. 1989. Etude sur l'installation des populations dans les zones libérées de l'onchocercose. Site de FED-Agbassa, Région de la Kara au Togo. Lomé : Institute for Development Anthropology. Juillet.



---

## Annexe 2. Méthodologie

### Introduction

Dans le mandat de l'Étude sur l'installation de populations, il est fait une distinction entre les études de cas exhaustives au Burkina Faso, au Ghana, au Mali et au Togo et une étude des expériences d'installation dans les sept autres pays de l'OCP (voir Figure 1 sur la méthodologie et le plan de travail). Convaincu que, pour mieux comprendre les expériences de peuplement en Afrique de l'Ouest et en dégager des lignes directrices opérationnelles, la meilleure stratégie était de procéder à des analyses détaillées de certaines zones d'installation, l'IDA s'est particulièrement concentrée sur quatre études de cas exhaustives. Nous sommes persuadés que l'étude présentée dans ce rapport final justifie pleinement cette approche.

Les méthodes utilisées pour les quatre études de cas sont décrites plus loin. Pour des raisons indiquées dans le texte, à savoir l'accent mis sur l'installation de populations en tant que stratégie gouvernementale de premier plan et l'existence de séries de données chronologiques, la méthodologie utilisée au Burkina Faso a fait l'objet d'une attention spéciale. Alors que les recherches sur le terrain ont débuté en 1989 dans les trois autres pays, elles ont commencé dès décembre 1988 au Burkina pour pouvoir tester au préalable les questionnaires et autres méthodes qui devaient servir à des études comparées ailleurs. Quant aux sept autres pays, de courts voyages sur le terrain ont été effectués par John Buursink dans cinq

d'entre eux et par Thomas Painter en Côte d'Ivoire.

### Burkina Faso

L'étude de cas au Burkina a été conçue et effectuée par trois des principaux membres de l'équipe. Kimse Savadogo, du Département des sciences économiques de l'Université de Ouagadougou, était chargé de concevoir, de tester et d'analyser les questionnaires économiques pour les quatre sites (Savadogo, 1989), ainsi que de rédiger des avant-projets sur les systèmes de production agricole et de diversification pour le rapport final. Jean Baptiste Nana, sociologue du CEARD (Cabinet d'études d'appui et de recherches pour le développement), a coordonné les travaux sur les sites d'études de Niangoloko, Solenzo et Rapadama de l'AVV (Nana, 1989 a, b, c, d, e). Della McMillan, anthropologue de l'IDA, était chargée de la coordination globale des études et analyses ainsi que des enquêtes dans les installations organisées de l'AVV à Mogtedo, Mogtedo-Bombore et Linoghin, et dans la nouvelle installation spontanée à Kompienga. D. McMillan a également préparé le premier projet de rapport sur les études nationales de cas, en se fondant sur les rapports de site, les analyses sectorielles et d'autres études effectuées par l'équipe (voir McMillan, 1989). Une fois le rapport final achevé (McMillan, Painter et Scudder, 1990), toute l'équipe a participé à un vaste exercice de réécriture. Afin de faciliter les comparaisons entre l'étude de cas et le rapport final, on a adopté la

même structure de chapitres dans les deux documents.

L'étude de cas au Burkina repose sur des enquêtes quantitatives et qualitatives effectuées sur les quatre sites ainsi que sur des études complémentaires spéciales sur les systèmes de marchés, l'extraction de l'or, la zone agropastorale à Gadeghin, les mouvements de migration dans les installations organisées par l'AVV et les institutions locales et nationales. Au niveau des villages, nous avons délibérément choisi de nous concentrer, dans une grande mesure, sur un petit échantillon de cultivateurs à qui nous avons rendu régulièrement visite durant trois à huit mois (la durée du travail sur le terrain variant selon les sites). Nous avons considéré que la confiance gagnée au fil du temps a amélioré la qualité des réponses données. La taille des échantillons des différentes enquêtes est indiquée dans le Tableau A.1.

Les interviews des cultivateurs ont tourné autour de quatre sujets d'étude sans pour autant s'y cantonner nécessairement : 1) une série d'études sur l'utilisation des sols et les systèmes de production agricole; 2) une série d'interviews structurées avec les femmes retenues pour l'étude des systèmes de production agricole, au cours desquelles elles ont été interrogées sur leur attitude vis-à-vis du projet de peuplement; 3) une enquête sur les questions de ressources naturelles; et 4) une enquête sociale sur l'histoire de l'immigration et l'intégration avec différents groupes de la zone.

#### *Méthodologie de base sur les différents sites d'étude*

Enquêtes sur l'utilisation des sols, les ressources naturelles et les systèmes de production agricole. Pour chaque site, les renseignements concernant les revenus, l'utilisation des sols, l'équité et les effets du développement des installations sur l'environnement proviennent de cinq enquêtes reliées entre elles qui avaient trait à l'exploitation des sols et aux systèmes de production agricole.

- Etude générale des systèmes de production agricole. Au total, 141 ménages ont été inclus dans une étude des systèmes de production agricole dans trois des sites d'étude (Tableau A.1). Pour cette enquête, on a pris un premier échantillon stratifié, prélevé au hasard, de 27 cultivateurs utilisant la traction animale et manuelle, ainsi que tous les ménages (9) propriétaires d'un

tracteur, dans deux villages d'étude à Solenzo, soit au total 36 ménages; un autre échantillon, prélevé au hasard, de 60 des 144 ménages inclus dans le programme de suivi des exploitations qui a été mis en oeuvre en 1979 par le Service statistique de l'AVV (Murphy et Sprey, 1980) dans les installations planifiées de l'AVV à Mogtedo, Mogtedo-Bombore et Linoghin (114 des 144 ménages d'origine vivent toujours sur place; voir le Tableau A.2); 20 ménages inclus dans une étude de cas longitudinale intensive qui a été réalisée dans une installation organisée à Mogtedo (McMillan, 1983); enfin, un échantillon stratifié des principaux groupes ethniques dans la ville de Komienga. Les interviews des chefs de famille portaient sur les techniques de cultures, l'utilisation de la main-d'oeuvre et l'emploi d'intrants dans les champs cultivés collectivement par tous les membres de la famille. Chacun des membres a aussi été interrogé sur la production de ses champs personnels. Le chef de famille et une épouse, en principe celle qui avait la plus grande parcelle personnelle ou qui participait le plus activement aux activités hors exploitation, ont été interrogés sur les techniques de production, l'utilisation des intrants et les récoltes de leurs champs personnels; la possession de bétail, les dépenses et les ventes; les ventes des récoltes et les sources de revenus non agricoles. Nous avons fait des estimations grossières de la superficie des terrains (en mesurant la longueur et la largeur) et les avons vérifiées ensuite par des mesures plus précises d'un sous-échantillon de terrains à Mogtedo V3, Solenzo et Komienga. Un plus petit nombre de champs a été mesuré pour les 60 cultivateurs compris dans l'Etude de vérification du Service statistique. Sur plusieurs mois, on a rendu visite trois à cinq fois ou plus à chaque famille, entre décembre 1988 et juillet 1989 à Komienga, entre février et juillet 1988 à l'AVV et entre mars et mai à Solenzo.

- Analyse des revenus et dépenses. Dans la seconde enquête, nous avons sélectionné un sous-échantillon de 54 familles de l'échantillon utilisé dans l'étude des systèmes de production agricole, pour une analyse plus approfondie des revenus et dépenses du ménage. A la différence de l'étude des systèmes de production agricole, chaque membre de la famille a été interrogé sur les récoltes, le bétail et la production hors exploitation. De plus, on leur a posé des questions sur la répartition des dépenses entre les différentes catégories de biens et de services, durant le mois

**Tableau A.1 Taille des échantillons des enquêtes économiques menées au Burkina Faso, 1988-1989 : nombre de ménages**

Site	Etude des systèmes de production agricole			Revenus et dépenses	éleveurs
	Daboura	Dar/Kie	Total	M.A. <sup>a</sup>	N.M. <sup>b</sup>
Solenzo					
Manuel	7	6	13	4	
Animal	6	8	14	5	
Tracteur	4	5	9	3	
Total	17	19	36	12	
AVV-UP1					
Mise à jour de l'enquête du Service statistique					
AVV-Linoghin —	—	20	10 <sup>c</sup>		
AVV-Mogtedo	—	—	20	5	
AVV-Mogtedo-Bombore	—	—	20	4	4
Total	60	19	4		
Mise à jour de l'étude de cas longitudinale à Mogtedo V3	20	14	3		
Programme d'installation assistée Rapadama	6				
Kompienga (ville)					
Anciens migrants Mossi de l'AVV	7	5			
Migrants Mossi, non-AVV	6	2			
Yana	6	2			
Gourmantche	6	2			
FulBe (éleveurs)	3				
Total	25	11			
Etudes spéciales sur les éleveurs					
Kompienga	10				
Mogtedo V3	10				
Gadeghin	10				

<sup>a</sup> Sous-échantillon des ménages inclus dans l'étude des systèmes de production agricole.

<sup>b</sup> Nouveaux ménages ne faisant pas partie de l'étude des systèmes de production agricole, mais inclus pour d'autres raisons, notamment une certaine familiarité avec les enquêtes.

<sup>c</sup> A Linoghin, 10 ménages étaient inclus dans l'étude des revenus, mais seulement quatre dans celle des dépenses. On a décidé d'augmenter l'échantillon des revenus après avoir eu la preuve qu'il existait, sur le site, beaucoup d'emplois hors exploitation.

précédent, ainsi que sur certaines grosses dépenses (réparation de la maison, bicyclettes, etc.) durant l'année précédente.

Nous avons introduit quatre ménages supplémentaires à Mogtedo-Bombore, avec lesquels D.McMillan travaillait depuis 1978. Nous avons aussi incorporé trois autres ménages propriétaires de grands troupeaux à Mogtedo V3. Nous les avons intégrés pour corriger la distorsion qui

existait dans l'enquête sur les systèmes de production agricole et les revenus/dépenses, du fait qu'une grande partie des ménages les plus riches de l'étude de cas longitudinale avait quitté le village en 1988. Six autres familles d'agriculteurs qui venaient de se joindre au programme de peuplement assisté de Rapadama et trois familles d'éleveurs à Kompienga ont été également interviewées.

**Tableau A.2 Suivi des cultivateurs inclus dans l'étude du Service statistique de 1979**

Installation organisée de l'AVV Bloc/UD	1979		Changements depuis 1979			1989 <sup>a</sup>
	Familles	Départ du projet	Décès	Expulsions	Remplacé par des membres de la famille	Total des familles qui restent
Linoghin	48	3	4	—	4	45
Mogtedo	72	24	3	—	1	46
Bombore	24	1	—	—	—	23
Bane	48	2	4	2	1	41
Kaibo-Sud	72	20	1	2	—	49
Kaibo-Nord	48	7	—	—	—	41
Total	312 <sup>b</sup>	57	12	4	6	245

<sup>a</sup> Si le chef de famille masculin a été remplacé par un membre apparenté, la famille est toujours considérée comme étant sur place.

<sup>b</sup> Nous n'avons pu retrouver que 96 des 97 familles d'origine de l'échantillon de départ à Mogtedo.

Source : Guira, DEPC, AVV, septembre 1989.

Dans cette enquête, nous avons fait une étude de l'évolution des prix depuis 1979 pour les principaux produits qui, d'après les interviews, étaient le plus souvent achetés par les cultivateurs.

- Enquêtes économiques spéciales sur les systèmes de production des éleveurs. Dans une troisième enquête, nous avons interrogé 30 familles d'éleveurs (la famille étant définie comme un groupe de personnes vivant sous le même toit, dans un campement permanent, sous la conduite d'un individu) dans trois sites. Il s'agissait d'éleveurs vivant aux abords immédiats de la ville de Kompienga, d'éleveurs qui travaillaient comme gardiens de troupeaux aux alentours des installations planifiées de l'AVV à Mogtedo, et de dix familles d'éleveurs dans chacun des trois secteurs de la zone agropastorale de Gadeghin. Chaque membre de la famille a été interrogé sur le nombre d'animaux en sa possession, les pertes dues au vol ou aux morts dans les cinq dernières années, les ventes d'animaux et de produits dérivés pendant les années précédentes, les dépenses pour la reproduction du bétail et les autres sources de revenus. Comme dans les autres sites, les interviews ont eu lieu sur une période assez longue pour nous permettre de nous adapter aux fluctuations des modèles d'habitation, et leur donner le temps de mieux nous connaître. L'exception majeure a été Gadeghin, où les interviews ont eu lieu pendant deux semaines mais où plusieurs éleveurs connaissaient l'interviewer depuis 10 ou 15 ans. A Kompienga et Gadeghin, nous avons essayé de choisir les personnes à interroger parmi les groupes que les éleveurs avaient eux-mêmes définis comme étant riches,

intermédiaires, ou pauvres. Trois des dix familles d'éleveurs interrogées à Kompienga — une de chaque groupe — ont été incluses dans l'étude des revenus et dépenses.

- Enquêtes sur les marchés et les services locaux. La quatrième enquête était axée sur l'impact des nouvelles installations de populations sur le développement des marchés et des services locaux et régionaux. Les interviews ont été menées à Kompienga-Ville; sur les marchés fréquentés par les migrants habitant les installations organisées de l'AVV à Mogtedo, Linoghin et Mogtedo-Bombore; à Niangoloko-Ville; et sur tous les marchés du sous-secteur de Solenzo.

Questions particulières liées aux femmes. Pour compléter les renseignements concernant les femmes, nous avons réuni des informations sur la façon dont elles percevaient leur condition sur les sites par rapport à leur situation antérieure. Sur chacun des sites, nous avons interrogé la femme qui avait été sélectionnée pour l'étude des systèmes de production agricole. Comme pour l'enquête sur l'immigration, les entretiens étaient généralement libres; ils étaient associés aux entretiens pour l'enquête sur les systèmes de production agricole et les réponses étaient consignées sur un imprimé standard pour avoir des données comparables.

Le problème des ressources naturelles. Les chefs des migrants ruraux et des villages d'accueil, ainsi que certains de nos principaux informateurs lors des autres enquêtes, ont été choisis pour des entretiens libres, suivant un questionnaire établi par J. Buursink, à propos du problème des ressources naturelles. On leur a posé des

questions au sujet des systèmes d'utilisation du sol avant l'immigration en masse, des problèmes actuels et de leurs prévisions pour l'avenir.

Les mouvements de migration et les processus sociaux.

- Enquête extensive sur l'immigration. Pour trois des sites d'études (Kompienga-ville, Niangoloko et Solenzo), on manquait d'informations de base sur les courants migratoires. A Niangoloko et Solenzo, on a interrogé les chefs des migrants ruraux et les chefs des villages d'accueil pour recenser le nombre des ménages migrants, leur taille approximative, leur préfecture d'origine et la période d'immigration. Ces interviews ont été souvent confirmées par d'autres avec les chefs de famille identifiés dans l'enquête. Le recensement de la ville à Kompienga a donné des informations similaires sur chaque chef de famille (homme ou femme) vivant dans cette ville en août 1989.

- Interviews personnelles libres sur l'histoire des migrations et l'intégration sociale. Nous avons mené une série d'interviews libres avec des chefs de famille du principal échantillon d'étude (Tableau A.2) au sujet de leur passé d'immigration et leurs relations avec d'autres groupes dans les nouvelles zones d'immigration. Pour assurer la comparabilité, les interviews ont été rapportées sur un imprimé standard.

#### *Organisation des travaux dans les sites de l'AVV où des études de vérification ont été effectuées*

##### Les AVV-UP1

- Le projet d'installation assistée à Rapadama. L'étude de cas du programme UP1 d'installation assistée à Rapadama analyse les premiers résultats économiques et sociaux de ce projet expérimental au bout de la première année. On a mis l'accent sur des entretiens avec les comités de gestion des terrains villageois, les agents de vulgarisation et les migrants participants. Le recensement initial réalisé en 1987, au moment des interviews de migrants spontanés en vue de leur intégration dans le programme, a servi de base à une étude de suivi destinée à dénombrer ceux qui sont restés dans le nouveau site et leur degré de participation dans les programmes de vulgarisation. Six personnes représentatives des nouveaux migrants participant au programme ont été incluses dans l'étude des revenus et dépenses.

- Installations organisées à Mogtedo, Linoghin et Mogtedo-Bombore. Dans les installa-

tions planifiées de l'AVV, nous avons procédé à une étude de vérification de l'échantillon de cultivateurs qui avait été retenu pour l'étude sur le suivi des exploitations, au niveau de tout le périmètre AVV, durant les campagnes de 1978 et 1979. L'étude de base comprenait 313 ménages choisis au hasard parmi les principaux groupes villageois de l'époque (97 d'entre eux résidaient dans les secteurs attenants de Mogtedo et Mogtedo-Bombore; 48 venaient de Linoghin). Au moment de l'étude, les migrants de l'échantillon étaient arrivés sur les lieux de un à cinq ans auparavant. L'étude sur le suivi des exploitations a apporté des informations essentielles sur les techniques de culture, la production et le revenu, pour quatre champs de 1,5 hectare (ou quatre champs de 3 hectares dans le cas d'une grande famille) et des sites d'habitation de 1 ou 2 hectares. Les résultats de l'étude sur le suivi des exploitations pour 1978 et 1979, qui ont été rapportés par Murphy et Sprey (1980), sont analysés selon la période de temps que les cultivateurs ont passé sur le site du projet et selon l'importance de la main-d'oeuvre familiale.

Vingt-sept des 96 familles qui faisaient partie de l'échantillon de l'étude de 1979 du Service statistique sur les sections de Mogtedo et Mogtedo-Bombore, et 3 des 48 familles à Linoghin, avaient quitté le projet et n'avaient pas été remplacées par un parent (Tableau A.2). Un échantillon, pris au hasard, de 60 des 114 ménages restants a été choisi pour une étude économique à interviews multiples (Tableau A.2). Le but était de comparer les systèmes d'organisation économique et sociale actuels des migrants (10 à 15 ans après leur arrivée sur le site) avec les observations faites en 1979 après une période de un à cinq ans. L'étude de suivi de 1979 et l'abondante documentation gardée par les agents de vulgarisation de l'AVV ont constitué une source exceptionnelle et précieuse qui nous a permis d'analyser des modèles précis de changement longitudinal.

La deuxième source d'informations de base consistait en une étude de cas longitudinale plus exhaustive sur des migrants venus de l'une des principales zones de recrutement. Cette étude de cas compare un seul groupe de migrants, partis du même endroit et se retrouvant dans les mêmes villages du projet en 1979, avec des ménages apparentés qui n'ont pas émigré et sont restés dans le village d'origine. On compare essentiellement les résultats des premières enquêtes faites pour

l'étude de cas en 1978-1979 avec ceux obtenus par l'AVV dans l'étude du suivi des exploitations (McMillan, 1983). De brèves études de vérification sur les migrants ont été effectuées en 1983 et 1986.

C'est à la lumière d'observations faites pendant la vérification de l'étude longitudinale que nous avons formulé de nombreuses hypothèses sur les relations entre la durée de l'installation et les types de développement socio-économique des migrants dans les installations planifiées de l'AVV, par rapport à d'autres installations, assistées ou non, au Burkina.

#### *Etudes complémentaires*

Frédéric Guira, Contrôleur à la DEPC (Division des études et de la planification) de l'AVV, a préparé un rapport spécial sur l'historique des activités de groupement dans les installations organisées de l'AVV à Linoghin, Mogtedo et Mogtedo-Bombore et une étude spéciale sur le marché de Linoghin. Sommaila Sawadago, sociologue, AVV-UP1, a mené une étude sur le mouvement des migrants dans les installations organisées de l'AVV à Mogtedo et Mogtedo-Bombore. Moustapha Ouedraogo a réalisé deux études spéciales sur l'extraction de l'or et la zone agropastorale de Gadeghin. La Cellule suivi-évaluation, CRPA du Mouhoun (Chef, Traore Adama) a répondu à notre première analyse des résultats par une étude séparée sur l'histoire, la taille des marchés du sous-secteur et les produits qu'on y trouve. Fatou Kabore, animatrice du Bureau du Ministère de l'environnement et du tourisme, et Joseph Guigma, chef délégué du Comité révolutionnaire (CR) à Mogtedo, ont coopéré avec nous pour préparer un bref historique de la ville de Mogtedo et de son marché, tout en assurant le suivi des activités du marché pendant plusieurs saisons (voir McMillan, Nana et Savadogo (1990) pour d'autres précisions sur la méthode employée dans l'étude de cas au Burkina).

#### **Ghana**

L'étude de l'installation de populations au Ghana s'est effectuée en trois phases : la phase de familiarisation, durant laquelle le directeur de l'étude nationale de cas a effectué des voyages d'observation dans différentes zones de lutte contre l'onchocercose dans le Nord et les hautes régions de l'Est en février et mars 1989; la phase d'inter-

views pour l'étude de cas régionale, d'avril à septembre 1989, dans quatre sites sélectionnés; enfin, la phase de documentation et de discussions officielles avec les experts nationaux, qui s'est faite à différents moments pendant le travail sur le terrain, en particulier vers la fin septembre 1989.

L'essentiel des travaux est contenu dans l'étude de cas régionale réalisée sur quatre sites : la vallée de la Volta Rouge; Fumbisi — « Overseas »; Damongo; et le projet d'irrigation de Tono. Nous avons employé des énumérateurs, des assistants et des interprètes locaux qui opéraient parfois en groupes détachés sur des sites particuliers, mais qui travaillaient la plupart du temps en équipe, sous la direction du responsable de l'étude nationale de cas. Les sites n'ont pas été choisis arbitrairement, mais en essayant de trouver des zones représentant un ou plusieurs des trois principaux types d'installation : organisée, spontanée assistée et spontanée non assistée.

L'onchocercose était endémique dans la zone de la Volta Rouge et dans de grandes parties de la zone de Fumbisi-« Overseas ». Une importante partie du travail de l'OCP, au plus fort de son activité, était concentrée sur les vallées de la Volta Rouge, de la Silisi, de la Kulpawn et de la Volta Blanche, qui coupent à travers les sites de peuplement de la Volta Rouge et de Fumbisi — « Overseas ». En revanche, bien que faisant partie du périmètre de l'OCP, les sites de Damongo et Tono n'ont jamais été des zones spéciales à problèmes. Ces deux sites ont été étudiés afin de tirer des enseignements des expériences passées et présentes en matière d'agriculture de réinstallation au Ghana; ceci aide à mieux comprendre les problèmes et les réussites, le cas échéant, et à élaborer des lignes d'action appropriées et efficaces pour le développement socio-économique des zones OCP du pays. Les quatre sites ont donc été choisis en raison de leur environnement contrasté et des possibilités d'y étudier les dynamiques de population, de migration et d'installation, ainsi que leur impact sur les différents niveaux de développement agricole dans le nord du Ghana.

Sur la base d'observations faites pendant les tournées de familiarisation, plusieurs installations représentatives ont été sélectionnées au sein des quatre sites d'étude. On a élaboré une structure représentative de toutes les concessions (ou ménages) de ces installations, enregistré l'histoire de la migration des chefs de famille et établi une liste de ceux qui avaient déjà émigré auparavant.

Parmi cette liste et pour chaque site d'étude, on a choisi un échantillon de 30 chefs de famille pour des interviews-questionnaires, soit un total de 120 pour le Ghana.

Pour l'étude de la Volta Rouge, il y avait 30 cultivateurs, qui étaient des émigrés de retour, dans deux installations différentes : Senotl, habité par les Namnam (pluriel de Nabnam), un sous-groupe culturel des Frafra, et Widnaba, une colonie Kusasi. Les 30 cultivateurs de Fumbisi-« Overseas » étaient aussi des émigrés de retour, dont 10 venaient de l'installation Busa de Pentensa-Fumbisi et 20 des trois colonies Mamprusi de Kubore, Kubugu et Kibaayire situées dans la région « Overseas ». Pour Damongo, les 30 cultivateurs immigrants ont été choisis à égalité entre les Konkomba, qui habitent le village de Sorri fondé en 1962, les Frafra, qui vivent dans les installations numéro, 2 et 6, pour beaucoup depuis les années 50, et les migrants multi-ethniques basés sur le site de l'ancien projet de la Société du développement du Conja, où ils cultivent la terre depuis les années 70. Les 30 cultivateurs Tono ont aussi été également répartis sur deux des huit projets d'installation : le village Nankani de Korania, où se sont installés les cultivateurs du programme depuis 1982, et le village Balsa de Chuchuliga, où les agriculteurs utilisent l'irrigation depuis 1984. Les chefs de ces familles ont été interrogés à l'aide de deux séries de questionnaires, conçus pour être adaptés et utilisés dans toutes les études de cas nationales. Ces questionnaires portaient sur les mécanismes démographiques et migratoires ainsi que sur les méthodes de production au niveau rural et au niveau de l'exploitation.

Dans chaque site d'étude, des informateurs clés tels que les chefs et leurs aînés, l'élite influente et des individus avertis ont été également interrogés dans le but d'obtenir des informations pertinentes sur certains aspects du développement des installations et de la région : régime foncier, marchés, infrastructure, ressources naturelles, par exemple; on leur a aussi demandé leurs impressions sur les problèmes et les potentialités. Pour plus de précisions sur la méthode employée dans l'étude de cas au Ghana, veuillez vous reporter à Akwabi-Ameyaw (1990).

## Mali

Les études de cas au Mali ont été réalisées par une équipe de chercheurs de l'Institut des sciences humaines à Bamako, associée au directeur de

l'étude nationale de cas. Elles ont été planifiées par l'équipe en mars 1989 et démarrées en juin. Les enquêteurs étaient sur le terrain en juin et juillet. L'enregistrement des données provisoires, les analyses et la rédaction des rapports de sites ont été faits au Mali en juillet 1989. Un premier rapport de l'étude nationale, basé sur les rapports de sites, a été publié par le directeur de l'étude nationale de cas en novembre 1989.

Pour l'étude EIP du Mali, des interventions sur le terrain ont eu lieu dans cinq sites. Dans quatre d'entre eux (Yanfolila, Selingue, Dioila et Finkolo), 30 ménages (10 dans chacun des 3 villages) ont été choisis pour une étude intensive. Dans le cinquième site (Tienfala), 9 ménages (3 dans chacun des 3 villages) ont été étudiés. Pour le rapport de l'étude de cas nationale, on a utilisé des données du projet de réinstallation Manantali pour lequel le directeur de l'étude nationale de cas est consultant depuis 1985. De plus, une équipe de spécialistes de l'Institut des sciences humaines a réalisé une série d'études sur la production domestique des participants au projet et leurs données ont été ajoutées au dossier Manantali.

Dans les sites EIP, on a procédé à deux séries d'interviews au niveau du village, l'une avec les anciens et l'autre avec les femmes. Ces interviews avaient pour sujets les modèles d'installation; l'accès à la terre, aux pâturages et aux arbres; les modèles d'influence et de conflits; et la gestion des ressources naturelles. Elles ont été complétées par des informations recueillies au niveau des ménages sur la productivité et l'histoire des migrations. Prière de se reporter à Koenig (1990a) pour plus de précisions sur la méthode employée dans l'étude de cas au Mali.

## Togo

Le programme de travaux pour l'étude nationale de cas au Togo comprenait trois phases. Pendant la première, des études sur le terrain ont été faites dans deux sites des zones OCP : le projet FED-Agbassa (région de la Kara) et la plaine du Mô (région centrale); elles ont débuté le 13 avril et se sont poursuivies jusqu'à la fin mai 1989. Des équipes de chercheurs, sous l'autorité du directeur de l'étude nationale de cas, ont travaillé sur chaque site. Chaque équipe avait à sa tête un conseiller togolais (un sociologue rural à FED-Agbassa, un planificateur-ingénieur agronome pour la plaine du Mô) et comprenait plusieurs énumérateurs, traducteurs et, dans le cas de la

plaine du Mò, un géographe. La seconde phase du programme consistait en un suivi exécuté par le directeur de l'étude nationale de cas dans la région de la Kara et à Lomé du 12 juin au 15 juillet. Pendant la troisième phase, dans la première moitié du mois d'août, des enquêtes ont été menées par l'un des consultants togolais sur les marchés à Boukrou (FED-Agbassa) et à Tindasse (plaine du Mò). Les rapports préliminaires de l'étude nationale de cas ont été préparés en août et en octobre et étaient basés sur a) les rapports de sites des consultants, b) les premiers tableaux de résultats des enquêtes sur les ménages et les villages et c) les données rassemblées par le directeur de l'étude nationale de cas.

L'étude au Togo a recueilli des informations sur un échantillon de 60 ménages. Dix chefs de familles et leur femme (la plus ancienne, dans le cas de ménages polygames) ont été interrogés dans chacun des six villages sélectionnés pour l'étude de l'IDA. Les interviews des membres de la famille ont eu lieu dans les villages (secteurs d'installation) d'Agbassa, de Boukrou et d'Agunde, sur le projet FED-Agbassa. De plus, les chefs de village et de blocs d'habitations dans les secteurs d'installations ont été interrogés. Dans la plaine du Mò, on a choisi des membres de familles dans les villages

d'Okou, Kpangam et Folo. Les chefs de village et d'autres notables ont aussi été interrogés ainsi que ceux de trois autres villages : Lawo, Djarkpanga et Boulohou. Toutes les interviews, au niveau des ménages et des villages, étaient composées de questions conçues pour être utilisées dans les quatre études nationales de cas de l'EIP, mais adaptées aux conditions particulières du Togo.

Les participants ont été interrogés sur la taille de leur famille, l'histoire des migrations; la production, notamment l'utilisation des sols, l'estimation de la production en 1988, l'emploi d'intrants et de technologies améliorées, l'utilisation de la main-d'oeuvre du ménage ou autre; les achats et les dépenses ainsi que les sources de revenus non agricoles. Les questions destinées aux chefs de village portaient sur l'histoire, les modèles et le rythme de l'installation dans la région; les modèles d'utilisation du sol, la gestion des ressources naturelles; la disponibilité et l'état de l'infrastructure, des marchés et des services. Les consultants ont aussi effectué des recherches sur archives et interrogé les représentants de projets, d'organisations gouvernementales et non gouvernementales. Prière de se reporter à Painter (1990) pour d'autres précisions sur la méthode employée dans l'étude de cas au Togo.



---

## *Annexe 3. Etablir un lien entre l'installation de populations et le développement des zones de départ*

### **Introduction**

En partant des expériences d'installations en Afrique, en Asie et surtout en Amérique latine, l'Annexe 3 se propose de justifier globalement le lien entre le développement des régions de départ et des régions d'accueil. Les régions de départ qui sont une source d'émigration vers les nouvelles implantations reçoivent rarement l'attention qu'elles méritent de la part des gouvernements et des bailleurs de fonds internationaux. Les processus sociaux, économiques et écologiques caractéristiques des zones d'émigration sont déterminants quant aux couches de la population qui vont partir dans une zone d'installation, aux raisons de leur départ et aux ressources et qualifications qu'elles emportent. Ces processus sont liés à divers facteurs. Certains, comme la classe sociale, la langue et l'ethnie, jouent au sein même des populations rurales, façonnent les relations personnelles et les rapports avec les responsables du développement. D'autres facteurs ont trait au mode d'intégration des régions dans l'économie nationale et internationale.

Les deux catégories de questions — caractéristiques sociales et culturelles de la population et liens entre la production locale et les processus nationaux et internationaux — interagissent pour former un tissu complexe de relations entre les régions de départ et celles d'arrivée. Dès lors, les conditions dans les régions de départ influencent dans une grande mesure les opportunités et les contraintes que rencontre le développement des zones d'installation. En même temps, le déroule-

ment du développement dans ces dernières reflète fréquemment les opportunités et contraintes des régions d'origine des migrants.

Ceci signifie, pour les agences de développement, qu'il faut planifier et exécuter les projets d'installation au niveau régional ou à un niveau supérieur et ne pas se limiter à la zone elle-même. En l'occurrence, la délimitation de la région devrait prendre en considération les liens qui unissent les zones d'installation et de départ. La planification doit tenir compte des implications qu'ont ces liens pour la réussite ou l'échec du développement.

### *Processus sociaux au sein de la population rurale*

L'organisation des classes sociales dans les régions d'origine constitue un facteur important qui influence la migration vers une nouvelle zone d'installation. Bien qu'au premier abord les populations rurales semblent être uniformément pauvres, elles sont généralement caractérisées par l'inégalité des richesses et par des manières très différentes de gagner sa vie. La quantité et la source des richesses contrôlées par les familles déterminent les conditions dans lesquelles elles émigreront éventuellement, les ressources et les qualifications qu'elles emportent, et ce qu'elles souhaitent obtenir en émigrant.

Par exemple, les migrants spontanés ont tendance à être les plus riches de leur communauté d'origine. Leur désir d'émigrer dans une nouvelle zone tient moins à un besoin d'augmenter leurs gains pour survivre qu'au manque de possibilités

d'entreprendre et d'améliorer leur situation. Certains peuvent avoir suffisamment de ressources personnelles pour engager de la main-d'oeuvre, acheter des intrants ou investir dans des équipements de transformation (par exemple, un moulin à maïs ou un silo leur permettant de stocker et de revendre ensuite). Quand ces individus engagent de la main-d'oeuvre dans une nouvelle zone d'installation, ils se tournent souvent vers ceux qu'ils avaient déjà engagés dans leurs communautés d'origine. Dans ces cas-là, bien des caractéristiques des relations patron/client, employeur/employé et autres liens de réciprocité et d'obligation, particulières aux régions de départ, sont reproduites dans la nouvelle zone d'installation.

#### *La production locale dans le contexte régional et national*

La migration est une réponse aux différences d'opportunités qui existent, aux yeux des colons, entre les régions de départ et les zones d'implantation. Alors que quelqu'un de relativement aisé percevra éventuellement de plus grandes ouvertures dans la nouvelle zone d'installation, un pauvre y verra une solution de rechange à l'impossibilité de subsister dans la région d'origine.

Outre le fait de savoir comment les différences d'opportunités sont perçues par les différentes catégories de la population, les planificateurs du développement doivent comprendre les relations entre les régions de départ et les processus économiques régionaux et nationaux. Par exemple, les opportunités peuvent être limitées par la politique agricole nationale qui, en favorisant l'approvisionnement des villes en nourriture à bon marché et la production industrielle de denrées agricoles destinées à l'exportation, crée des conditions de commerce désavantageuses pour les populations rurales ainsi que des difficultés pour obtenir une assistance technique, des crédits, et même l'accès aux intrants. Un tel problème peut être particulièrement aigu pour certaines catégories de la population qui ont déjà à faire face à d'autres obstacles tels que la distribution inégale des sols et le manque de sécurité foncière.

De telles conditions aboutissent fréquemment à des cycles d'appauvrissement et de destruction de l'environnement qui se renforcent l'un l'autre. A mesure que les familles rurales pauvres deviennent plus pauvres, elles ont tendance à devenir de plus en plus dépendantes de l'emploi hors exploitation. En même temps, comme le travail disponi-

ble est souvent mal rémunéré, saisonnier ou instable, la plupart doivent toujours compter sur la production agricole de leurs fermes. Toutefois, le maintien d'un équilibre entre les emplois hors de l'exploitation et les exigences de l'agriculture met à contribution la main-d'oeuvre de la famille, si bien que la gestion des ressources naturelles à long et moyen terme est sacrifiée au profit de la survie à court terme. Au fil du temps, la détérioration physique de l'exploitation contraint les familles à dépendre davantage des revenus hors exploitation, ce qui restreint d'autant plus leur capacité de gérer correctement les exploitations.

Cette dynamique peut, dans certains contextes, affecter la réussite d'une installation en tant que stratégie de développement. Tout d'abord, si la politique nationale limite les possibilités de gagner sa vie dans l'agriculture dans les régions d'origine, il peut en être de même dans les zones d'installation. Dans un contexte de reproduction des relations entre classes sociales, on peut voir se répéter les processus d'appauvrissement et de destruction de l'environnement. Dès lors, à moins que des mesures préventives ne soient prises, les problèmes des régions de départ seront transférés dans les zones d'installation.

En second lieu, dans la mesure où l'investissement dans le développement d'une zone d'installation interdit de promouvoir le développement dans la région de départ, l'installation devient une source supplémentaire d'inégalité régionale. Les familles qui restent sur place sont alors poussées à chercher du travail hors de l'exploitation. A cet égard, la promotion de l'installation de populations en tant que stratégie de développement pourrait en fait aggraver les conditions dans les régions de départ.

#### *Interaction des facteurs internes et externes dans la réussite des installations*

Les processus tels que la formation de classes sociales se produisent au sein même d'une population, alors que les processus liés à l'intégration d'une région dans le contexte économique et social plus large sont extérieurs à ce qui se passe au niveau de la population locale. Ces processus internes et externes s'influencent les uns les autres et leur interaction détermine la direction du développement basé sur l'installation.

Ceci est évident dans la manière dont les revenus d'un migrant et d'un travailleur sont investis. Dans certains cas, ils peuvent être réinvestis dans

la zone d'installation. Un cultivateur utilisera ses bénéfices pour acheter plus d'intrants et intensifier la production ou encore investira dans la transformation des produits agricoles. Il est tout aussi probable que les revenus dérivés de l'installation seront investis dans les régions de départ. Parmi les familles pauvres dont les membres travaillent comme ouvriers agricoles dans l'installation, il ne s'agira sans doute que d'utiliser les gains pour acheter la nourriture et les biens de première nécessité. Les familles plus riches décideront souvent d'acheter des véhicules, de créer des entreprises ou d'acquérir de nouvelles terres de meilleure qualité.

Les planificateurs du développement basé sur l'installation ne peuvent pas adopter des mesures d'encouragement sans prendre en ligne de compte les régions de départ des émigrés aussi bien que les régions d'implantation. Ainsi, les régions d'installation elles-mêmes auront de meilleures chances de réussir et de procurer, au-delà de leurs frontières, des bienfaits qui appuieront le développement régional et national.

### **Conclusion**

Si l'on se penche sur les régions de départ, trois points importants apparaissent clairement à propos du développement basé sur les installations.

Premièrement, alors que l'installation peut créer de nouvelles opportunités pour le développement et la croissance économique, elle ne permet pas de faire table rase. Les mêmes processus qui font que certains s'enrichissent tandis que d'autres s'appauvrissent se retrouvent dans les régions d'installation comme dans le reste du pays. En deuxième lieu, l'installation ne peut être utilisée pour résoudre des problèmes économiques et sociaux ailleurs. Les solutions aux problèmes de distribution des ressources, de pauvreté et de destruction de l'environnement doivent être trouvées dans les régions concernées, en fonction des relations qui existent entre celles-ci et les unités politiques, économiques, régionales, nationales et internationales. Quand l'installation est un substitut au développement nécessaire des régions de départ, sa propre réussite peut être compromise par les problèmes de ces régions, tandis qu'elle risque elle-même d'aggraver leur situation. Les opportunités et les contraintes inhérentes au développement basé sur les installations existent dans la zone d'implantation aussi bien que dans la zone de départ. Pour tirer parti des opportunités et réduire au minimum les problèmes liés aux contraintes, la planification et la mise en oeuvre doivent se produire dans un contexte régional qui englobe les deux zones.

## Distributors of World Bank Publications

**ARGENTINA**  
Carlos Hirsch, SRL  
Galeria Guemes  
Florida 165, 4th Floor-Ofc. 453/465  
1333 Buenos Aires

**AUSTRALIA, PAPUA NEW GUINEA,  
FIJI, SOLOMON ISLANDS,  
VANUATU, AND WESTERN SAMOA**  
D.A. Books & Journals  
648 Whitehorse Road  
Mitcham 3132  
Victoria

**AUSTRIA**  
Gerold and Co.  
Graben 31  
A-1011 Wien

**BANGLADESH**  
Micro Industries Development  
Assistance Society (MIDAS)  
House 5, Road 16  
Dhanmondi R/Area  
Dhaka 1209

*Branch offices:*  
156, Nur Ahmed Sarak  
Chittagong 4000

76, K.D.A. Avenue  
Kulna 9100

**BELGIUM**  
Jean De Lannoy  
Av. du Roi 202  
1060 Brussels

**CANADA**  
Le Diffuseur  
C.P. 85, 1501B rue Ampère  
Boucherville, Québec  
J4B 5E6

**CHILE**  
Invertec IGT S.A.  
Americo Vespucio Norte 1165  
Santiago

**CHINA**  
China Financial & Economic  
Publishing House  
8, Da Fo Si Dong Jie  
Beijing

**COLOMBIA**  
Infoenlace Ltda.  
Apartado Aereo 34270  
Bogota D.E.

**COTE D'IVOIRE**  
Centre d'Édition et de Diffusion  
Africaines (CEDA)  
04 B.P. 541  
Abidjan 04 Plateau

**CYPRUS**  
Center of Applied Research  
Cyprus College  
6, Diogenes Street, Engomi  
P.O. Box 2006  
Nicosia

**DENMARK**  
Samfundslitteratur  
Rosenoerms Allé 11  
DK-1970 Frederiksberg C

**DOMINICAN REPUBLIC**  
Editora Taller, C. por A.  
Restauración e Isabel la Católica 309  
Apartado de Correos 2190 Z-1  
Santo Domingo

**EGYPT, ARAB REPUBLIC OF**  
Al Ahram  
Al Galaa Street  
Cairo

The Middle East Observer  
41, Sherif Street  
Cairo

**FINLAND**  
Akateeminen Kirjakauppa  
P.O. Box 128  
SF-00101 Helsinki 10

**FRANCE**  
World Bank Publications  
66, avenue d'Iéna  
75116 Paris

**GERMANY**  
UNO-Verlag  
Poppelsdorfer Allee 55  
D-5300 Bonn 1

**HONG KONG, MACAO**  
Asia 2000 Ltd.  
46-48 Wyndham Street  
Winning Centre  
2nd Floor  
Central Hong Kong

**INDIA**  
Allied Publishers Private Ltd.  
751 Mount Road  
Madras - 600 002

*Branch offices:*  
15 J.N. Heredia Marg  
Ballard Estate  
Bombay - 400 038

13/14 Asaf Ali Road  
New Delhi - 110 002

17 Chittaranjan Avenue  
Calcutta - 700 072

Jayadeva Hostel Building  
5th Main Road, Gandhinagar  
Bangalore - 560 009

3-5-1129 Kachiguda  
Cross Road  
Hyderabad - 500 027

Prarthana Flats, 2nd Floor  
Near Thakore Baug, Navrangpura  
Ahmedabad - 380 009

Patala House  
16-A Ashok Marg  
Lucknow - 226 001

Central Bazaar Road  
60 Bajaj Nagar  
Nagpur 440 010

**INDONESIA**  
Pt. Indira Limited  
Jalan Borobudur 20  
P.O. Box 181  
Jakarta 10320

**IRELAND**  
Government Supplies Agency  
4-5 Harcourt Road  
Dublin 2

**ISRAEL**  
Yozmot Literature Ltd.  
P.O. Box 56055  
Tel Aviv 61560

**ITALY**  
Licosa Commissionaria Sansoni SPA  
Via Duca Di Calabria, 1/1  
Casella Postale 552  
50125 Firenze

**JAPAN**  
Eastern Book Service  
Hongo 3-Chome, Bunkyo-ku 113  
Tokyo

**KENYA**  
Africa Book Service (E.A.) Ltd.  
Quaran House, Mfangano Street  
P.O. Box 45245  
Nairobi

**KOREA, REPUBLIC OF**  
Pan Korea Book Corporation  
P.O. Box 101, Kwangwhamun  
Seoul

**MALAYSIA**  
University of Malaya Cooperative  
Bookshop, Limited  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru  
59700 Kuala Lumpur

**MEXICO**  
INFOTEC  
Apartado Postal 22-860  
14060 Tlalpan, Mexico D.F.

**NETHERLANDS**  
De Lindeboom/InOr-Publikaties  
P.O. Box 202  
7480 AE Haaksbergen

**NEW ZEALAND**  
EBSCO NZ Ltd.  
Private Mail Bag 99914  
New Market  
Auckland

**NIGERIA**  
University Press Limited  
Three Crowns Building Jericho  
Private Mail Bag 5095  
Ibadan

**NORWAY**  
Narvesen Information Center  
Book Department  
P.O. Box 6125 Etterstad  
N-0602 Oslo 6

**PAKISTAN**  
Mirza Book Agency  
65, Shahrah-e-Quaid-e-Azam  
P.O. Box No. 729  
Lahore 54000

**PERU**  
Editorial Desarrollo SA  
Apartado 3824  
Lima 1

**PHILIPPINES**  
International Book Center  
Suite 1703, Cityland 10  
Condominium Tower 1  
Ayala Avenue, Corner H.V. dela  
Costa Extension  
Makati, Metro Manila

**POLAND**  
International Publishing Service  
Ul. Piekna 31/37  
00-677 Warszawa

*For subscription orders:*  
IPS Journals  
Ul. Okrezna 3  
02-916 Warszawa

**PORTUGAL**  
Livraria Portugal  
Rua Do Carmo 70-74  
1200 Lisbon

**SAUDI ARABIA, QATAR**  
Janr Book Store  
P.O. Box 3196  
Riyadh 11471

**SINGAPORE, TAIWAN,  
MYANMAR, BRUNEI**  
Information Publications  
Private, Ltd.  
Golden Wheel Building  
41, Kallang Pudding, #04-03  
Singapore 1334

**SOUTH AFRICA, BOTSWANA**  
*For single titles:*  
Oxford University Press  
Southern Africa  
P.O. Box 1141  
Cape Town 8000

*For subscription orders:*  
International Subscription Service  
P.O. Box 41095  
Craighall  
Johannesburg 2024

**SPAIN**  
Mundi-Prensa Libros, S.A.  
Castello 37  
28001 Madrid

Librería Internacional AEDOS  
Consell de Cent, 391  
08009 Barcelona

**SRI LANKA AND THE MALDIVES**  
Lake House Bookshop  
P.O. Box 244  
100, Sir Chittampalam A.  
Gardiner Mawatha  
Colombo 2

**SWEDEN**  
*For single titles:*  
Fritzes Fackboksforetaget  
Regeringsgatan 12, Box 16356  
S-103 27 Stockholm

*For subscription orders:*  
Wennergren-Williams AB  
P. O. Box 1305  
S-171 25 Solna

**SWITZERLAND**  
*For single titles:*  
Librairie Payot  
1, rue de Bourg  
CH 1002 Lausanne

*For subscription orders:*  
Librairie Payot  
Service des Abonnements  
Case postale 3312  
CH 1002 Lausanne

**TANZANIA**  
Oxford University Press  
P.O. Box 5299  
Maktaba Road  
Dar es Salaam

**THAILAND**  
Central Department Store  
306 Silom Road  
Bangkok

**TRINIDAD & TOBAGO, ANTIGUA  
BARBUDA, BARBADOS,  
DOMINICA, GRENADA, GUYANA,  
JAMAICA, MONTSERRAT, ST.  
KITTS & NEVIS, ST. LUCIA,  
ST. VINCENT & GRENADINES**  
Systematics Studies Unit  
#9 Watts Street  
Curepe  
Trinidad, West Indies

**TURKEY**  
Infotel  
Narlabağçe Sok. No. 15  
Cağaloğlu  
Istanbul

**UNITED KINGDOM**  
Microinfo Ltd.  
P.O. Box 3  
Alton, Hampshire GU34 2PG  
England

**VENEZUELA**  
Librería del Este  
Apto. 60.337  
Caracas 1060-A